

La guerre en Tchétchénie

■ Moscou bombarde à huis clos tout le territoire de la petite république

■ Un hôpital, une école et l'unique raffinerie ont été détruits

■ L'armée russe empêche la fuite des civils tchétchènes

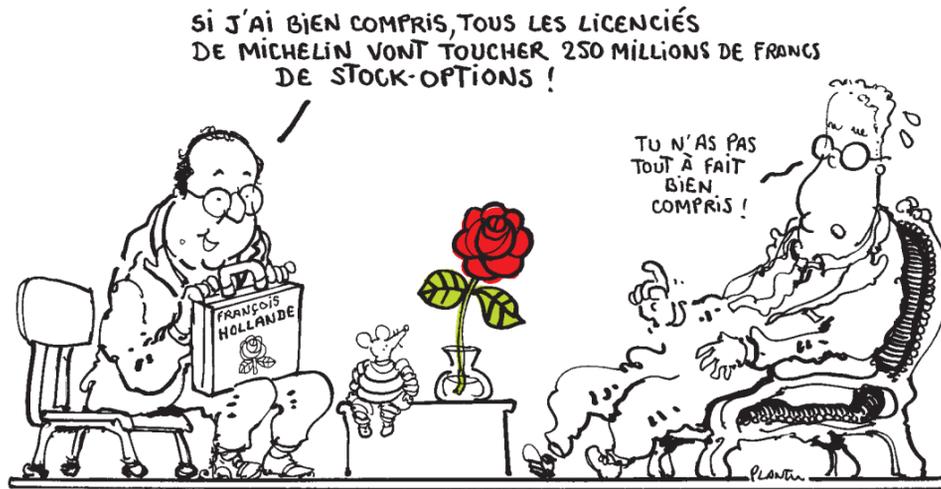
■ Les Occidentaux restent sans réactions

Lire pages 2 et 3

Le PS veut une France de salariés actionnaires

- Les socialistes souhaitent qu'un maximum de salariés participent au capital de leur entreprise
- Fonds de pension, fonds communs de placement, stock-options : ils annoncent une « remise à plat » de l'épargne salariale
- Ils critiquent l'opacité et les excès des stock-options

AU LENDEMAIN de la présentation par le premier ministre de son programme de gouvernement pour les deux ans à venir, un nouveau débat a surgi, mardi 28 septembre, à Strasbourg, sur une question qui divise la gauche plurielle : le dossier délicat de l'épargne salariale et des fonds de pension. Dominique Strauss-Kahn, qui avait été obligé, en janvier, à la demande de Lionel Jospin, de renoncer à une réforme des stock-options, a en effet relancé la controverse. Commentant les conditions financières du départ de Philippe Jaffré de la présidence d'Elf, le ministre des finances a estimé qu'elles « dépassent l'entendement ». Il a jugé « urgent » de revoir la législation afin qu'elle assure la « transparence » des stock-options et une « plus large » distribution aux cadres. De son côté, François Hollande a suggéré « d'expurger de la loi de finances toutes les dispositions prévues » qui s'apparentent à des stock-options. Mais le premier secrétaire du PS a,



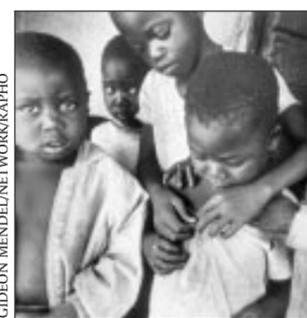
surtout, souhaité une « remise à plat de l'ensemble des mécanismes » de l'épargne salariale et de l'épargne retraite.

Deux autres débats partagent, par ailleurs, la majorité. D'une

part, les derniers arbitrages sur le projet de loi des 35 heures. D'autre part, la préparation de la manifestation pour l'emploi du 16 octobre, organisée par le PC, le MDC et l'extrême gauche. Alors que les

Verts hésitent à y participer, les socialistes ne cachent pas leur agacement devant cette initiative.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 15



REPORTAGE

Orphelins du sida

En Zambie, ils sont 1,6 million

Le sida aurait tué au moins un des parents de 1,6 million d'enfants zambiens, selon l'Unicef. Nombre de ceux qui n'ont pas la chance d'être accueillis dans ce qui leur reste de famille, livrés à eux-mêmes, rejoignent des gangs qui, pour survivre, écumant Cairo Road, l'artère chic de Lusaka, la capitale de ce pays d'Afrique australe où 20 % des adultes seraient atteints par le virus.

p. 14

Lycées : la grogne s'amplifie

LES MANIFESTATIONS lycéennes continuent. Les lycéens critiquent le peu d'effet du plan d'urgence promis par Claude Allègre en octobre 1998. Ils réclament davantage de démocratie ainsi que des personnels supplémentaires. Alors que les lycéens professionnels défilent avec leurs homologues de l'enseignement général, le ministère de l'éducation organise, pendant deux jours à Lille, un colloque national pour promouvoir cette filière. Dans un entretien au *Monde*, Bernard Charlot, professeur en sciences de l'éducation, explique pourquoi, en dépit de toutes les campagnes de communications, le lycée professionnel demeure le parent pauvre de l'éducation nationale.

Lire pages 10 et 11

Le maire de New York entend nettoyer sa ville des excréments d'éléphant

NEW YORK de notre correspondante

Après avoir guerryé contre les rats, les moustiques et les peep-shows, le maire républicain de New York, Rudy Giuliani, s'en prend à la création artistique. « Des trucs de malade », a notamment déclaré le maire à propos d'œuvres signées Damien Hirst, Marc Queen ou Chris Offili, qui doivent être exposées au Musée d'art de Brooklin à partir du 2 octobre. Une Sainte Vierge de Chris Offili, agrémentée de coupures de magazines pornographiques et d'excréments d'éléphant, a particulièrement irrité le maire et les responsables de l'Eglise catholique, qui ont crié au sacrilège. L'exposition, « Sensation », avait déjà fait scandale à Londres.

Un degré supplémentaire a été franchi, mardi 28 septembre, lorsque, après l'échec de négociations entre le conseil d'administration du musée et la municipalité, le musée a déposé plainte devant un tribunal fédéral pour violation du premier amendement de la Constitution américaine, qui garantit le droit à la libre expression. Le même jour, une lettre de protestation a été

adressée au maire par le Groupe des institutions culturelles de New York, une organisation qui rassemble des musées aussi prestigieux que le Metropolitan Museum et le Museum of Modern Art (MoMA). « Nous avions un beau bazar, a résumé mardi Michael Hess, conseiller juridique de la ville de New York. Maintenant, on a la troisième guerre mondiale. » La municipalité, elle, envisage de demander à la justice l'interdiction de l'ouverture de l'exposition.

Le ton était nettement monté à la fin de la semaine précédente, lorsque M. Giuliani avait annoncé qu'il envisageait de supprimer les subventions municipales au musée, le deuxième musée de New York, dont pratiquement un tiers du budget annuel (7 millions de dollars sur 23) est financé par la Ville de New York, ainsi que de dénoncer le bail centenaire qui les lie. Selon M. Giuliani, en demandant aux moins de dix-sept ans de ne venir qu'accompagnés par des adultes, le musée contrevient aux dispositions du bail qui l'obligent à être « ouvert et accessible aux écoles privées et publiques ». Les responsables financiers de la mairie ont ordonné

mardi l'annulation du prochain virement prévu sur le compte du musée, d'un montant de près d'un demi-million de dollars.

Les partisans de l'exposition font remarquer que lorsque, il y a deux ans, la galerie d'art moderne de Queens P.S.1, largement subventionnée par la municipalité, a exposé une vidéo permanente diffusant des scènes d'homosexualité, le maire n'a rien trouvé à y redire. Mais il y a deux ans, M. Giuliani n'était pas candidat au siège de sénateur de l'Etat de New York face à une dénommée Hillary Clinton, qui, bien entendu, a été priée de prendre position elle aussi, à la faveur d'une visite électorale à Harlem, lundi. Le maire a pris « une très mauvaise décision » en voulant couper les vivres au musée, a-t-elle dit. « Ce n'est pas parce que nous pouvons nous sentir offensés qu'il faut pénaliser ou fermer un musée tout entier. » Un lecteur du *New York Times* a renchéri : « Quand M. Giuliani demandera-t-il que la New York Public Library brûle les ouvrages avec lesquels il n'est pas d'accord ? »

Sylvie Kauffmann



SPECTACLES

Actrices et chanteuses

Elle a beaucoup chanté à l'écran. Aujourd'hui, Anna Karina (à droite) chante sur scène, à Mâcon, les textes que Philippe Katerine (à gauche) a écrits pour elle. A Bruxelles, de jeunes interprètes rendent hommage à Jeanne Moreau, autre grande figure de la nouvelle vague.

p. 34

L'homme de fer



FRANCIS MER

PDG D'USINOR, Francis Mer a sauvé la sidérurgie française au prix de sacrifices sociaux et grâce au soutien massif de l'Etat. Patron autoritaire, toujours insatisfait, il tient un discours anticonformiste et revendique une dimension humaine pour l'entreprise.

Lire page 18



Prix TTC depuis un poste fixe à partir d'une zone couverte par AXS Telecom. Tarifs résidentiels 09/99.

POINT DE VUE

Souverainisme, j'écris ton nom

par William Abitbol et Paul-Marie Coûteaux

PASQUA, Saint-Josse, Bové : la rupture, la résistance, la révolte. Signe d'un changement d'époque plus profond qu'on ne le devine encore, les trois personnalités qui auront marqué cette année la vie publique française ont, chacune à sa façon, illustré le refus du monde tel qu'il va, ce simple « non » qui est la source même de tout engagement. Au moment où le discrédit de la classe politique est en train de devenir discrédit de la politique elle-même, et tandis que beaucoup se prenaient à penser que nulle dissidence et bientôt nul authentique débat n'étaient encore possibles, voici, comme toujours dans notre pays, que de ses profondeurs surgissent des signes de résistance. Mieux encore : le refus multiforme d'une mise en tutelle générale des activités humaines par une pléiade de sociétés multinationales et de constructions supranationales a trouvé son nom : le souverainisme.

Paradoxe à peine croyable, c'est sous une présidence prétendue gaulliste que les gaullistes sont obligés de trouver un mot nouveau pour se nommer eux-mêmes, modernes marranes contraints à abjurer leur fidélité pour garder une voix dans une France livrée au prêt-à-penser mondialiste. Un septennat pour rien ? Si : pour tuer le mot « gaullisme ». Mais l'histoire, qui retiendra les brèves périodes d'exercice du pouvoir par Jacques Chirac plutôt que ses interminables campagnes et autres tentatives de reconquête, les rangera sans doute parmi ces moments d'abandon qui toujours précèdent la renaissance de la France.

Lire la suite page 16

William Abitbol et Paul-Marie Coûteaux sont députés européens (Groupe Union pour l'Europe des nations).



VOYAGES

Chez Mauriac

Le Vieux Bordeaux, le domaine de Malagar, la lande et la vigne : François Mauriac a puisé son œuvre dans son terroir, la Gironde. Dans les airs, rien n'est trop beau pour les passagers des classes affaires.

p. 30 à 32

International.....	2	Tableau de bord.....	25
France.....	6	Aujourd'hui.....	28
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	33
Carnet.....	12	Culture.....	34
Régions.....	13	Guide culturel.....	36
Horizons.....	14	Abonnements.....	37
Entreprises.....	18	Abonnements.....	37
Communication.....	24	Radio-Télévision.....	38

M 0147 - 930 - 7,50 F

INTERNATIONAL

LE MONDE / JEUDI 30 SEPTEMBRE 1999

RUSSIE Les bombardements russes sur la république caucasienne se poursuivaient mercredi 29 septembre pour le vingt-cinquième jour consécutif. ● LE KREMLIN se prévaut

du « précédent » de l'opération menée par l'OTAN au Kosovo pour justifier ses opérations. ● LES RÉFUGIÉS se pressent aux frontières. L'armée empêche les civils tchétchènes de

fuir. Moscou refuse l'aide des organisations internationales. ● LE GÉNÉRAL Alexandre Lebed, dans une interview accordée au *Figaro* mercredi, accuse le Kremlin d'être de mêche

avec les islamistes « afin de créer une terreur massive » et de « déstabiliser » la Russie avant les élections. ● LA TÉLÉVISION russe NTV signalait, mercredi matin, que le président

daghestanais, Magomed Magomedov, était empêché de se rendre à une rencontre prévue avec son homologue tchétchène, Aslan Maskhadov, à Khassaviourt, au Daghestan.

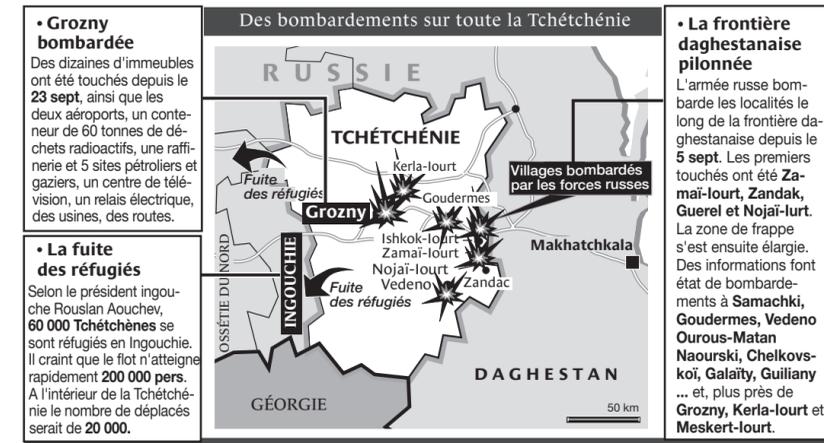
Moscou intensifie sa « sale guerre » en Tchétchénie

Les Russes continuent de bombarder quotidiennement la petite république indépendantiste. Les frappes visent désormais tout son territoire. 60 000 civils se sont déjà réfugiés en Ingouchie voisine. Des milliers d'autres sont bloqués aux frontières

LA RUSSIE continuait, mardi 28 septembre, à bombarder, dans un strict huis clos médiatique, la minuscule République périphérique de Tchétchénie qu'elle avait déjà réduite en cendres en 1994-1996. Elle continuait aussi à prétendre user des « méthodes » de l'OTAN – guerre aérienne, menace d'intervention terrestre et « action humanitaire » pour les réfugiés –, sans que quiconque s'insurge contre cette mystification sanglante, avec ses « points de presse » organisés par le Kremlin, imitant ceux de Jamie Shea, porte-parole de l'OTAN, durant la campagne du Kosovo. Car, s'il y avait une comparaison à faire, ce serait non pas avec l'OTAN, mais avec un Slobodan Milosevic en train de bombarder à nouveau le Kosovo, trois ans après en avoir retiré son armée défaite par des indépendantistes qui se seraient battus, seuls, deux ans durant, avant d'hériter d'un pays détruit et d'une capitale rasée. Le tout dans l'indifférence totale de l'Occident, qui n'aurait pas consacré un sou à la reconstruction.

« REVANCHE »

Dans un nouvel élan de patriotisme guerrier, le premier ministre, Vladimir Poutine, a affirmé mardi que « l'Histoire, au cours des siècles, a montré que la Russie n'a jamais perdu. Elle ne perdra pas cette fois non plus », évacuant ainsi la défaite de 1996, dont il promettait la veille de ne pas répéter les erreurs. « Nous n'enversons pas cette fois-ci nos garçons sous le feu, nous mettrons à profit l'aviation et les moyens modernes pour



détruire les terroristes et leurs infrastructures.»

La manière dont sa guerre « façon OTAN » se déroule sur le terrain a été rapportée, lundi, par le correspondant en Tchétchénie de Radio Liberté : « Une des bombes est tombée dans la cour de l'école secondaire de Staria Sounja (sortie est de Grozny) au moment de la récréation. Plusieurs maisons ont été complètement détruites et l'hôpital, situé en face, a été endommagé. Il y aurait eu 12 morts dont 8 enfants. On ne sait pas au juste, car les blessés et les morts ont été vite emmenés. Dans ce village, il n'y a jamais eu de combattants, même pas de poste de police. » Depuis jeudi, quand les

bombardements se sont étendus à toute la République, il y aurait eu 200 à 300 morts, surtout à Grozny, où sont arrivés 20 000 réfugiés des zones frontalières du Daghestan, bombardées depuis le 5 septembre. Des villages qui n'avaient rien à voir avec des « bases terroristes » furent alors détruits, avait constaté Le Monde.

Le célèbre chroniqueur militaire « démocrate » des *Nouvelles de Moscou*, Alexandre Jilina, a affirmé que ces destructions furent menées par... les Tchétchènes eux-mêmes, à des fins de propagande ! C'est ce qu'affirmaient souvent, lors du précédent conflit, les militaires russes que M. Ji-

line était alors le premier à railler. Mais le vent a tourné : rares sont aujourd'hui les voix à Moscou qui dénoncent les grands médias. On peut y lire qu'il faut « détruire la Tchétchénie au napalm, aux armes bactériologiques et à tout ce que notre armée, qui fut forte, garde à sa disposition ». Qui ose rappeler que la culpabilité des « terroristes tchétchènes » dans les attentats, qui ont fait près de 300 morts en Russie et entraîné les bombardements actuels, reste tout sauf prouvée ?

Cette guerre de « revanche » dévastée aujourd'hui une Tchétchénie aux hôpitaux largement détruits lors du conflit précédent et privée pro-

gressivement de gaz et d'électricité. Parmi les cibles touchées se trouvent, outre les maisons, une des rares stations électriques du pays, une briqueterie, la seule raffinerie de pétrole qui faisait encore mine de fonctionner, la télévision (remise partiellement en marche lundi) l'aéroport civil (qui était fermé), la base des forces de police et des ponts. Soit le peu qu'il restait d'une économie dont la destruction, en 1994-1996, explique en partie les dérives criminelles de certains chefs de guerre, contre lesquelles le Kremlin prétend à nouveau lutter avec ses bombes...

POPULARITÉ DE M. POUTINE

Le ministre de la défense, Igor Sergeïev, a répété lundi que « les bombardements vont continuer jusqu'à ce que le dernier bandit soit exterminé », phrase répétée ad nauseam et en vain lors du dernier conflit. Le premier ministre, lui, s'est voulu rassurant : « Actuellement, a déclaré mardi M. Poutine, nous ne parlons pas d'opération terrestre, les mesures prises contre le terrorisme sont assez efficaces » et pourraient durer un temps indéterminé – un mois, ont dit certains officiers. Mais « si nous n'atteignons pas notre objectif, nous examinerons d'autres solutions », a-t-il ajouté. L'une, couramment évoquée, consiste à envahir le seul nord de la Tchétchénie, sa « partie utile », pour y installer un pouvoir fantôme. Elle n'aurait guère plus de chances de succès, à terme, que la même tentative faite en 1995 dans l'ensemble du pays.

Le problème est que nul ne sait

quels sont les objectifs réels du Kremlin. Il ne peut s'agir d'exterminer « le dernier des terroristes » : leur nombre ne peut que croître sous les bombes, qui multiplient aussi les risques de voir les Tchétchènes guerroyer contre la Russie hors de leur république, comme ils l'ont annoncé. D'ailleurs, le « terroriste islamiste numéro un », Chamil Bassaev, est présenté par l'éminence grise du Kremlin, Boris Berezovski, comme le vrai « homme fort » de la Tchétchénie, avec lequel Moscou pourrait un jour négocier...

L'objectif est donc ailleurs. S'agit-il, en agitant l'épouvantail du terrorisme islamiste, de s'attirer les bonnes grâces de l'Occident, en détournant son attention des scandales financiers qui ont fini par atteindre le « clan » présidentiel ? Ou bien de développer délibérément une stratégie de tension, non pour éviter les échéances électorales, mais pour mieux manipuler les scrutins ? Dans les deux cas, des résultats sont déjà atteints : les membres du G 7, loin de s'indigner des bombes qui pleuvent sur les civils, ont promis de maintenir leur aide à Moscou. Et la cote de popularité de M. Poutine, nouveau poulain de M. Berezovski, aurait grimpé de 2 % à 7 % en quelques semaines de guerre soutenue par les médias. Si ce dernier devait finalement échouer, on pourrait toujours, avant la présidentielle de juin 2000, trouver un homme providentiel capable de négocier la paix, qui emporterait alors tous les suffrages...

Sophie Shihab

Les gardes-frontières ne laissent passer que les Russes

MOZDOK (Ossétie du Nord)

de l'envoyé spécial de l'AFP

A 20 km de Mozdok, en Ossétie du Nord (Caucase russe), près de la frontière administrative avec la Tchétchénie, les soldats du ministère russe de l'intérieur creusent des tranchées et installent du matériel. Non loin d'eux, à un poste frontière, deux longues colonnes de Russes et de Tchétchènes se sont formées des deux côtés de la barrière. Il y a ceux qui veulent fuir la petite République indépendantiste tchétchène, bombardée depuis le 5 septembre par l'aviation russe, et ceux qui veulent retourner y chercher leurs parents ou amis.

Les ordres des gardes-frontières sont simples : seuls les Russes désirent sortir de Tchétchénie sont autorisés à passer, explique le responsable en chef du poste, le commandant Sergueï Riabinine. Lundi, 150 Russes ont traversé la frontière et, « au total, 1 000 Russes étaient passés » ces derniers jours. Tous à pied, car les voitures sont interdites. Quant à la colonne de Tchétchènes qui veulent rentrer en Tchétchénie, « nous la laisserons passer plus tard », a expliqué le commandant. En voiture ou à pied, traînant de lourds sacs, maris et femmes tchétchènes ne comprennent pas. « S'ils [les troupes fédérales russes] veulent éliminer les "bandits", pourquoi ne pas laisser partir la population ? Ils veulent détruire tout notre peuple », sanglote Maryam, une jeune habitante de Grozny (la capitale tchétchène).

« Pourquoi s'en prendre à la population civile ? Ce sont les gens simples qui souffrent des bombardements, pas les bandits », s'insurge Mamed Saïdaïev, quarante-huit ans. Et de menacer : « Si quelqu'un de ma famille

est tué, je prendrai les armes, je deviendrai un "bandit", comme on veut les appeler. » Rouslan Tchakiev, lui, a décidé de quitter la petite République après les bombardements de la journée près de Goudermes (est), sa ville natale. « Ils ont bombardé les environs de Goudermes. Quelqu'un a tiré sur un avion et tout le secteur d'où est parti le tir a été rasé, avec sa population », raconte-t-il, encore sous le choc. Beaucoup ont passé la journée à la frontière, après avoir été refoulés à d'autres postes. Marina Nikolaïevna, une Russe de soixante-six ans venue elle aussi de Goudermes et qui a réussi à passer, compatit : « Tout le monde veut partir, mais personne ne sait où aller. Personne n'a d'argent. »

Le long d'une autre frontière – entre la Tchétchénie et l'Ingouchie – des centaines de femmes et d'enfants attendaient, mardi. Plusieurs centaines d'autres, fuyant les bombardements, continuaient à arriver du côté tchétchène de la frontière mardi en début d'après-midi, a constaté l'AFP. Le président ingouche, Rouslan Aouchev, qui a fait état de la présence de 60 000 personnes déplacées de Tchétchénie dans sa petite République, a lancé un appel au Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Sans moyens pour aider les personnes déplacées, les autorités ingouches n'ont pu qu'envoyer du pain et un peu d'aide alimentaire, afin de nourrir la foule massée à la frontière. Selon le président Aouchev, si les bombardements russes se poursuivent, le nombre de personnes déplacées venant de Tchétchénie pourrait rapidement atteindre les 200 000, soit l'équivalent de la population en Ingouchie.

Nikolai Topouria

MOSCOU

correspondance

« La capitale sera nettoyée de ses hôtes indésirables, en particulier de ceux qui viennent du Caucase », avait grondé Iouri Loujkov, le maire de Moscou, au lendemain des sanglants attentats attribués aux islamistes tchétchènes. Lundi 27 septembre, le maire a donné un cadre « juridique » à ces déclarations. Le document qu'il a signé ne parle pas de déportations, mais s'intitule : « Mesures temporaires pour l'expulsion hors de la ville des individus ayant enfreint le régime de l'enregistrement ».

En contradiction flagrante avec la Constitution russe, les non-Moscovites qui ne se sont pas fait enregistrer (ou réenregistrer) à cette date auprès de la police municipale, peuvent être reconduits, de force, aux frontières de la capitale. Les personnes concernées sont nombreuses, puisque 19 845 individus, en grande majorité des Caucasiens, n'ayant pu « justifier leur présence » à Moscou, se sont vus refuser l'« enregistrement » (le nouveau nom de la propiska, l'autorisation de résidence datant de l'époque stalinienne). Mercredi, le quotidien *Novye Izvestia* signalait que 584 personnes avaient

déjà été expulsées. La veille, d'autres journaux avaient froidement détaillé les étapes de l'expulsion, déclenchée au nom de la « défense des droits des citoyens face aux menaces criminelles » : avertissement écrit enjoignant les « illégaux » à quitter la ville ; regroupement des « réfractaires » ; puis expulsion par trains ou autobus.

DISPARITIONS

Mais les autorités moscovites n'ont pas attendu ces directives pour lancer la chasse au « faciès caucasien ». Depuis le 9 septembre, jour où un premier immeuble de la capitale fut pulvérisé par une bombe, la représentation officielle de Tchétchénie à Moscou a reçu des centaines de lettres et d'appels au secours.

« Le scénario est toujours le même » explique Husein Berzoukaev, le représentant à Moscou du ministère de l'intérieur tchétchène : « le policier chargé de l'enregistrement conseille d'abord au Tchétchène de rentrer "se battre" chez lui ». S'il refuse, c'est une descente de police, il est alors tabassé et il n'est pas rare qu'on découvre finalement dans sa table de nuit un paquet de poudre

blanche, de la drogue, ou un pistolet ».

« L'appétit des forces de l'ordre est sans limite », précise Maïarbek Vatchagaïev, le représentant du président tchétchène à Moscou. « Seules les familles les plus riches ont pu racheter leur frère, fils ou mari, arbitrairement jeté en prison » précise-t-il. Mais, déjà des dizaines de disparitions ont été signalées. Certaines informations, invérifiables pour le moment, rapportent l'existence d'un « camp de filtrage », près de la ville de Domodiedovo, aux alentours de Moscou. Comme aux pires heures de la première guerre russo-tchétchène (1994-1996), les détenus serviraient de monnaie d'échange contre des soldats russes faits prisonniers au Daghestan.

« Nous avons recueilli les témoignages de deux hommes qui ont pu sortir, mais ils ont refusé de porter plainte et sont immédiatement rentrés au pays », explique Husein Berzoukaev. Comme eux, la plupart de ceux qui ont subi des violences préfèrent se taire ou plier bagages. Les rares plaintes adressées au parquet général russe ont en outre été rejetées.

Agathe Duparc

Les mères de soldats dénoncent un trafic de conscrits, envoyés au front et « vendus » par leurs propres officiers

« NOUS demandons l'arrêt immédiat des tueries, le retrait des troupes russes du Daghestan et le désarmement des habitants de cette République », ont réclamé les représentantes des « Mères de soldats » de Saint-Petersbourg, lors d'une visite au Conseil de l'Europe, mercredi 22 et jeudi 23 septembre. Timide expression d'une société civile à l'état d'ébauche, cette ONG russe s'est fixé pour but la défense des droits des appelés, dans une armée en totale décomposition.

Inlassablement, depuis 1990, les Mères dénoncent les mauvais traitements, les crimes maquillés en suicides, les réductions en esclavage des jeunes appelés russes, victimes d'un bizutage (*diedovchtchina*) aux formes de plus en plus perverses. Elles mènent aussi un travail d'information auprès des familles. Au plus fort de la guerre russo-tchétchène (1994-1996), ce

sont elles qui, déjà, incitèrent – et aidèrent – les proches des conscrits russes à se rendre sur le front pour y récupérer leurs fils. « Aujourd'hui cela recommence. Comme lors du premier conflit [russo-tchétchène], ce sont de tout jeunes gamins qu'on envoie là-bas », déplore Elena Vilenkaïa, coprésidente de l'organisation.

LA « CHASSE AUX APPELÉS »

Entre juin et août 1999, vingt et une familles, dont les fils se sont retrouvés en première ligne au lendemain de leur enrôlement sans en avoir été informés, ont fait appel aux Mères de Saint-Petersbourg. Tel est le cas de Kirill Blokhine, dix-huit ans, envoyé au Daghestan – avec soixante-dix autres, explique-t-il à sa mère dans une lettre – le jour même de son incorporation, le 28 juin. Officiellement, ne devaient être envoyés vers les zones

de combat que les soldats ayant déjà fait six mois de service (sur une durée totale de dix-huit mois). Un oukase présidentiel, édicté en novembre 1998, précise même que l'utilisation d'appelés dans des conflits armés ne peut se faire « que sur la base du volontariat ». Mais l'armée, qui a perdu tout prestige, peine à mobiliser.

Les quotas d'incorporation ne sont réalisés qu'à 30 %. Ceux qui peuvent paient pour bénéficier d'un sursis. Dans son édition du 16 avril 1999, *L'Etoile rouge*, le quotidien de l'armée, affichait les « tarifs » : 750 dollars pour un report d'incorporation d'un an, 350 dollars pour six mois. Aussi c'est une véritable « chasse au conscrit » que se livre, deux fois par an (juin et décembre), la police russe, traquant les futurs appelés au domicile, dans les transports en commun, à l'université... Lors de la

guerre russo-tchétchène de 1994-1996, le recours aux « *kontraktniki* » (mercenaires) s'était développé, mais, faute de financement, la source s'est tarie. L'armée est dans un état catastrophique. Les arrières de salaires du secteur militaire atteignent 4 milliards de roubles (158 millions de dollars). Les soldes versés : 35 dollars pour un simple soldat, 70 pour un officier, sont inférieures au minimum vital (150 dollars par mois).

Cette situation a des conséquences tragiques. Les officiers traditionnels à tout va pour boucler leurs fins de mois : les armes, d'abord, mais aussi les produits alimentaires réservés à la cantine de leur unité. « En règle générale, les recrues reçoivent 20 kilos dans les premiers mois de leur incorporation », notait un rapport du Conseil de l'Europe en juin 1998. « Cela n'a guère changé, mais il y a pire », explique Ella

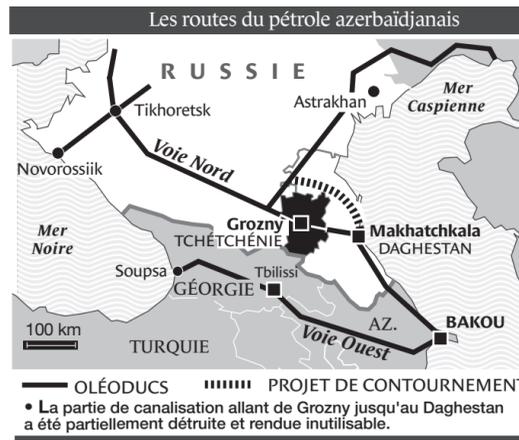
Mikhaïlovna, coprésidente de l'organisation. Il n'est pas rare, raconte-t-elle, que des appelés soient « vendus » par leurs supérieurs comme main-d'œuvre bon marché à des entrepreneurs locaux, sur des chantiers de construction, dans des fermes et même « à la centrale nucléaire de Sosnovy Bor [centrale du type Tchernobyl, située dans la région de Saint-Petersbourg], où des conscrits charrient des déchets nucléaires sans protection d'aucune sorte. Les officiers empochent l'argent, les appelés ne touchent rien ».

46 « KIDNAPPÉS »

Et de conter l'histoire de l'appelé Sergueï Leontiev, originaire de Samara (sud de la Fédération russe), vendu – 200 dollars selon ses dires – par ses compagnons de chambre à des ravisseurs tchétchènes, qui ont ensuite exigé une rançon

(15 000 dollars) en échange de sa libération. A peine Sergueï disparu, sa mère reçut un télégramme de la caserne indiquant que son fils était porté « déserteur ». Après des mois d'incertitude sur le sort du jeune appelé, les Mères réussissent à l'échanger contre un Tchétchène détenu à Saint-Petersbourg dans le cadre des recherches sur les récents attentats, et contre lequel aucune charge n'avait été retenue. Dans la même veine, la presse russe révéla, il y a six mois, un trafic de conscrits vers la Tchétchénie, organisé par des officiers de la 136^e brigade d'artillerie de Bouïnaks, au Daghestan. Selon le quotidien *Kommerçant*, quarante-six soldats de l'unité furent alors « kidnappés » par des bandes tchétchènes, avec la complicité de leurs officiers, intéressés à la rançon.

Marie Jégo



Les intérêts pétroliers russes autre enjeu du conflit

LA RICHESSE pétrolière de la Caspienne n'est sans doute pas la première raison des conflits qui déchirent ses pourtours, comme on veut souvent le faire croire à Moscou, mais elle contribue à les exacerber. Trois mois avant ceux qui ont commencé cet été au Daghestan, a expliqué au Monde le président tchétchène, Aslan Maskhadov, d'étranges agitateurs étaient entrés en action dans les villages situés le long de l'oléoduc qui traverse la Tchétchénie. Remis rapidement en état après l'accord de paix signé en mai 1997 par les présidents Eltsine et Maskhadov, l'oléoduc avait permis le transit, vers le port russe de Novorossiïsk, sur la mer Noire, des premières tonnes de brut pompées au large de l'Azerbaïdjan, dans le cadre du « contrat du siècle » signé il y a cinq ans par ce pays avec l'AIOC, un consortium pétrolier conduit par les Anglo-saxons.

Cet oléoduc Bakou-Grozny-Novorossiïsk, devenu le seul point de convergence des intérêts tchétchènes et russes, a permis jusqu'ici de renflouer quelque peu les caisses vides du gouvernement d'Aslan Maskhadov. Mais il avait beaucoup d'ennemis. D'une part, certains des opposants tchétchènes « radicaux », hostiles à tout ce qui pouvait les lier à la Russie. Mais aussi les Américains et les Turcs, désireux de voir le tracé d'évacuation de l'or noir de la Caspienne échapper à l'emprise russe. Ces derniers ont donc poussé un autre projet : la rénovation d'un oléoduc passant par la Géorgie vers Soupsa, sur la mer Noire. Celui-ci fut inauguré en grande pompe en mai dernier.

Menace sur l'Azerbaïdjan

Moscou a annoncé mardi « disposer d'informations sur l'activité d'organisations qui octroient un soutien aux extrémistes et terroristes tchétchènes et daghestanais » en Azerbaïdjan. La Russie avait déjà accusé la semaine dernière ce pays, qui produit l'essentiel du pétrole de la Caspienne, de laisser transiter par son territoire des combattants, des armes et de l'argent. Le président azerbaïdjanais, Gueïdar Aliev, avait qualifié ces accusations de « mensonges et calomnies ». - (AFP)

C'est alors que commencèrent les ennuis d'Aslan Maskhadov. « Des inconnus sont passés dans les villages pour inciter la population à faire des trous dans notre oléoduc et à s'y servir », a-t-il dit. « Ils affirmaient que c'était moi qui en avais donné l'ordre, parce que je ne pouvais plus payer les retraites. Le résultat fut désastreux, j'ai dû envoyer ma garde pour faire cesser la vandalisation d'une station de pompage, dont le métal était arraché pour être vendu au poids ». L'ordre fut rétabli, mais le mal était fait. L'Azerbaïdjan a cessé d'envoyer son brut par l'oléoduc nord, la Russie a cessé de payer des royalties à la Tchétchénie, qui n'a plus eu les moyens de financer les réparations nécessaires. Le brut que l'AIOC envoyait toujours vers le nord fut chargé sur des trains traversant le Daghestan, avant de rejoindre, en Russie même, l'oléoduc allant vers Novorossiïsk. Mais les quantités n'étaient plus les mêmes.

A la faveur du chaos créé en septembre à Moscou par les explosions qui ont détruit deux immeubles d'habitation, la société

Transneft, propriétaire de tous les oléoducs russes, a changé de directeur. Un proche du milliardaire Boris Berezovski, Semion Vainsh-tok, fut, manu militari, dans le strict sens du terme, installé à sa tête. Dans sa première déclaration, il annonça avoir reçu l'ordre de construire une bretelle pour contourner la Tchétchénie. La décision fut confirmée par le premier ministre, Vladimir Poutine, et le ministre de l'énergie, Viktor Kaloujnyï, eux-aussi installés, en sous-main, par M. Berezovski. Un des quotidiens possédés par ce dernier, *Nezavissimaïa Gazeta*, titrait alors sur le « tournant stratégique, rompant avec des années d'indécision, pris dans le nord-Caucase » : la Russie a fait une croix sur la Tchétchénie comme partenaire pétrolier, affirmait le journal, soulignant qu'il faut voir là la raison de la destruction systématique, depuis quelques jours, par les bombardiers russes, de toute l'infrastructure pétrolière tchétchène. Alors que, jusqu'en 1990 encore, ses raffineries fournissaient, par exemple 80 % du kérosène utilisé en URSS.

HABILLAGE RATIONNEL

Faut-il donc voir dans la sanglante fuite en avant du Kremlin en Tchétchénie le reflet du simple choix, sans doute intéressé, d'un de ses oligarques ? Une telle interprétation n'est peut-être qu'un habillage rationnel d'une réalité qui n'est pas. Il y a deux ans, le vice-premier ministre de l'époque, Boris Nemtsov, avait aussi annoncé la construction d'une telle portion d'oléoduc pour contourner la Tchétchénie. Les travaux, qui auraient été lancés, se sont vite arrêtés. La Russie n'avait pas les moyens d'investir quelques 300 millions de dollars dans un projet dont les chances de succès étaient faibles : le Daghestan, seul alternative possible au tracé tchétchène, était déjà en ébullition, et la bretelle en question aurait été une cible de choix pour un coup de main de « terroristes islamistes », tchétchènes ou daghestanais.

Le chef de guerre tchétchène Chamil Bassaev et son allié saoudien Khattab avaient-ils en tête, lorsqu'ils ont lancé leurs incursions au Daghestan, de couper la voie du pétrole azerbaïdjanais ? Ces incursions ont commencé début août, juste après que Transneft aient réussi à organiser le transport de ce brut par chemin de fer. Rien ne permet cependant de l'affirmer de façon catégorique. Même si Vladimir Poutine a accusé la semaine dernière des « radicaux islamistes étrangers, alliés des séparatistes de Tchétchénie et du Daghestan, de vouloir combler le vide de pouvoir dans la région en y créant un Etat qui s'emparerait des ressources de cette partie du monde et de cette partie de la Russie ». Car M. Poutine est mieux placé que quiconque pour connaître la nature des relations liant Chamil Bassaev à M. Berezovski, et pas seulement à d'obscurs « radicaux islamistes étrangers ».

Il reste que le Daghestan, qui couvre la plus grande part du littoral « russe » de la Caspienne, est un pion central dans la volonté du Kremlin de rester un acteur actif dans le futur partage de ses richesses. S'il perd cette République, il perd aussi toute chance d'avoir son mot à dire dans les grandes manœuvres qui vont s'accélérer à nouveau autour de la Caspienne, avec la remontée des prix du pétrole.

S. Sh.

Tony Blair veut « libérer » la Grande-Bretagne des « forces du conservatisme »

Le premier ministre britannique fait l'éloge de la « troisième voie » comme « politique progressiste »

« Patience, prudence et modernisation » : tels sont les maîtres mots du discours prononcé par Tony Blair, mardi 28 septembre, lors du congrès

du Parti travailliste qui se tient à Bournemouth du 27 septembre au 1^{er} octobre. Le premier ministre britannique a réfuté les critiques de ceux qui l'ac-

cusent de mener une politique conservatrice. Très populaire, il n'en est pas moins mis en cause pour un style de gouvernement trop « présidentiel ».

BOURNEMOUTH

de notre envoyé spécial

Dehors, de quinze à vingt mille manifestants des campagnes protestent à tue-tête contre le lointain projet travailliste d'interdire la chasse à courre, d'attenter à la sacro-sainte tradition. Dedans, un Tony Blair en grande forme, passionné et sentencieux, qui développera pendant cinquante-quatre minutes et devant trois mille délégués attentifs sa vision d'une « nouvelle société britannique modèle », une société d'ordre et de bienveillance où les talents de chacun seraient reconnus, développés à leur juste valeur, « sans distinction de classe » ou de pedigree familial. « La lutte des classes est terminée, réaffirme le premier ministre britannique, mais la bataille de l'égalité des chances commence à peine. »

Il faudra du temps pour mener ce projet à son terme et ce temps, le jeune et ambitieux patron du « nouveau travaillisme » entend bien l'obtenir. Rappelant aux délégués, qui célèbrent cette année les cent ans du Labour, qu'en un siècle le travaillisme à l'ancienne n'a exercé le pouvoir que vingt-deux années au total, Tony Blair lance un défi : celui de remporter, pour la première fois dans l'histoire du parti, un second mandat consécutif. « Nous sommes à mi-parcours du premier, constate le premier ministre, mais nous n'avons pas encore réalisé la moitié de nos projets pour le pays. Le siècle qui prend fin fut « celui du conservatisme », martèle-t-il, le prochain « sera celui du progressisme », le prochain « ne consacrera pas une nouvelle bataille entre capitalisme et socialisme, mais entre

les forces du progrès et celles du conservatisme, de droite comme de gauche. ». Les élections sont encore loin - mai 2001 -, mais Tony Blair garde l'œil sur l'objectif et fixe le cap. Son discours n'en est pas moins de facture plus philosophique que militante.

« PRUDENCE ET MODERNISATION »

Mises à part quelques « douces » spécifiques et peu coûteuses pour la santé publique, dont les services ne s'améliorent guère en dépit des efforts entrepris, et pour la police, invitée à se lancer plus hardiment dans la bataille contre la drogue avec de nouveaux moyens, le premier ministre n'est pas venu à la conférence comme un roi mage chargé de cadeaux. La veille, sur le même podium, le chancelier de l'Echiquier, Gordon

Brown, a renvoyé dans leurs buts ceux qui, à gauche et dans les syndicats, l'invitaient à profiter de la bonne santé des finances publiques pour accroître significativement le financement des services du même nom. Aujourd'hui, 28 septembre 1999, Tony Blair se félicite de « la nouvelle et bonne réputation de compétence économique » durement acquise par le « New Labour ». Pas question de la compromettre par des dépenses inconsidérées si l'on veut qu'aux prochaines élections « les gens votent pour nous, non seulement avec le cœur mais aussi avec leur tête ».

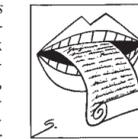
« Patience, prudence et modernisation » sont les maîtres mots de la « troisième voie ». « On nous a accusé de mener la même politique que l'ancienne équipe conservatrice, lance l'orateur, c'est ridicule ! Notre ambition est au contraire de libérer le pays et tous ses habitants des forces du conservatisme. » Créer « une nouvelle Grande-Bretagne de véritable égalité des chances n'est pas plus une trahison de l'histoire britannique que le « nouveau travaillisme » ne trahit les valeurs travaillistes ». La troisième voie « n'est pas un nouveau chemin entre conservatisme et progressisme, c'est une politique progressiste qui se distingue de tous les conservatismes, de droite comme de gauche ». Qu'on se le dise, sous Tony Blair, « après un siècle d'antagonisme, l'efficacité économique et la justice sociale travaillent finalement ensemble, en partenariat ».

Patrice Claude

« Nous n'avons pas à choisir entre l'Europe et l'Amérique »

Voici des extraits du discours prononcé, mardi 28 septembre, par Tony Blair :

Tout au long du demi-siècle qui vient de s'écouler, nous avons été déchirés entre l'Europe et l'Amérique (...). Je pose cette simple question : notre destinée est-elle ou non avec l'Europe ? Si la réponse est non, alors nous devrions la quitter. Nous quitterions alors une union économique avec laquelle nous faisons 50 % de notre commerce et de laquelle dépendent des millions de nos emplois. Notre avenir économique serait incertain (...), nous ne serions pas une puissance. La Grande-Bretagne cesserait de jouer une part déterminante dans l'avenir du continent auquel nous appartenons.



VERBATIM

Nous pouvons choisir notre destinée. Mais nous devons le faire les yeux ouverts, les sens en alerte, ni aveuglés ni endormis par l'incessante propagande des europhobes. La monnaie unique est une décision suspendue à des conditions économiques que nous avons fixées, et à l'assentiment du peuple britannique par référendum. Si nous pensons que notre destin est en Europe, alors abandonnons une fois pour toutes les hésitations, l'embrouillamini et la tiédeur qui ont caractérisé nos relations avec l'Europe pendant quarante ans (...).

Il n'y a pas pour nous de choix entre l'Europe et l'Amérique. La Grande-Bretagne est plus importante aujourd'hui auprès de l'Amérique parce qu'elle est importante en Europe (...). Ne laissons pas l'isolationnisme étroit des conservateurs bloquer notre chemin dans cette direction.

La « présidentialisation » du pouvoir britannique s'accélère

LONDRES

de notre correspondant

Naguère, on l'appelait « Bambi ». Aujourd'hui, c'est « Napoléon », ou plutôt « Bonaparte », l'homme qui voulait être empereur. En un peu plus de deux années de pouvoir, l'image de Tony Blair s'est métamorphosée. Le premier ministre britannique irradié de certitude, il adore les grandes envolées rhétoriques prononcées sur un ton de précheur et supporte de moins en moins la contradiction, dit-on dans son entourage. « Un vrai chef, un authentique patron, un grand leader doté d'une vision », se réjouissent ses thuriféraires. « Un maniaque du pouvoir, un obsédé du contrôle tous azimuts, un vrai flic », déplorent, surtout à gauche, les déçus, très minoritaires, du « blairisme ».

La dernière grande idée du premier ministre en matière de lutte contre la drogue - il propose un contrôle sanguin systématique pour tous les auteurs de crimes ou délits, avec fichage génétique obligatoire par une police qui détient déjà l'empreinte ADN de plus de six cents mille sujets du royaume - n'est pas encore en cause. Certains mauvais esprits ont certes relevé l'homonymie qui existe entre le premier ministre et le créateur de « Big Brother » - le vrai nom de l'écrivain George Orwell, auteur de 1984 était Eric Blair (sans parenté) - mais la société britannique, pour être très surveillée, n'en est pas encore là. La réputation de maniaque du contrôle (control freak) de Tony Blair ne date pas d'hier et le premier ministre passe son temps à la réfuter. Son nouveau sobriquet « impérial » courait les salles de rédaction depuis déjà quelques mois.

Le voici maintenant - délice des caricaturistes - répandu dans toutes les colonnes à cause d'un rapport partiellement rendu public ces derniers jours et intitulé : « Les pouvoirs derrière le premier ministre : l'influence dissimulée du n° 10, Downing Street », le célèbre et modeste petit immeuble londonien qui abrite la résidence et les bureaux du chef du gouvernement. Dennis Kavanagh et Anthony Seldon, les deux universitaires chargés par un organisme semi-public d'étudier la fonction

nement du pouvoir sous Tony Blair n'y vont pas par quatre chemins : les méthodes de gestion du premier ministre sont de « type bonapartiste ».

En clair : centralisation maximale du processus décisionnel, du suivi et de la communication publique. Citant, anonymement, l'un des multiples conseillers du prince - 150 au total, c'est-à-dire deux fois plus que son prédécesseur - les auteurs lui prêtent cette réflexion désabusée : « Le cabinet (le gouvernement sans les secrétaires d'Etat) est mort. Ce dont il est question désormais, c'est d'un puissant leadership au centre, doublé de structures spécialement créées et dirigées par des fidèles recrutés pour suivre la bonne mise en œuvre des décisions prises. D'une certaine manière, ajoute le conseiller, nous voulons remplacer les vieilles baronnies ministérielles par un système bonapartiste. »

Finies les longues réunions gouvernementales bi-hébdomadaires que Margaret Thatcher faisaient parfois durer plus de deux heures même lorsque les décisions étaient déjà prises, de manière à « faire sérieux ». Sous Tony Blair, affirmait nos deux

universitaires, les décisions sont prises en amont, par le premier ministre et ses conseillers spéciaux qui « doublent », sur presque tous les grands sujets du moment, chacun des ministres en titre, ces derniers devant souvent se contenter d'approuver, en aval et en quatrième vitesse, ce qui a déjà été décidé par « le patron ». « Les conseils des ministres, écrit le professeur Kavanagh, durent parfois moins de quarante minutes ! Fini le sentiment de collégialité entre ministres. »

« Bambi » est devenu « Napoléon Bonaparte »...

Surveillés par les conseillers de presse du « number 10 », leur chef suprême, Alastair Campbell, a spécialement reçu du « patron » le droit, sans précédent, de commander aux hauts fonctionnaires et s'autoriser à morigéner certains ministres, les membres

du gouvernement, à l'exception des « puissants » comme Gordon Brown (Echiquier) ou Robin Cook (affaires étrangères), sont invités à rester en toute circonstance « dans la ligne » et doivent soumettre préalablement toutes leurs grandes interventions publiques aux scrupuleurs de Tony. L'« unité de communication stratégique » et l'« unité de réputation », chargée de répliquer à toutes les attaques politiques, qu'elles viennent de la presse, des Communes ou de la vieille garde travailliste qui ne se reconnaît pas dans la « troisième voie », veillent au grain.

La méthode de pouvoir mise en œuvre à Londres par Tony Blair, constate le professeur Kavanagh, correspond à une forte présidentialisation du régime et s'inspire, « plus que jamais dans l'ère moderne », de l'exemple américain. Il est vrai qu'aucun premier ministre n'a joui d'une telle autorité et d'une telle popularité à mi-parcours de son mandat. Mais attention, prévient l'universitaire, « Tony Bonaparte pourrait un jour rencontrer son Waterloo... ».

P. C.



Denis Guedj

GÉNIS OU LE BAMBOU PARAPLUIE



Tout cela est bien sérieux, il y va de l'homme sur terre ; mais Denis Guedj l'écrit avec un humour duplice irrésistible. J'y ai pris un plaisir extrême.

Jean-Jacques Brochier, Magazine littéraire

BOUILLON DE CULTURE LE 1^{er} OCTOBRE

Editions du Seuil

FRANCE

LE MONDE / JEUDI 30 SEPTEMBRE 1999

« **DEUXIÈME ÉTAPE** » Les parlementaires socialistes, réunis à Strasbourg les 27 et 28 septembre, ont continué à débattre, mardi, des grandes orientations de la politique

économique et sociale du gouvernement. ● **LES STOCK-OPTIONS** refont surface. Alors que le premier ministre a enterré, en début d'année, le projet voulu par Dominique Strauss-Kahn,

le « cas Jaffré » relance le débat. Si une réforme est engagée, M. Hollande souhaite qu'elle concerne plus généralement l'épargne salariale. ● **LES 35 HEURES** suscitent l'inquié-

tude des élus du PS. Le projet de loi n'offre pas, selon eux, de garanties suffisantes sur le niveau du SMIC. ● **LA MANIFESTATION** du 16 octobre, décidée par la « gauche rouge », inté-

grera le mot d'ordre de « relèvement des minima sociaux ». Les Verts hésitent encore à s'y associer tandis que le PS s'en inquiète. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

Les socialistes rouvrent le débat sensible de l'épargne salariale

Alors que Matignon avait enterré le projet de Bercy sur les stock-options, le « cas Jaffré » relance le débat sur la rémunération des cadres dirigeants. François Hollande plaide pour une réforme plus générale, portant sur les différentes formes d'épargne des salariés

ÉPARGNE salariale, fonds de pension, stock-options : « Il est urgent de légiférer », a déclaré Dominique Strauss-Kahn aux journées parlementaires du PS, à Strasbourg, mardi 28 septembre. Le ministre de l'économie et des finances est sans doute allé un peu vite en besogne. « Il n'y a pas aujourd'hui de projet de loi en préparation à Bercy, dit-on dans son entourage, nous allons procéder à une remise à plat de l'ensemble de ces mécanismes, qui sont très complexes, parfois très opaques, et pas toujours très efficaces. »

L'épargne salariale en France résulte d'un empilement de mesures, qui rend peu lisibles les mécanismes existants. Elle profite peu aux salariés des PME et n'est pas souvent gérée de façon vraiment collective. Dans les plus grandes entreprises, son rôle est très variable. Les entreprises privatisées sont probablement les mieux loties. Le poids des salariés de la Société générale dans son combat contre la BNP en est un exemple. De manière générale, l'actionnariat salarié est plus faible en France qu'ailleurs. Corollaire de ce constat, les plus grandes entreprises françaises sont détenues à 40 % par des capitaux étrangers, alors qu'en Angleterre, aux États-

Unis ou au Japon ce taux est généralement inférieur à 15 %. « Cela pose la question du maintien des centres de décision en France », considère-t-on à Bercy. « Le gouvernement pense nécessaire, s'agissant des salariés actionnaires, de renforcer leur rôle, leurs moyens d'action et leur représentation », déclarait Lionel Jospin dans son intervention aux journées parlementaires du PS, lundi.

M. Strauss-Kahn a également affirmé qu'il fallait « poursuivre » dans la voie de « fonds partenariaux d'épargne salariale », ou fonds de pension. Martine Aubry en a posé les conditions : que ces fonds s'adressent à tous les salariés qui le souhaitent, qu'ils soient gérés collectivement, et qu'ils soient partiellement investis dans l'entreprise.

ASSURER LA « TRANSPARENCE »

Autre sujet, les stock-options sont réservées aux cadres dirigeants et sont attribuées dans la plus grande discrétion. Ce qui conduit à des abus. Les socialistes évoquent en particulier le cas du PDG démissionnaire d'Elf, Philippe Jaffré (lire ci-contre). Mardi matin, à Strasbourg, lors d'une table ronde sur la croissance, l'emploi, les 35 heures et la protection

sociale, réunissant Mme Aubry et M. Strauss-Kahn, ce dernier a lancé un petit pavé dans la mare. Après avoir estimé que les sommes évoquées à l'occasion du départ de M. Jaffré « dépassent l'entendement », il a jugé « urgent » de prévoir une législation sur les stock-options afin d'assurer leur « transparence » et a regretté que les dispositions en ce sens qu'il avait liées au projet de Claude Allègre sur la recherche et l'innovation en aient été retirées. Le ministre a souhaité également que la distribution de stock-options, qui ne concerne à l'heure ac-

tuelle qu'un petit nombre de dirigeants, touche « plus largement » les cadres.

Ces sujets sont également au cœur des réflexions socialistes. A l'initiative de François Hollande, le PS a engagé une réflexion sur l'actionnariat salarié et le développement de l'épargne salariale. L'ancien ministre Michel Sapin et deux députés, François Lamy et Gaëtan Gorce, devraient aborder ce thème dans le cadre de leur groupe de travail sur les nouveaux droits des salariés. De son côté, Laurent Fabius a fait allusion à la fusion Total-Elf et aux indemnités prévues

Le « cas Jaffré »

La bataille entre les deux pétroliers français, qui a abouti à la prise de contrôle de Total sur Elf, alimente des rumeurs sur le montant des indemnités versées au président démissionnaire d'Elf, Philippe Jaffré. Souvent, indemnités et stock-options sont mélangées. Sans en indiquer le montant, M. Jaffré a jugé les conditions de son départ « très banales ». Selon les informations du *Canard enchaîné* (daté du 29 septembre), dont *Le Monde* a obtenu confirmation, ses indemnités s'élèvent à 40 millions de francs, soit trois ans de salaires. Quant aux stock-options, elles ne sont pas liées à sa démission. Depuis la privatisation du groupe, en 1994, des stock-options sont attribuées chaque année aux dirigeants, et cette mesure a été étendue puisque cette distribution a concerné 810 salariés en 1997. Selon les syndicats, sur les 147 000 titres attribués, à 529 francs l'action, en 1997, aux six membres du comité de direction, le PDG en aurait reçu 60 000. La plus-value sera connue quand les titres auront été vendus.

pour M. Jaffré en affirmant, lundi, que « les récentes batailles pour des fusions gigantesques, où les gains des actionnaires, voire des dirigeants, semblent parfois plus déterminants que le sort des salariés ou des consommateurs, cependant que certaines inégalités se creusent jusqu'à menacer le lien social ».

EXHORTATIONS DE M. HOLLANDE

Dans son discours devant les parlementaires socialistes, mardi, M. Hollande n'a pas caché sa satisfaction au lendemain du discours de M. Jospin, qui « a confirmé le lancement de la deuxième étape ». Le premier secrétaire du PS a insisté sur les nouveaux droits des salariés en évoquant une actualisation des lois Auroux de 1982 afin de leur donner « les mêmes droits que ceux dont disposent les actionnaires ». « Je pense même, a-t-il ajouté, qu'il serait logique que, dans certaines conditions, ils puissent siéger dans les organes de décision de l'entreprise ».

M. Hollande a saisi l'occasion des « révélations plus ou moins étayées » sur les stock-options, pour se montrer insistant vis-à-vis de M. Strauss-Kahn, présent dans la salle : « Je suggère d'expurger de la loi de finances toutes les dispositions prévues, qui ont leur logique,

mais qui s'apparentent à de tels avantages, le temps que nous puissions examiner un texte sur l'épargne salariale qui remettra à plat l'ensemble de ces mécanismes ». « Sinon, a-t-il conclu, très applaudi, à l'inégalité dans les rémunérations s'ajoutera l'injustice dans les prélèvements ».

« Il ne s'agit que de mesures de faible portée », répond-on à Bercy. Le projet de loi de finances pour l'an 2000 élargit le champ des bons de souscription de part de créateurs d'entreprise (BSPCE) : le texte prévoit que ces bons, réservés aux entreprises de moins de quinze ans détenues au moins à 25 % par des personnes physiques, puissent être utilisés par des sociétés œuvrant dans le secteur de certains services, ce qui n'est aujourd'hui pas le cas. « Cette mesure a pour objet de permettre aux nouvelles entreprises de services sur Internet, créées par des personnes physiques, de bénéficier de ce dispositif », développe Bercy. Le projet de loi de finances pour 2000 prévoit par ailleurs de pérenniser les BSPCE, dont l'existence n'est pour l'instant assurée que jusqu'à la fin 2001.

Virginie Malingre et Michel Noblecourt

L'interminable controverse autour des stock-options

CELA faisait plusieurs mois que l'on n'en entendait plus parler. Le sujet était tabou. A Matignon, on disait encore très récemment : « Il n'y a pas de sujet stock-option. » En janvier, Lionel Jospin avait signé l'arrêt de mort de la réforme des stock-options face au tollé soulevé par le sujet dans les rangs socialistes et communistes. Le projet de Dominique Strauss-Kahn d'alléger la fiscalité de ces instruments le plus souvent réservés aux cadres dirigeants des entreprises et, en contrepartie, d'en accroître la transparence était remis aux calendes grecques.

Le premier ministre avait décidé de le retirer en extremis du projet de loi de Claude Allègre sur la recherche et l'innovation quelques jours avant que les députés en commencent l'examen. Et juste après que Louis Viannet, le secrétaire général de la CGT, se fut indigné que le gouvernement soit aussi peu soucieux de la « justice sociale ». Matignon avait alors invoqué un motif juridique – le Conseil d'Etat demandait à ce que le volet fiscal concernant les stock-options soit séparé du texte de M. Allègre – pour enterrer la réforme.

PRUDENCE MANŒUVRIÈRE

Dans les mois précédents, M. Strauss-Kahn avait pourtant bien manœuvré pour faire passer un projet politiquement délicat. Depuis qu'il est aux commandes de Bercy, il n'a jamais caché son désir de revenir sur la décision de son prédécesseur de droite, Jean Arthuis, qui avait majoré le taux d'imposition, le portant à 40 %. Pour M. Strauss-Kahn, les stock-options sont des instruments nécessaires pour que les entreprises attirent des cadres ambitieux et prennent des risques. Le ministre, en revanche, pour éviter les abus, voulait accroître la transparence des stock-options, aujourd'hui distribuées dans la plus grande opacité.

Pour amener la gauche à ses convictions, M. Strauss-Kahn avance ses pions prudemment. Il se concentre d'abord sur les jeunes entreprises innovantes. A l'automne 1997, les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) sont créés : il s'agit de stock-options à la fiscalité alléguée pour les entreprises de moins de sept ans, non cotées et évoluant dans des secteurs innovants, à l'exclusion des activités bancaires, financières, d'assurances, de gestion ou de location d'immeuble. Ces entreprises doivent par ailleurs être détenues à au moins 75 % par des personnes physiques. Un an plus tard, dans le cadre d'une loi portant diverses dispositions d'ordre économique et fiscal, Didier Migaud, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, fait adopter un amendement qui étend cette mesure aux entreprises de moins de quinze ans d'âge.

Le gouvernement faisait donc clairement une distinction entre les sociétés de croissance (les start-up) et les entreprises plus traditionnelles. Dans son esprit, il était donc logique de poursuivre sur cette lancée et de présenter d'autres mesures dans le cadre du projet de loi Allègre sur l'innovation. Le texte prévoyait d'ailleurs certaines dispositions pour les BSPE, de telle sorte que le dispositif soit élargi aux sociétés de moins de quinze ans cotées sur les marchés réservés aux PME dynamiques, comme le nouveau marché en France, à condition que celles-ci soient encore détenues au moins à 25 % par des personnes physiques. Ces dispositions n'ont soulevé aucune objection. En revanche, M. Strauss-Kahn a voulu aller plus loin en intégrant dans ce texte des mesures d'allègement de fiscalité et de transparence accrue pour l'ensemble des stock-options. Le subterfuge n'est pas passé.

V. Ma.

Des mécanismes diversifiés inégalement rétribués

● **Stock-options.** Il s'agit d'actions distribuées aux dirigeants d'entreprise et aux cadres de haut niveau, qu'ils peuvent lever au moment où ils le souhaitent en faisant, alors, de très confortables plus-values. Celles-ci bénéficient, en outre, d'une fiscalité alléguée (40 %), à condition que ces stock-options ne soient pas levées avant cinq ans.

● **Fonds de pension et épargne-retraite.** Directement traduits de l'américain (*pension funds*), les fonds de pension désignent un système de retraite par capitalisation, facultatif, mis en place dans les grandes entreprises

américaines, et qui complète les pensions versées par les régimes de retraite obligatoires. Cette dénomination ayant une connotation trop « capitaliste » et suscitant l'opposition des syndicats, on parle davantage, en France, de plans d'épargne-retraite ou de fonds paritaires d'épargne-retraite.

Le Parlement a adopté, le 20 février 1997, une loi créant des plans d'épargne-retraite (PER). Ils étaient destinés à verser une rente viagère aux souscripteurs de ces contrats facultatifs et à contrebalancer le poids croissant des investisseurs étrangers – notamment les fonds de pension américains – sur

la place boursière de Paris. La « loi Thomas » est restée lettre morte, puisque le gouvernement de gauche n'a pas pris les décrets d'application. Le gouvernement s'est, par la suite, engagé à abroger cette loi et à lui substituer un autre dispositif d'épargne-retraite qui, contrairement à la « loi Thomas », ne fragilise pas les caisses de retraites complémentaires gérées selon la technique de la répartition.

Ces fonds de pension constitueraient, en France, le « troisième étage » du système de retraite, complétant le régime de base (Sécurité sociale) et les régimes complémentaires (Arco, Agirc, Irca, etc.), qui sont obligatoires.

● **Épargne salariale.** On désigne, sous ce terme, les sommes que les salariés perçoivent notamment au titre de l'intéressement et de la participation. En 1998, 35 milliards de francs ont été versés aux salariés par le biais de ces deux mécanismes. En 1997, les dépôts sur les plans d'épargne d'entreprise représentaient 19,3 milliards de francs. Il est fréquent que l'entreprise abonde les sommes déposées par les salariés. Des réflexions sont en cours pour transformer cette épargne salariale, bloquée cinq ans, en épargne-retraite, qui serait alors gelée pour une période plus longue.

PORTES OUVERTES LES 2 ET 3 OCTOBRE.



Les relations entre l'Élysée et la Mairie de Paris deviennent de plus en plus électriques

Le secrétaire général de l'Hôtel de Ville est au centre des polémiques

Apparemment, tout va pour le mieux entre l'Élysée et l'Hôtel de Ville de Paris. Le président de la République a intérêt à éviter tout incident qui

mettrait à mal l'attentisme qu'il prône aux élus RPR de Paris, engagés dans la bataille municipale de 2001. Mais les initiatives du secrétaire

général de la mairie, Bernard Bled, provoquent une irritation croissante dans l'entourage du chef de l'Etat et chez son épouse.

LE 17 SEPTEMBRE, Jacques Chirac s'est mis en colère. Au point de prendre son téléphone pour inciter Jean Tiberi, maire de Paris, à museler son principal conseiller politique, Bernard Bled, par ailleurs secrétaire général de la Ville. Officiellement, le président de la République ne se mêle pas encore de la bataille qui fait rage, dans les rangs de la majorité parisienne, pour la succession de M. Tiberi à l'Hôtel de Ville en 2001. Pour cette raison, il a pu se sentir comme « pris en otage » par M. Bled, qui, dans un entretien publié par *Le Parisien* du 16 septembre, déclarait que c'est « évidemment » lui qui est visé par les attaques dont M. Tiberi fait l'objet. « C'est le président que certains, à gauche mais aussi à droite, cherchent derrière la dénonciation d'un prétendu "système Chirac" dont le maire serait le continuateur », déclarait M. Bled, qui a évoqué des « relations fortes, de confiance, d'amitié et de totale solidarité » entre MM. Chirac et Tiberi.

M. Bled, qui prétend ne pas avoir été informé par M. Tiberi du coup de semonce présidentiel le concernant, qualifie cet épisode d'« anecdote », et attribue l'irritation possible de M. Chirac à « l'entourage » élyséen, où il ne compte pas que des amis. M. Tiberi, de son côté, assure qu'il continue à faire une totale confiance à son plus proche conseiller, qu'il est prêt à défendre en toute circonstance, y compris auprès de M. Chirac. Le mot d'ordre est à la banalisation de l'incident entre l'Élysée et l'Hôtel de Ville. « Les relations sont excellentes », affirme Xavière Tiberi, que le président a ostensiblement embrassée, devant les caméras, lors

de sa visite de la Foire internationale d'art contemporain (FIAC), le 17 septembre, soit quelques heures après son appel téléphonique.

Ce geste, intervenu après les entretiens accordés par M^{me} Tiberi à la presse écrite et audiovisuelle (*Le Monde* daté 12-13 septembre), signifie que le couple présidentiel reconnaît à l'épouse du maire de Paris le droit de se défendre publiquement, à quelques semaines de sa comparution devant le tribunal correctionnel d'Evry, dans le cadre des emplois présumés fictifs au cabinet de l'ancien président du conseil général de l'Essonne, le sénateur Xavier Dugoin (RPR).

C'est précisément parce que l'Élysée s'applique à manifester publiquement son soutien au couple Tiberi qu'il tolère mal les signes prémonitoires d'une attitude de rupture du pacte conclu entre MM. Chirac et Tiberi : le président se charge de contenir les assauts des rivaux politiques de M. Tiberi (Jacques Toubon et Françoise de

Panafieu n'ont pas réagi aux attaques portées nommément contre eux par M^{me} Tiberi) à condition que le maire de Paris ne sorte pas de l'attentisme paisible qui arrange l'Élysée, tant que la situation du RPR n'est pas éclaircie par l'élection de son prochain président.

L'AGACEMENT DE M^{me} CHIRAC

M. Bled est perçu comme celui qui pousse le maire de Paris à sortir de cet attentisme et à brouiller le jeu élyséen sur Paris. M^{me} Tiberi a pu agacer par la brutalité de certains propos, en particulier Bernadette Chirac. Celle-ci a été « surprise », selon son entourage, par la mise en cause, début septembre au Canada, par M^{me} Tiberi, « des équipes précédentes » de la Mairie de Paris. Depuis, M^{me} Chirac souffle le chaud et le froid. Le 21 septembre, elle a manqué le dîner, qu'elle offrait dans les salons de l'Hôtel de Ville, après une représentation du Festival de la danse dont elle est la présidente. Son cabinet a pris la peine de préciser à

celui de M. Tiberi qu'il ne fallait y voir aucune bouderie, qu'elle était tout simplement très fatiguée. Elle-même a pris la peine de s'excuser auprès de M^{me} Tiberi. Il n'empêche que son absence a été très commentée le lendemain dans les couloirs de la mairie.

Tout comme risque de l'être son choix, annoncé mardi 28 septembre, de confier la présidence du Festival d'art sacré de Paris, qu'elle a fondé il y a vingt-deux ans, à Hervé Gaymard, président du conseil général de Savoie. Délibérément, M^{me} Chirac a écarté, pour lui succéder, M^{me} Tiberi ou un(e) élu(e) parisien(ne).

Du côté du président, on ne se permet pas la moindre taquinerie, attentif à persuader M. Tiberi que l'intérêt commun de la famille chiraquienne réside dans le gel de la situation parisienne pendant encore une petite année. Lors des journées parlementaires du RPR à Marseille, les 24 et 25 septembre, Roger Romani et Maurice Ulrich, conseillers de M. Chirac, ont entouré les Tiberi, évitant qu'ils ne se sentent essouffés le jour de la publication par *Liberation*, d'une enquête accablante sur les listes électorales des 3^e et 5^e arrondissements de la capitale.

M. Romani, par ailleurs président du groupe RPR du conseil de Paris, s'efforce de maintenir le calme dans les rangs de la majorité municipale. Dans l'entourage direct du maire, le directeur de cabinet, Christian Poncet, et le directeur de la communication, Jérôme Peyrat, résistent à la tactique de rupture défendue par M. Bled.

Pascal Sauvage

Françoise de Panafieu défend Alain Juppé

Interrogée mercredi 29 septembre sur France Inter, Françoise de Panafieu, députée RPR de Paris et adjointe de Jean Tiberi, a subi un feu de questions des auditeurs sur les affaires qui entachent la gestion de la mairie de Paris (emplois fictifs, HLM, faux électeurs). Contrainte de se prononcer sur ce sujet, M^{me} de Panafieu a vivement pris la défense de l'ancien premier ministre Alain Juppé, mis en examen dans le cadre de l'enquête sur les emplois fictifs de la Ville de Paris. « La tête sur le billot, je le crois honnête », a-t-elle déclaré.

L'adjointe chargée des parcs et jardins – et prétendante possible à la succession du maire actuel lors des municipales de 2001 – n'a en revanche rien dit de la sorte en faveur de M. Tiberi. Elle a affirmé qu'il fallait cesser de faire croire, en procédant par amalgame, que tous les élus étaient impliqués dans des affaires de financement douteux des partis politiques.

L'UDF se veut « la seule réponse à la social-démocratie »

CAUTERETS (Hautes-Pyrénées) de nos envoyés spéciaux

« Pourvu que ça dure... » François Bayrou croise les doigts. Mardi 28 septembre, au terme des journées parlementaires de son parti qui se sont tenues à Cauterets (Hautes-Pyrénées), le président de l'UDF restait persuadé que sa bonne étoile ne l'avait pas quitté. Aux 9,28 % obtenus par sa liste aux élections européennes ont succédé une crise au RPR et un malaise persistant à Démocratie libérale. Face à tant de « bonnes nouvelles », l'UDF hésite un peu à passer à l'étape suivante...

Le « loupé » du premier ministre lors de son intervention télévisée du 13 septembre, puis son discours de Strasbourg, lundi, ont toutefois fourni au président de l'UDF l'occasion de revenir sur les thèmes de politique intérieure. « Les Français comprennent très bien aujourd'hui que le premier ministre fait de la gauche verbale pour plaire à sa gauche en espérant que le verbe suffira à faire passer la pilule », a déclaré M. Bayrou, selon lequel « c'est la question de la vérité d'une politique, de la vérité d'une ligne, qui se trouve posée ». Pour autant, le député des Pyrénées-

Atlantiques a proposé à l'UDF de « soutenir » celles des mesures annoncées par M. Jospin « qui relèvent du bonus plutôt que la punition ».

Une ligne ? Le président de l'UDF en a précisément une à proposer à l'ensemble de l'opposition : « Notre choix politique fondamental s'impose peu à peu comme la seule réponse possible à la social-démocratie. » Ce choix, a expliqué M. Bayrou, est celui de « l'humanisme ». Le président de l'UDF a reconnu qu'il restait à en préciser le contenu : « Il y a des années que nous nous définissons négativement. Nous étions "l'anti-socialisme". Mais quand le socialisme n'existe plus, l'anti-socialisme souffre d'une maladie de langueur. »

LES CENTRISTES « EN PREMIÈRE LIGNE »

En proposant à l'opposition de se ranger derrière le « projet politique » de l'UDF, M. Bayrou lui suggère également de reconnaître à la formation centriste une place « en première ligne ». S'il se refuse à « sourire » aux « difficultés de [ses] partenaires », le député des Pyrénées-Atlantiques n'a pas résisté au plaisir de se pencher un instant à leur chevet, en formant « des

vœux pour que leurs difficultés soient passagères et qu'ils puissent, à leur tour, les conjurer et les vaincre ».

À Cauterets, les parlementaires centristes étaient, pour leur part, invités à se consacrer – à huis clos – à la famille, aux 35 heures, aux retraites, à la décentralisation. La plupart des élus UDF sont pourtant déjà préoccupés par les municipales. Certains voudraient profiter de l'affaiblissement du RPR pour renforcer leurs positions en vue des investitures. Ils regrettent que ce travail ne soit pas encore entamé, alors que l'objectif est d'avoir désigné des chefs de file d'ici mars 2000. Pour l'heure, ils ont dû se contenter d'évoquer la préparation d'une « charte » pour les municipales. Seul Hervé de Charette, président délégué de l'UDF, a proposé au RPR, dans une formule énigmatique, de soutenir une candidature UDF à Lyon en échange d'un accord sur un candidat gaulliste à Paris, « afin que les uns aient ce qu'ils espèrent, et les autres, ce à quoi ils ont droit ».

Cécile Chambraud et Jean-Baptiste de Montvalon

Un représentant du patronat préside pour la première fois le Conseil économique et social

Jacques Dermagne succède à Jean Mattéoli

POUR la première fois depuis sa fondation, la présidence du Conseil économique et social est revenue, mardi 28 septembre, à un représentant du patronat, avec l'appui de deux organisations syndicales, la CFDT et la CGC. Jacques Dermagne, membre du conseil exécutif du Mouvement des entreprises de France (Medef, ex-CNPF), a été élu au premier tour, recueillant 128 voix sur 230 exprimées, contre 91 à André Roulet, le candidat de Force ouvrière.

Le scrutin s'annonçait serré. Il s'est révélé plus rapide que prévu. Bien qu'ayant démenti avec insistance son retrait, le président sortant, Jean Mattéoli, ancien ministre du travail de Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré forfait dès le début de la séance, se désistant de manière appuyée en faveur de M. Dermagne. « Il ne m'aurait pas plu que ma candidature fût l'occasion d'un affrontement car la sérénité de nos débats, et donc la qualité consensuelle de nos travaux, aurait pu risquer d'en souffrir. Je préfère donc me retirer. Après tout, cela plaira peut-être à ceux qui ont l'œil particulièrement attentif à mon état-civil », déclarait, dans une courte allocution, M. Mattéoli, soixante-seize ans, faisant allusion aux critiques sur son âge.

TRADITION GAULLISTE SOCIALE

Bénéficiant du soutien de l'Élysée – Jacques Chirac lui a permis de se représenter en le plaçant sur la liste des quinze personnalités qualifiées relevant de sa désignation –, M. Mattéoli a ainsi pâti de l'entrée en lice de Jacques Dermagne, le président du Conseil national du commerce, qui a introduit le doute dans le camp de ses soutiens politiques (*Le Monde* du 28 septembre). Recevant au lendemain de l'annonce de sa candidature, l'appui du très influent groupe des agriculteurs, et notamment de Luc Guyau, le président de la FNSEA, M. Dermagne avait également obtenu, ces derniers jours, le soutien de plusieurs personnalités du RPR, fraîchement désignées par le chef de l'Etat, à l'instar d'un Michel Roussin ou

d'un Alain Pompidou. « Mattéoli était le candidat de l'Élysée, faite de mieux. A partir du moment où Dermagne se déclarait, il était logique que les cartes soient rebattues », commentait, mardi, un fin connaisseur du palais d'Iéna. Le contre-pied brutal de la CGC – soulignant avec insistance les qualités de M. Mattéoli à la veille du week-end, puis annonçant mardi matin, quelques heures avant le scrutin, son soutien officiel au président du CNC – était, sans doute, le signe d'un changement de vent en haut lieu.

Incarnant une certaine tradition gaulliste sociale, M. Dermagne qui reprend volontiers à son compte la thématique de la « fracture », développée par Jacques Chirac lors de sa campagne présidentielle de 1995, a immédiatement reçu les « chaleureuses » félicitations du président de la République. De son côté le premier ministre, Lionel Jospin, l'a assuré de l'aide du gouvernement, « dans un esprit de dialogue attentif et confiant ». Co-habitation oblige, l'une des trois vice-présidences du Conseil économique et social revient à Pierre Schapira, le patron du groupe des personnalités qualifiées et un intime de M. Jospin. Comme prévu, pour la première fois de son histoire, la CGT obtient aussi une vice-présidence pour Gérard Alezard.

Beau joueur, le Medef avec lequel M. Dermagne avait pris ses distances ses derniers temps, s'est lui aussi félicité de cette élection. Interrogé mercredi matin sur Europe 1, le nouveau président du CES a souligné que cette assemblée « parle en dehors des clivages politiques », avant d'indiquer qu'il n'était « pas question » qu'il aille au rassemblement national du patronat contre les 35 heures, le 4 octobre, car il est « comptable des pensées d'un collectif qui ne s'est pas exprimé dans ce sens ». Il précisait que son « mandat au Medef sera annulé » cette semaine et qu'il allait « céder » ses propres entreprises pour se « consacrer totalement » à sa nouvelle fonction.

Caroline Monnot

DÉPÊCHES

■ **FONCTIONNAIRES** : le projet de budget 2000 de la direction générale des impôts (DGI) prévoit 3 000 suppressions d'emplois pour la période 2000-2002, selon un document interne à la DGI rendu public, mardi 28 septembre, par l'Agence France-press. Sur ces 3 000 agents, 1 500 « devront être réinvestis au sein de la DGI » et 1 500 seront « restitués au budget de l'Etat, en fonction des priorités fixées par le gouvernement », précise le document.

■ **CONJONCTURE** : la croissance de l'économie française devrait s'installer sur un rythme de croisière autour de 3 % l'an courant 2000, a annoncé, mardi 28 septembre, le centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. En moyenne annuelle, le PIB augmenterait de 2,4 % en volume, puis de 3 % l'an prochain, selon les prévisions du COE-CCIP. Les prévisions du gouvernement sont de 2,3 % pour 1999 et de 2,6 % à 3 % en 2000.

■ **DROITE** : Philippe de Villiers, vice-président du Rassemblement pour la France (RPF), a indiqué, mercredi 29 septembre, sur RMC, que, « selon toute vraisemblance, il y aura un candidat du RPF » à l'élection présidentielle de 2002, et il a souhaité « que ce soit Charles Pasqua ». « La future bataille présidentielle se jouera sur un enjeu : la disparition ou la survie de la France », a ajouté M. de Villiers.

■ **RPR** : Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine et candidat à la présidence du RPR, a affirmé, mardi 28 septembre, que « le RPR a en réalité le choix entre deux lignes, celle de François Fillon et celle qu'il représente ». La ligne libérale et européenne « n'est pas seulement la mienne d'ailleurs, c'est aussi celle du président de la République, car Jacques Chirac est libéral et européen, a-t-il ajouté. Paradoxalement, sur le fond, je serais plus que d'autres le candidat officiel », note M. Devedjian dans une interview publiée sur le site internet de TF 1. « Quant à François Fillon », proche de Philippe Séguin, « il a un vrai problème. Sa ligne est claire, mais elle est maintenant représentée à l'extérieur, au RPF. »

■ **SÉNAT** : la démission de Michel Barnier, nommé commissaire européen, est devenue effective vendredi 24 septembre. Une élection partielle sera organisée en Savoie dans un délai de trois mois.



Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

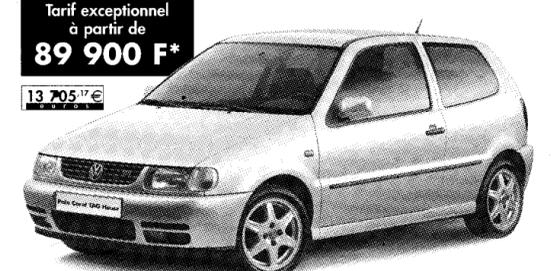
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Gamme Polo Carat TAG Heuer

Tarif exceptionnel à partir de

89 900 F*

13 205¹⁷ €



Sièges avant sport chauffants, volant et pommeau gainés de cuir, jantes en alliage léger, climatisation, sellerie en cuir, ABS, double Airbag avant... en série.

Polo Carat TAG Heuer 

*Tarif exceptionnel de la série limitée Polo Carat TAG Heuer 1.6, 3 portes, AM 2000, hors options, dans la limite des stocks disponibles. Version présentée : Polo Carat TAG Heuer 1.6V, AM 2000, tarif (hors options) au 17.09.99 : 107 900 F (16 449,25 euros).

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...

MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TREGA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvrier - Soffren - Etc...

Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19^e M^e Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13^e M^e PL d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

CONCOURS ADMINISTRATIFS Préparations intensives

IRA 4 week-ends en oct/nov 1999

TACAA Tribunal Administratif et Cour Administrative d'Appel 5 week-ends en mars/avril 2000

ENI 5 week-ends en sep/oct 2000

IPESUP Enseignement supérieur privé
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30

ÉDUCATION Présenté par Claude Allègre comme l'un des événements de la rentrée scolaire, un colloque national sur l'enseignement professionnel a lieu à Lille

mercredi 29 et jeudi 30 septembre. ● LES SYNDICATS espèrent que cette réunion sera l'occasion pour le gouvernement d'annoncer « un réel effort budgétaire pluriannuel ».

● DANS UN ENTRETIEN accordé au Monde, Bernard Charlot, professeur en sciences de l'éducation, estime que « le discours sur la revalorisation de cette filière est contredit par

la réalité des rapports sociaux ». « L'école est utile pour apprendre un métier, mais qu'est-ce qu'elle est ennuyeuse », ajoute-t-il. Plus de 700 000 élèves sont actuellement

scolarisés dans les 1 800 lycées professionnels. ● AU LYCÉE REFFYE de Tarbes (Hautes-Pyrénées), les places sont trop rares pour satisfaire toutes les demandes.

L'enseignement professionnel attend du gouvernement des mesures concrètes

Considérant cette filière comme « la priorité des priorités », Claude Allègre organise à Lille un colloque national. Les syndicats ne veulent plus se contenter des habituels slogans – « les LP, la voie de la réussite » – et réclament « un réel effort budgétaire pluriannuel »

AIMÉ JACQUET, Nicole Notat et Eve Ruggieri ont un point commun : l'enseignement professionnel. L'ancien entraîneur de l'équipe de France de football, la secrétaire générale de la CFDT et la productrice d'émissions télévisées participeront, entre autres têtes d'affiche, au colloque national sur l'enseignement professionnel, les mercredi 29 et jeudi 30 septembre, à Lille, organisé par le ministère de l'éducation nationale.

Il y sera autant question de partenariat entre l'école et l'entreprise que de sport, de culture et de philosophie. Cette vaste opération de communication doit réunir quelque cinq cents personnes issues des entreprises, des confédérations de salariés, des élèves et des enseignants. Présentée par Claude Allègre comme l'un des événements majeurs de l'année scolaire, la manifestation de Lille intervient après une campagne télévisée en faveur des lycées professionnels (LP) et l'élaboration d'une charte spécifique aux LP, inscrite dans la réforme des lycées.

Elle intervient aussi après deux ans de déclarations pressantes sur la nécessaire rénovation de cette branche de l'enseignement. Au-delà des slogans (« LP, la voie de la réussite ») ou des discours politiques récurrents assurant qu'il existe « trois voies d'égalité de dignité : la voie d'enseignement général, la voie technologique et la voie professionnelle », les LP demeurent le parent pauvre de l'éducation nationale, l'éternelle école des en-



fants des autres. Depuis plusieurs années, les ministres de l'éducation redécouvrent cette filière en prenant leurs fonctions, et ne semblent ouvrir le dossier que pour lancer des « campagnes d'information ». Claude Allègre a eu le mérite de l'avouer : « J'ai découvert l'enseignement professionnel en devenant ministre », déclarait-il en juin. Un an auparavant, il avait déjà assuré vouloir en faire « la priorité des priorités ». Reste à concrétiser les écrits et les paroles.

Le syndicat national des professeurs de lycée professionnel (Snetaa-FSU) estime que ce colloque « n'aura de sens que s'il est suivi

d'une politique pérenne », ce qui passe, selon lui, par « un réel effort budgétaire pluriannuel ». Des actes et des faits, c'est aussi ce que réclame Denis Baudequin, secrétaire général de l'Unsen-CGT, qui redoute que ce colloque ne soit « qu'un moment de communication ».

Avant d'entamer toute réforme, les responsables syndicaux voudraient que l'enseignement professionnel, maltraité, comble ses retards. Les syndicats s'inquiètent du manque « criant » d'enseignants lors de la rentrée dans les LP, malgré la présence de milliers de vacataires et de contractuels. Le

ministère relativise ces problèmes. Une quarantaine de lycées souffriraient de problèmes de recrutement et « quelques dizaines » de postes d'enseignants seraient non pourvus. Les services de Claude Allègre reconnaissent toutefois que le retard des LP en matière de recrutement d'enseignants titulaires est loin d'être comblé.

CONVERGENCES D'IDÉES

Dans ce cadre, la campagne de promotion de l'enseignement professionnel lancée en mars – un clip télévisuel mettait en scène Aimé Jacquet devant des élèves de troisième – a pu apparaître comme précipitée. Bien reçue sur le terrain, elle se serait traduite par une augmentation des demandes d'inscription. Dans l'académie de Montpellier, elle aurait ainsi atteint 17 %. Certains ironisent sur le choix du sélectionneur de l'équipe de France, ancien élève ajusteur dans un LP, comme emblème de la dignité retrouvée de cet enseignement : « Il est la preuve vivante que les LP, c'est bien, à condition d'en sortir ! »

« On ne peut pas faire que de la communication sur ce sujet », avoue un collaborateur de Claude Allègre. Le ministère attend que le colloque de Lille débouche sur « un plan de travail » pour mettre en œuvre, concrètement, les dispositions de la Charte de l'enseignement professionnel intégré (voir ci-contre). Certaines doivent entrer en application à la rentrée 2000 : introduction des tra-

voux pluridisciplinaires, expérimentation de cours de philosophie et d'ateliers artistiques, meilleure organisation des périodes de formation en entreprise, notamment. Le ministère affiche également sa volonté de « mieux traiter les

sence de Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat au commerce et à l'artisanat, et de Nicole Péry, son homologue de la formation professionnelle, veut attester de cette volonté. Cette convergence d'idées, inédite, doit d'abord se

Une charte pour rénover la filière

Présentée par Claude Allègre le 24 juin, la charte de l'enseignement professionnel intégré jette les bases d'une rénovation en douceur de la filière. Le texte prévoit que les périodes de formation en entreprise seront définies au cas par cas avec les branches professionnelles. Un contrat de formation liera l'entreprise, le lycée et l'élève. Une rénovation des CAP, BEP et bac pro est entamée. Le CAP qui doit « faire l'objet de certifications modulaires », est défini comme le diplôme minimal pour tous. Selon les branches, il pourra être remis en question au profit du BEP quand celui-ci devient le niveau pertinent pour l'emploi. A la rentrée 2000, dans toutes les formations, 250 heures d'enseignement devraient être consacrées à la réalisation de projets pluridisciplinaires. A venir : une réflexion sur le statut des élèves et une rénovation de la formation des enseignants.

élèves des LP, dans leurs établissements comme dans les entreprises ». Il entend aussi alléger les contenus d'enseignement, réorganiser les emplois du temps des élèves, revoir le système d'évaluation de leurs compétences, et travailler avec les entreprises sur la définition des stages, la reconnaissance des qualifications et la formation des enseignants.

Le colloque est aussi censé démontrer que des « convergences fortes » existent entre l'éducation nationale, le ministère de l'emploi et les partenaires sociaux sur la formation professionnelle. La pré-

traduire dans la rénovation des diplômes, à commencer par les CAP et les BEP, qui sont tous appelés à être accessibles par la validation des acquis professionnels. Par ailleurs, des passerelles doivent être créées entre les titres délivrés par le ministère de l'emploi, les certificats des branches professionnelles et les diplômes de l'éducation nationale. Ce travail de fond réclame un tout autre effort que celui engagé jusqu'alors dans les campagnes de promotion des lycées professionnels.

S. Bl. et N. G.

Plus de 700 000 élèves

● **Les établissements.** Les 1 800 lycées professionnels scolarisent 708 000 élèves : 538 447 préparent un CAP/BEP, 163 881 un bac professionnel, le reste d'autres formations. Les filles représentent 45 % des effectifs, mais 70 % des diplômés des spécialités tertiaires (les garçons représentent 80 % des diplômés du secteur industriel). Au total, 23 % des élèves relèvent de l'enseignement privé. Près de 60 000 enseignants travaillent dans les LP.

● **Les parcours.** Sont accueillis, en BEP ou CAP, 3,3 % des élèves de classe de seconde, 22,1 % des élèves de troisième générale, 34,7 % des élèves de troisième d'insertion, et 70 % des élèves de troisième technologique. A l'inverse, seuls 0,6 % des élèves venant des bacs professionnels et 16 % des élèves venant de CAP/BEP retrouvent la voie générale ou technologique en seconde ou en première d'adaptation.

● **Les formations.** Le CAP, qui se prépare en deux ans à l'issue de la 3^e, compte 238 spécialités. Le BEP,

avec 48 spécialités, débouche soit sur la vie active, soit sur le bac professionnel. Des mentions complémentaires – 45 spécialités – sont délivrées en un an après un CAP ou un BEP. Le bac pro est accessible après de deux ans de formation à l'issue d'un CAP ou BEP ; il compte 51 spécialités.

● **Les débouchés.** Pour 85 % d'entre eux, les bacheliers professionnels arrêtent leurs études à ce niveau pour chercher du travail. Les 15 % restant poursuivent une formation à l'université (6 %), en BTS (4 %), dans d'autres formations supérieures (4 %) ou en IUT (1 %). En 1997, selon une enquête du Céreq, les titulaires d'un CAP-BEP tertiaire avaient un salaire médian net de 5 500 francs par mois et les CAP-BEP industriels de 6 300 francs. Leurs taux de chômage respectifs s'élevaient à 19 % et 11 %. Les diplômés d'un bac professionnel tertiaire gagnent 6 000 francs, les bacs pro industriels affichant un salaire net médian plus élevé, 7 300 francs. Les premiers sont plus touchés par le chômage (14 %) que les seconds (6 %).

A Tarbes, au lycée Reffye, « les places sont chères »

TARBES (Hautes-Pyrénées)

de notre envoyé spécial

« Pas de grève ». Le mot d'ordre a été scotché sur le panneau d'affichage par les élèves eux-mêmes. Le communiqué, signé par la « coal-

REPORTAGE

La sélection à l'entrée du lycée peut y être aussi dure pour certaines formations post-bac

tion » des lycéens de Tarbes et des Hautes-Pyrénées, indique que les manifestations dans la rue sont suspendues, et que les problèmes de chaque établissement seront examinés « au cas par cas ». Le nouveau proviseur, M Louge, s'en félicite. Il n'avait guère apprécié que « ses » élèves du lycée professionnel Reffye soient dans la rue « trois jours après la rentrée ».

L'établissement accueille une majorité de jeunes filles venues obtenir un CAP de coiffure ou un BEP d'esthéticienne, se préparer aux carrières « sanitaires et sociales » ou apprendre les métiers de la vente et de la retouche dans l'habillement et le textile. Les garçons y sont rares et l'internat du lycée est réservé aux jeunes filles. Les bâtiments ont été rénovés récemment, les

ateliers sont dotés de matériels modernes et le poste de professeur de couture qui manquait à la rentrée a été pourvu quelques jours plus tard. M. Louge concède qu'il lui a été moins facile de trouver un professeur d'anglais à mi-temps, après le refus de deux candidats proposés par le rectorat. Trois semaines après la rentrée, il ne lui restait plus qu'à remplacer un professeur de mathématiques, en congé maternité. Les élèves eux-mêmes le reconnaissent : la situation à Reffye ne mérite guère d'aller manifester.

Le mouvement a néanmoins permis d'ajuster des petits problèmes propres à l'établissement, comme ces emplois du temps qui ne cadraient pas avec les horaires des trains pour les internes, le vendredi soir. Une enseignante fait remarquer que les emplois du temps de toutes les sections sont très chargés. « On est loin des 35 heures hebdomadaires réclamés par les syndicats de salariés ! », s'exclame M^{me} Vidal, enseignante de comptabilité et militante de la FEN. Bruno, l'un des délégués de Reffye à la « coalition » lycéenne de Tarbes, note que l'allègement des programmes, mis en œuvre dans les lycées d'enseignement général, ne semble pas concerner les filières professionnelles.

La question suscite un débat entre les élèves. « Il y a des matières qui ne servent à rien », estime Kathy, qui se demande ainsi pourquoi devrait-elle faire de l'histoire-géo alors que la discipline

ne figure même pas à l'examen du CAP. « La culture générale aussi, c'est important », lui rétorque Sabrina, qui a réussi à intégrer la classe de préparation au Bac pro « commerce » du lycée, après son BEP.

La sélection à l'entrée du lycée Reffye peut être aussi dure que pour certaines formations post-bac. « Ici, les places sont chères », confirme un parent d'élève. L'établissement ne propose par exemple qu'une vingtaine de places au BEP d'esthéticienne, pour près de 200 demandes émanant de toute la région. « C'est une des rares sections proposées par l'enseignement public dans l'académie », explique M^{me} Berrot, qui enseigne depuis trente et un ans dans l'établissement. « Il y a bien un autre lycée professionnel qui prépare au diplôme à Toulouse, mais il n'a pas d'internat. Pour les jeunes filles de la région dont les parents n'ont pas les moyens de payer un appartement à Toulouse, Reffye est l'unique solution. Sinon, il y a beaucoup de cours privés à 20 000 F par an », rappelle l'esthéticienne-enseignante qui est aussi déléguée CGT, le syndicat majoritaire à Reffye chez les enseignants. « On fait de la pub pour l'enseignement professionnel, mais on ne peut pas offrir de places », s'indigne Marie Hélène Dufau, présidente départementale de la fédération des parents d'élèves FCPE.

Stéphane Thépot

Bernard Charlot, professeur en sciences de l'éducation à Paris-VIII « Le lycée professionnel, c'est le monde des autres »

AUTEUR de l'ouvrage *Le Rapport au savoir en milieu populaire* (édition Anthropos-Economica, 1999, 390 pages), Bernard Charlot a effectué en 1997 une recherche auprès des lycéens professionnels de banlieue. Il répond aux questions du Monde.

« Qui sont les élèves des lycées professionnels ?

– Pour le comprendre, il faut sortir de deux représentations erronées du lycée professionnel. Ce n'est plus le lieu de formation des seuls ouvriers. De même, il n'est plus seulement un lieu de relégation : le bac professionnel a un effet symbolique très important, car il permet au LP de ne plus être un cul-de-sac. La population des élèves de LP est en majorité d'origine populaire, mais elle est plus hétérogène qu'on le croit : enfants d'ouvriers et d'artisans, mais aussi de professions intermédiaires – pour lesquels il constitue l'ultime

voie de récupération après un échec scolaire –, et quelques enfants de cadres supérieurs, souvent en rupture avec leurs parents.

» Le LP accueille massivement, après la troisième, des élèves qui n'avaient pas envie d'y aller. On y trouve trois catégories d'élèves : ceux qui sont orientés d'office parce qu'ils n'ont pas le niveau suffisant pour la seconde générale ; ceux qui pensent « couler » en seconde générale et qui ne veulent pas perdre un an ; enfin, ceux qui savent qu'ils ne seront pas pris en seconde. Ils « choisissent » donc parce qu'ils n'ont pas le choix. Certains pensent ainsi adopter une stratégie intelligente vis-à-vis de l'institution : sûrs d'être orientés en LP, ils essaient au moins de choisir une spécialité.

» On repère aussi une population passée par la seconde, voire la première, et revenue en LP. Pour

celle-là, issue de l'enseignement général, c'est l'affront. Ces élèves sont les plus amers, même si certains vont trouver une situation scolaire apaisée. Seule une minorité effectue un véritable choix pour le LP : des jeunes qui ont souvent ras le bol de l'école et qui ont envie d'apprendre un métier rapidement ; des enfants d'artisans qui prennent la suite de leurs parents ; des jeunes issus de SES-Segpa pour qui entrer en CAP est une promotion.

– « Faire le choix du lycée professionnel n'a donc pas de sens ?

– Nous n'avons trouvé, dans nos recherches, aucun jeune pour dire qu'il mettrait ses enfants en LP. De même, aucun responsable politique n'y envoie les siens : c'est le monde des autres. Le discours sur la revalorisation de cette filière est contredit par la réalité des rapports sociaux. L'accès aux meil-

leurs postes et aux meilleurs salaires n'est pas pour les jeunes qui en sortent. C'est après, une fois entrés en LP, que les élèves choisissent. Leur projet est d'« avoir une vie normale », un métier, des enfants. C'est un projet de vie et non un projet professionnel. Ce projet est mal compris. Les classes moyennes, qui encadrent ces jeunes d'origine populaire, ne peuvent identifier le fait d'avoir comme projet une vie normale.

– Comment ce lycée peut-il, malgré tout, devenir une voie de réussite ?

– La possibilité de s'accepter comme lycéen professionnel est liée à la découverte qu'on peut se réinventer un avenir et à la prise de conscience qu'on peut devenir quelqu'un. Ces élèves choisissent le plus souvent les formes les plus prestigieuses du métier vers lequel ils sont orientés : le stylisme en couture, le graphisme, etc. Ils dé-

couvrent aussi que le lycée n'est pas si facile et qu'on y apprend des choses. En première année de BEP, ils peuvent réussir ce qu'ils n'avaient pas réussi en classe de quatrième et de troisième. Ils se disent : « Finalement, on n'est pas si nul ; si on a raté avant, c'est qu'on ne s'est pas bien occupé de nous. » Le lycée offre donc la possibilité de reconstruire une image positive de soi : il ouvre sur des diplômes, il propose des enseignants et des pratiques pédagogiques différents, il délivre des savoirs précis qu'on peut vérifier, contrairement à l'univers de mots du collège.

– Que penser de l'idée d'introduire des cours de philosophie dans ces lycées ?

– Il ne faut pas faire de cours de philo comme dans les lycées généraux. Il faut faire réfléchir sur la vie, poser la question du bien et du mal, du travail, rencontrer leurs préoccupations. Les enfermer

dans le débat d'opinion serait aussi une escroquerie. L'objectif n'est pas si facile à atteindre : pour ces jeunes, le langage sert à dire le monde, pas à le construire. Quand on leur demande ce qu'ils ont appris, ils répondent d'abord en nommant des apprentissages de type relationnels, affectifs, ou liés au développement personnel. Pour eux, le premier lieu d'apprentissage est la famille : c'est le lieu où l'on apprend à bien se tenir – à ce propos, le discours de l'école sur l'anomie généralisée de ces milieux populaires ne tient pas. L'école est donc bien repérée comme le lieu des savoirs, mais ce ne sont pas ces savoirs que ces jeunes valorisent : l'école est utile pour apprendre un métier, mais qu'est-ce qu'elle est ennuyeuse !

Propos recueillis par Sandrine Blanchard et Nathalie Guibert

Les lycéens attendent les premiers effets du plan d'urgence pour les lycées

La rénovation des établissements est la priorité des régions

Le mouvement lycéen s'amplifie. Après les nombreuses manifestations organisées mardi dans le sud et l'ouest de la France, une journée régio-

nale d'action devait avoir lieu, jeudi 30 septembre, à l'appel de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne. Au centre des reven-

dications lycéennes : la mise en œuvre du plan d'urgence pour les lycées annoncé le 21 octobre 1998 par Claude Allègre.

LES MOTS APAISANTS du ministère n'ont pas fait rentrer les lycéens en cours. Vue de la Rue de Grenelle, la rentrée, ponctuée d'« *aléas normaux* », s'était « *globalement bien passée* ». Dans la rue, deux jours avant la journée régionale d'action lancée par la Fédération démocratique et indépendante lycéenne (FIDL), jeudi 30 septembre, des milliers de lycéens continuaient à défiler (*lire ci-contre*). Leurs revendications n'ont guère varié depuis le mouvement de l'an dernier – manque de profs et de personnels, mauvais emplois du temps, déficit de démocratie – mais la pression se fait plus forte : l'espoir du « *zéro défaut* » et les promesses du plan d'urgence sont passés par là.

Pour l'heure, une partie seulement des engagements ministériels a été tenue (*lire ci-dessous*) et le chapitre dévolu aux régions laisse à ces dernières un petit goût d'at-

trape-nigaud. Le plan prévoyait en effet un « *fonds exceptionnel d'aménagement des lycées* », accordant 4 milliards de francs de prêt à taux zéro aux régions pour « *construire et aménager des lieux de vie* » dans les lycées.

La réalité est moins alléchante. Les régions estiment, par la voix du président de l'Association des régions de France (ARF), Jean-Pierre Raffarin, qu'elles ne sont « *pas du tout avantagées par ce prêt, dès lors que l'argent n'est plus cher* ». Dans une région moyenne, explique encore le vice-président de Démocratie libérale, où l'on dépense environ 400 millions de francs par an pour les lycées, le prêt ne représente qu'environ 5 % des investissements. « *C'est un effort marginal et un effet d'annonce* », souligne M. Raffarin.

De plus, la circulaire organisant le dispositif financier du plan n'est parue que le 23 mai au *Journal offi-*

ciel, introduisant un peu plus de retard dans des procédures déjà longues. Le respect des règles de consultation des marchés publics, l'établissement des plans, le démarrage et le suivi des chantiers, « *tout prend du temps; pour un lycéen c'est beaucoup, mais pour une collectivité locale ce sont des délais tout à fait normaux* », admet Yannick Bodin, vice-président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, chargé des lycées.

Cela dit, l'argument majeur du plan – la construction de « *lieux de vie* » – est approuvé par la totalité des régions, dont la plupart avait anticipé le mouvement. Au mieux, le plan leur a donné « *un petit coup de pouce* », comme le souligne Jean-Pierre Massiera, responsable des lycées au conseil régional Provence-Alpes Côte d'Azur (PACA). Françoise Cartron, vice-présidente (PS) du conseil régional d'Aquitaine, assure que la réflexion sur ce

sujet était engagée bien avant l'annonce du plan d'urgence dans sa région. « *Nous avions défini trois axes principaux : la construction de cinq maisons des lycéens et la réhabilitation d'une trentaine de foyers, la rénovation des centres de documentation et surtout un effort important sur les internats* ».

Les lycéens sont souvent associés aux projets immobiliers qui les concernent. Au lycée Laure Gatet de Périgueux (Dordogne), les élèves de terminale de l'an dernier ont dessiné un nouveau « *self* ». « *Ils savaient qu'ils ne travailleraient pas pour eux, mais ils viendront pour l'inauguration* », se réjouit Françoise Cartron. Trois fois par an, la région réunit les délégués de chaque lycée : « *Cette rencontre nous permet de rester à l'écoute de leurs problèmes et de leur montrer ce que la région réalise* », explique Jean Raynaud, le responsable des lycées.

« *Pour nous, c'est tout de même le sujet majeur de la décennie* », renchérit Jean-Pierre Raffarin, en ajoutant : « *Le lycée, c'est la communauté humaine fondatrice de la région* ». C'est aussi, en général, le premier budget des conseils régionaux. Ainsi, la plupart de ces collectivités locales ont veillé à « *émettre au moins un signal dès la rentrée* », selon le président de l'ARF. Mais « *il faut réfléchir aux réalisations en termes d'années* », souligne un responsable régional.

Bref, les responsables des régions n'ont pas attendu le plan de Claude Allègre pour agir et entendent poursuivre leur effort dans la durée. Au conseil régional d'Ile-de-France, où le président Jean-Paul Huchon (PS) présentait son plan pour les lycées, mercredi 29 septembre, – deux milliards de francs répartis sur trente et un lycées en 1999 – on indique que « *le budget des lycées est sanctuarisé* ». Mais « *s'il n'y pas les personnels pour faire vivre tout cela, la contestation reviendra* », déclarait-il y a peu M. Raffarin, de façon assez prémonitrice.

Beatrice Gurrey

A Toulouse, 3 000 jeunes demandent « plus de locaux et de profs »

« Pas de promesses, on veut des résultats »

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Céline, Elsa, Florence, Pauline, Isabelle et Géraldine sont de retour. Ces lycéennes de Bellevue, à Toulouse, étaient dans la rue l'an dernier. Avec trois mille de leurs camarades, elles s'époumonnent à nouveau, mardi 28 septembre, en criant les mêmes slogans qu'à l'automne 1998 : « *Pas de promesse, on veut des résultats* », « *Tous ensemble, tous ensemble, ouais !* » Elles ont un peu grandi, elles sont passées de seconde en première ou de première en terminale. Leur credo est le même : plus de profs et de meilleures conditions d'étude. Mais elles ne croient plus, plus du tout, en Claude Allègre.

« *Rien n'a changé* » affirme Céline, racontant l'absence de profs de philo en terminale L, d'anglais ou de français en première, les classes surchargées, les attentes interminables à la cantine. « *Et pourtant, on y avait cru un peu* », ajoute-elle dépitée. « *C'est ça le problème, ajoute Géraldine, on n'a plus de garanties. Pourquoi Allègre tiendrait-il ses promesses maintenant plus qu'hier ?* » Quelques-unes ont choisi l'option sports en seconde, une nouveauté dans l'académie, mais les installations ne sont pas au rendez-vous. « *Les salles sont toujours en travaux et il n'y a pas de vraie piste d'athlétisme. On est quoi là-dedans ? Des cobayes ?* » s'interroge Isabelle. « *On n'a plus confiance, renchérit Florence. Après le mouvement de l'an dernier, on attendait qu'Allègre fasse ses preuves. Il ne les a pas faites. Qu'est-ce qui nous reste ? Faire grève chaque année ?* »

Aurore, du lycée de Jolimont, est « *depuis trois ans dans la rue* ». « *Toujours pour la même chose, parce que rien ne change* ». Cette fois, elle fait partie de la délégation reçue au rectorat de Toulouse. Avec sept de ses camarades, elle a enregistré la promesse d'embauche de deux cents enseignants supplémentaires sur l'académie, un chiffre qui, selon le recteur Jean-Paul de Gaudemar, devrait permettre de « *régler tous les cas en suspens d'ici la fin de semaine* ». Les lycéens, repre-

nant les chiffres de syndicats enseignants, en veulent six cents. Mais ils ne croient plus « *aux paroles et aux sourires super sympas* ». La délégation n'a pas eu le temps d'entendre les explications du rectorat sur « *le nécessaire ajustement entre les prévisions et les besoins réels* ». Elle a claqué la porte, appelant la foule des lycéens, débordante d'énergie, à une mobilisation générale pour le jeudi 30 septembre.

COLÈRE ET DÉSENCHEMENT

Parmi les lycéens de la trentaine d'établissements qui manifestent dans les rues de Toulouse, c'est surtout le même constat : les profs qui manquent, les conditions qui se dégradent. « *Rien n'a évolué* », estime Loïc. « *C'est pareil, on vient pour les mêmes choses, si c'est pas pire* », ajoute Marion. Certains reconnaissent que quelques améliorations se sont produites et que les programmes ont été allégés. Mais Lola, qui a fait le déplacement depuis son lycée de Cugnaux, comme d'autres depuis Colomiers, Muret, Foix, Saint-Gaudens ou Castres, se veut l'interprète du sentiment général en mélangeant colère et désenchantement : « *On demandait des locaux et des profs. Ils nous donnent des modules – classes séparées en deux avec le même professeur – et des aides-suivi personnalisé pour les élèves en difficulté* ». « *C'est de la foutaise, leurs promesses, conclue Johanne. Il faut croire qu'ils aiment nous voir dans la rue* ».

Claudine traîne avec une copine en queue de cortège qui se dirige vers la place du Capitole pour un nouveau *sit in*. Elle appartient au lycée Raymond-Naves qui, l'an dernier, était à l'avant-garde de la lutte et qui élaborait des plates-formes de revendication écrites au scalpel discutées à la loupe. Elle est venue, cette fois, « *par solidarité* ». « *Comment voulez-vous que les jeunes s'intéressent à la politique après ça, dit-elle, très énervée. Pourquoi iraient-ils voter ? Pour des promesses bidons ?* »

Jean-Paul Besset

Dans le Sud et ailleurs

Les manifestations de lycéens qui durent depuis plus de deux semaines ont connu une recrudescence et une extension géographique hors des académies du Sud, mardi 28 septembre. Ils étaient 350 à Auch (Gers) et à Millau (Aveyron), 500 à Poitiers (Vienne), 300 à Bordeaux, 150 à Périgueux (Dordogne), une centaine à Angoulême (Charente). Dans le Sud-Est, on comptait 500 lycéens à Arles (Bouches-du-Rhône), 300 à Cannes (Alpes maritimes) et à Cagnes-sur-mer, 300 à Toulon (Var) et 100 à Draguignan, 200 à Avignon (Vaucluse). Dans l'Ouest, 600 manifestants ont défilé à Rennes (Ile-et-Vilaine) et à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), 250 à Saint-Lô (Manche). Caudry (Nord) a vu 200 manifestants, tandis que Gien (Loiret) en comptait 300.

Un incident est survenu à Besançon (Doubs) : le proviseur de Louis-Pasteur a été agressé en voulant empêcher des lycéens d'autres établissements d'entrer dans son lycée.

Plan d'urgence : le bilan

Le 21 octobre 1998, Claude Allègre annonçait à l'Assemblée nationale, un « *plan d'action immédiat pour l'avenir des lycées* ».

● **Démocratie lycéenne** : « *Charte des droits et libertés reconnus aux lycéens, distribuée à tous les élèves* : approuvée le 7 juillet au Conseil national de la vie lycéenne, elle devrait être bientôt diffusée.

– *droit d'affichage et soutien à la presse lycéenne* : parution d'une circulaire le 5 octobre.

– *conseil de la vie lycéenne* : théoriquement expérimenté mais sa mise en place demande une modification du décret de 1985 sur les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) et de la loi de décentralisation de 1983.

– *représentation des élèves* : le décret étendant à deux ans le mandat des lycéens au Conseil national de la vie lycéenne et dans les conseils académiques a été présenté le 21 octobre devant le Conseil supérieur de l'éducation.

● **Personnels supplémentaires**

(14 000 adultes au total) :

– 3 000 surveillants : mis en place en mars (mais à mi-temps, soit l'équivalent de 1 500 postes) ; 10 000 emplois-jeunes : 5 000 ont été recrutés en mars, la suite est en cours ; 10 000 appels du contingent : seuls 140 ont été trouvés ; 1 000 lecteurs étrangers : recrutés en janvier en France, ils ont été recrutés à l'étranger pour cette rentrée.

● **Construction du lycée de l'avenir** (*lire ci-dessus*)

● **Egalité face aux études** : – *ouverture des listes complémentaires des concours de documentalistes, conseillers d'éducation et enseignants dans les disciplines déficitaires* : réalisés en décembre 1998.

– *aucune terminale à plus de 35 élèves* : obligation en est faite aux recteurs via la circulaire de rentrée.

– *plan pluriannuel de baisse des effectifs* : le chantier n'est pas ouvert ;

– *rapport au Parlement sur le plan* : promis au cours de la discussion du projet de loi de finances 2000.

LE VÉHICULE QUI VOUS A FAIT RÊVER ÉTAIT LENT ET HORS DE PRIX. VOUS AVEZ ENFIN CHANGÉ.



Rover conseille



De 166 900 F à 237 900 F⁽¹⁾, la Rover 75 vous offre le choix entre 3 niveaux d'équipements et 4 motorisations (1.8, 2.0 V6, 2.5 V6, 2.0 CDT turbo diesel, 'common rail')⁽²⁾ Prix des Rover 75 1.8 et 2.5 V6 Auto Pack Luxe. Tarif au 18.4.99. AM 00. Modèle présenté Rover 75 Pack Luxe, jantes en aluminium.

Pour informations et essai : 0 825 00 00 75 (0,29 €/min).



ROVER 75. LE RÊVE CONTINUE.

L'Etat ne se donne pas les moyens de gérer les fonds structurels européens

Au 1^{er} juin, à peine 40 % des crédits programmés avaient été dépensés ; or les sommes non utilisées d'ici à la fin de l'année seront perdues. Les préfets de région, incriminant le manque de personnel, ont procédé à des redéploiements que la Commission refuse de prendre en compte

LA FRANCE parviendra-t-elle à consommer les quelque 108 milliards de francs (16,5 milliards d'euros) de fonds structurels que Bruxelles s'appête à lui octroyer pour la période 2000-2006 ? La question, paradoxalement, vaut d'être posée : l'intendance ne suit guère dans les préfectures de région, qui gèrent la quasi-totalité de ces fonds. Les préfets de région devraient aujourd'hui concentrer leur attention sur la stratégie à suivre pour les sept prochaines années : le 3 octobre, ils rendront au gouvernement leurs propositions de répartition territoriale des fonds. Or ils consacrent encore une bonne part de leur énergie à l'apurement du passé, en s'efforçant d'achever la programmation des crédits 1994-1999 (107 milliards de francs) avant le 31 décembre : les sommes non programmées à cette date seront perdues pour la France. Ils devront terminer de dépenser cet argent avant le 31 décembre 2001. Au 1^{er} juin, seuls 80 % de leurs crédits avaient été programmés, et 39 % dépensés (*Le Monde* du 21 octobre 1998), selon le ministère de l'aménagement du territoire. Celui-ci considère qu'aux échéances prévues les préfets ne pourront arriver qu'à 90 % de leur programmation et 80 % de leurs dépenses.

Les retards sont liés à plusieurs facteurs : il a d'abord fallu que les préfets de région et leurs « états-majors », les secrétariats généraux pour les affaires régionales (SGAR), rédigent pour la Commission de Bruxelles des propositions d'utilisation des fonds communautaires. Ces « documents de programmation » n'ont pas toujours donné satisfaction (*lire ci-dessous*) et la Commission a mis un certain temps pour les récrire. La copie revenue, les sous-préfets ont pris leur bâton de pèlerin pour demander aux élus locaux, entrepreneurs, présidents d'association ou représentants des chambres consulaires de monter des projets susceptibles d'être cofinancés par l'Europe. La mobilisation s'est

faite avec plus ou moins de dynamisme. Toute dépense communautaire devant comporter une contrepartie nationale au moins équivalente, certains élus locaux ont eu du mal à obtenir de l'argent de l'Etat, soucieux de faire des économies.

Un bras de fer est engagé en coulisse. De son issue dépendra la capacité de la France à respecter ses engagements

Les projets qui ont vu le jour ont été instruits en première instance par les services techniques des ministères (directions départementales de l'équipement, de l'agriculture...), puis par les SGAR, ce qui a pris du temps, faute de personnel. Lorsque, ces instructions terminées, le préfet a donné son feu vert aux projets jugés viables, les SGAR ont dû procéder à des appels de crédits selon une mécanique extrêmement complexe, qui impose que les maîtres d'ouvrage envoient rapidement leurs factures, pour que l'argent descende. Comme les chefs d'entreprise, les responsables d'association ou les services comptables des collectivités locales sont débordés et que les services de l'Etat n'ont pas les moyens de les relancer, les factures ont traîné, la pompe n'a été que péniblement amorcée.

Les préfets de région font savoir depuis longtemps qu'ils manquent de personnel, sans résultats. Et pour cause : les SGAR, bien que placés « sous l'autorité » des préfets, sont gérés par une direction interministérielle, censée attirer des fonctionnaires aux compétences diverses, mais n'ayant au-

cun pouvoir pour imposer des mises à disposition aux administrations. Celles-ci ne prêtent donc du personnel qu'à contre-cœur. Conséquence : un taux de vacance de postes de 15 % chez les chargés de mission, têtes pensantes des SGAR, dont les effectifs théoriques sont eux-mêmes dérisoires, avec cent vingt-cinq postes.

A partir de 1994, certains préfets ont usé de la possibilité qui leur était offerte, par les règlements d'emploi des fonds communautaires, d'embaucher du personnel supplémentaire en opérant un prélèvement minime (1 %) sur leur enveloppe régionale. En métropole, ils ont ainsi recruté trois cent trente contractuels, qu'ils ont affectés dans les SGAR ou les services déconcentrés de l'Etat. Mais comme ils ont procédé à ces embauches de façon irrégulière, en 1996, Alain Juppé, alors premier ministre, a imposé un coup d'arrêt aux recrutements après un avertissement de la Cour des comptes.

Il a fallu une catastrophe pour que le gouvernement s'intéresse aux problèmes des préfets. En 1996, la Commission a réclamé à la France le remboursement de

500 millions de francs de fonds structurels, pour lesquels elle ne disposait pas de factures ! L'année suivante, elle a imposé à l'ensemble des Etats membres l'obligation de fournir, au moment du solde de chaque programme, une déclaration selon laquelle l'argent a été correctement dépensé, faute de quoi il serait reversé au budget communautaire.

Le gouvernement français a confié cette tâche à un inspecteur des finances, Alain-Gérard Cohen.

Après avoir fait un audit des SGAR, auxquels il entend demander de contrôler un échantillon représentatif de 5 % des dépenses, ce haut fonctionnaire a tiré la sonnette d'alarme, en constatant l'état squelettique de certaines « cellules Europe ». Les préfets ont alors transféré dans les SGAR des agents des préfectures des départements chefs-lieux de région, dont ils sont aussi les patrons. Le gouvernement a régularisé le statut des contractuels embauchés

entre 1994 et 1996, et souhaité reprendre les recrutements aux frais de l'Europe. Mais il a eu une mauvaise surprise : la Commission de Bruxelles lui a demandé de produire d'abord la preuve que l'Etat français avait, sur ses propres deniers, embauché lui aussi trois cent trente contractuels, en contrepartie du financement communautaire, faute de quoi elle réclamerait le remboursement des salaires versés depuis 1994.

Le gouvernement répond que trois cent trente fonctionnaires, dont les tâches ont été redéfinies, ont été affectés dans les « cellules Europe » des SGAR depuis deux ans. La Commission refuse de prendre en compte ces redéploiements : un règlement lui interdit en effet de cofinancer les embauches de fonctionnaires – les Etats membres ne devant pas se constituer leurs administrations sur le dos de l'Europe. Un bras de fer est ainsi engagé, en coulisse, depuis plusieurs mois. De son issue dépendra certainement la capacité de la France à respecter ses engagements.

Rafaële Rivais

Bruxelles ne veut pas être un « bouche-trou » financier

HABITUÉS à prendre leurs ordres à Paris, les préfets de région se sont aperçus qu'en matière d'argent européen ils devaient aussi obéir aux consignes de Bruxelles. Ils en ont fait l'expérience douloureuse lorsqu'ils ont dû rédiger, à la demande de la Commission, des « documents de programmation » décrivant les axes prioritaires d'intervention des fonds structurels en région, exercice préalable à tout déblocage de crédits.

La Commission ne s'est guère satisfaite de la copie envoyée, qui présentait souvent « un catalogue de grosses infrastructures (routes ou universités) que l'Etat français et les régions n'arrivaient pas à financer », selon certains fonctionnaires appelés à examiner les propositions faites au titre de l'« objectif 2 » (lutte contre le déclin industriel) : la Commission estime que l'Union européenne n'a pas à se substituer aux Etats-membres dans leurs obligations d'investissement : elle s'interdit donc de cofinancer du bitume ou de gros équipements sans rapport direct avec l'activité économique. Les préfets, épaulés par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), ont fortement contesté cette position, qui n'est pas inscrite dans les règlements d'emploi des fonds communautaires, seuls textes ayant valeur juridique. Ils ont tenté de faire valoir que le « désenclavement » d'un territoire permettrait son développement économique. La Commission est restée inflexible.

Les préfets ont également subi le feu de ses critiques sur les projets liés à l'« objectif 5 B » (lutte contre le déclin des zones rurales), car ils programmaient une série de petites mesures comme la réfection de lavoirs ou l'aménagement de stations d'épuration, réclamées par le lobby des maires et des conseil-

lers généraux. Or la Commission n'a accepté de les cofinancer que s'ils s'inscrivaient dans un projet devant favoriser l'emploi.

De manière générale, la Commission récuse l'idée selon laquelle les fonds structurels seraient le « bouche-trou » des contrats de plan Etat-région. L'Etat, et donc ses préfets, a pourtant tendance à faire ce contresens : les hauts fonctionnaires préparent simultanément négociation des contrats et programmation des fonds structurels ; ils doivent trouver, pour ces derniers, des contreparties nationales, tout financement européen imposant une dépense nationale au moins équivalente.

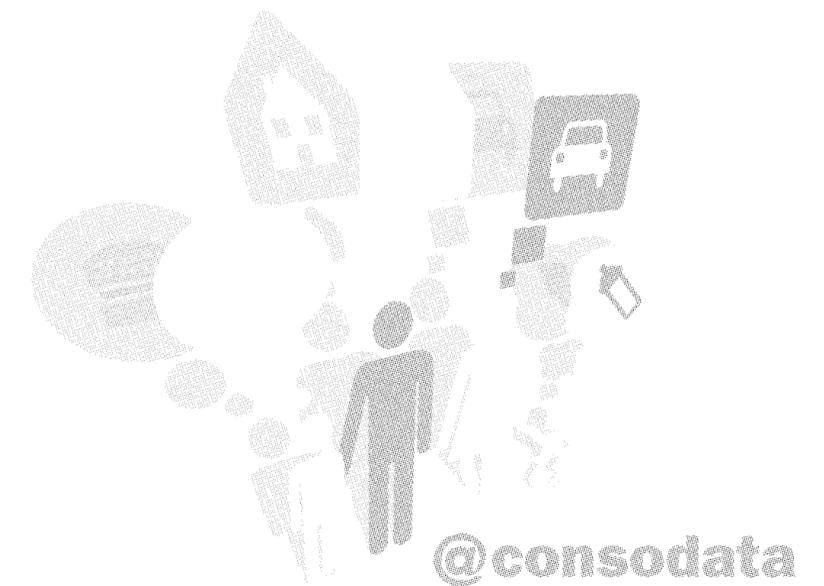
RÉSISTER AUX PRESSIONS

C'est aux préfets qu'incombe la responsabilité de dire oui ou non aux projets que leur soumettent les élus locaux. La Commission ne leur donne aucun avis, en vertu du principe de subsidiarité. Mais il est arrivé que des inspecteurs bruxellois, venus procéder à des contrôles quelques années plus tard, jugent que telle résidence étudiante ou tel local d'entreprise n'aurait pas dû voir le jour, et imposent à la France le remboursement de la dépense européenne.

Les préfets, seuls responsables, aux yeux de l'Etat, des erreurs commises, vont devoir, plus que par le passé, résister aux pressions des présidents de région : forts du soutien de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, ces élus viennent d'obtenir d'être mieux associés au comité de programmation des fonds structurels, dont ils détiennent désormais la coprésidence (*Le Monde* du 3 septembre).

R. Rs

Le 8 octobre, **Consodata** s'introduit au Nouveau Marché de la Bourse de Paris pour financer son développement.



Le lien le plus direct avec 88 millions de consommateurs européens

Aller progressivement à la rencontre de chacun des 350 millions d'européens pour mieux le connaître, pour savoir ce qu'il consomme, comprendre ses habitudes et recueillir ses attentes.

Traiter chaque jour ces millions d'informations pour fournir aux entreprises les outils spécifiques afin de leur permettre de nouer avec chaque consommateur une relation vraiment directe.

Consodata, N° 1 de l'infomédiation en France, aide les entreprises à valoriser leur capital clients, c'est-à-dire à assurer leur avenir.

N° VERTI 0 800 0 12345

Un prospectus préliminaire a été visé le 28 septembre par la COB sous le N° 99-1202. Une notice légale est publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 1^{er} octobre 1999.



data

www.consodata.com

HORIZONS

REPORTAGE

LES deux garçons se tiennent par la main, se regardent quelques instants, puis éclatent de rire. Pieds nus sur le trottoir de la principale artère de Lusaka, Abraham et Mulenga sont heureux. Hier encore, ils n'étaient l'un pour l'autre qu'un souvenir, l'image troublée d'un passé à jamais révolu. Alors, comme s'il leur fallait se persuader que tout cela était vrai, ils se bousculent, se poussent du coude, se touchent.

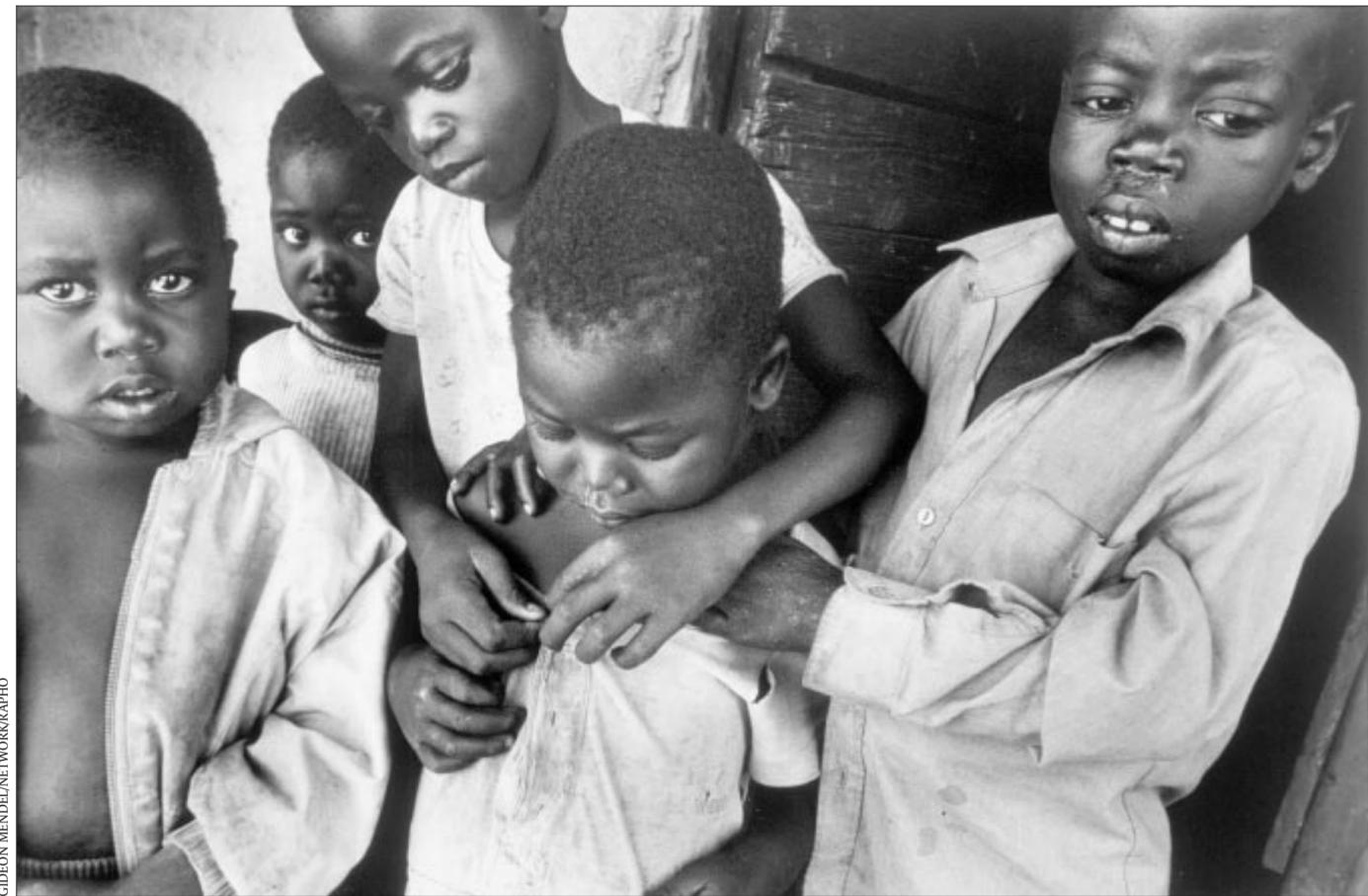
Quatre ans que les deux amis ne s'étaient vus. Mulenga venait de perdre son père, gardien de but dans l'équipe de football de Ndola, petite cité minière de la ceinture cuprifère, au nord de la Zambie. Sa mère s'était remariée. A douze ans, il s'est retrouvé chez son oncle, à Lusaka : « *J'y suis resté quelques mois, puis je suis reparti au village, chez ma mère. C'était difficile. Mon beau-père nous battait. Mais j'allais à l'école, j'avais des copains. Et puis ma mère est tombée à son tour malade. Elle est morte. Je ne sais pas de quoi. On a parlé de magie noire. Mon beau-père m'a dit de partir. J'ai voulu revenir chez mon oncle mais, quand je suis arrivé à Lusaka, il n'était plus là. Alors je suis venu ici.* »

Ici, c'est Cairo Road. Le cœur commerçant de Lusaka, la vitrine de la Zambie. Ici fleurissent les banques, les restaurants et les enseignes de luxe. Ici s'étalent les grands magasins, les clubs de remise en forme et les bâtiments officiels. Un 4x4 rutilant se range à côté d'une berline aux vitres teintées. Une nuée de gamins bondissent vers le chauffeur. Dans un nuage de poussière, les cris montent, des coups s'échangent. Jusqu'à ce que le conducteur désigne, d'un geste ferme, le gardien de son véhicule et le destinataire des quelques centaines de kwachas (1 franc vaut 400 kwachas) de rétribution. « *C'est comme ça qu'on gagne de l'argent, explique Mulenga, qui pour une fois n'a pas pris part au combat. On va aussi acheter des cigarettes pour les gens, ou d'autres choses, ça dépend.* »

Abraham écoute, attentif. Arrivé la veille, il a déjà perdu son sac et ses chaussures, « *disparus pendant que je dormais, au marché* ». Une mésaventure qui témoigne de son inexpérience. Il y a encore quelques mois, Abraham menait une existence presque privilégiée. Un père chauffeur routier, une mère se consacrant à l'entretien du foyer : la famille était pauvre mais « *ça allait* ». Et puis, en cinq mois, le sida a emporté ses deux parents : « *Nous avons tous été séparés. Moi, je suis allé chez ma tante. Elle vit seule avec ses trois enfants. Son mari est mort il y a un an. Elle m'a expliqué qu'elle ne pouvait plus payer l'école, qu'il fallait que je travaille. Elle pouvait me donner à manger, rien d'autre. Mais là-haut, il n'y a rien à faire. Alors je suis parti. J'ai pris le train. Sans billet. Le contrôleur n'a rien dit. En arrivant, je suis allé à Soweto Market. Chez moi, on dit que tout le monde peut y travailler. En fait, il y a déjà tous les enfants d'ici. Jamais je n'aurais pensé qu'ils étaient aussi nombreux.* »

Combien sont-ils ? Les évaluations sont contradictoires. Selon le gouvernement zambien, 15 % des enfants de moins de quinze ans auraient vu au moins un de leurs parents emporté par le sida, 90 000 d'entre eux vivraient dans la rue, trois fois plus qu'en 1991. Des chiffres déjà lourds, à la mesure des 20 % d'adultes contaminés par le VIH et des quelque 700 000 morts déjà attribués au virus. Selon l'Unicef, la réalité est plus sombre encore. La dernière étude menée dans le pays par l'agence internationale estime que 1,6 million d'enfants zambiens, soit 34 % des moins de quinze ans, seraient orphelins d'un de leurs deux parents, et que 10 % d'entre eux auraient perdu père et mère.

Davis a ainsi vu plusieurs de ses frères et sœurs mourir en bas âge. « *Trois ou quatre* », il n'est plus sûr. Pas plus qu'il ne se souvient exactement de l'année de décès de ses parents. Même sur son âge, il a quelques doutes. « *Onze ans* », finit-il par murmurer. Avec sa petite taille, son nez mal mouché et ses deux doigts dans la bouche, il en ferait plutôt sept. La cicatrice laissée sur sa joue par la dernière bagarre et le tournevis qu'il tient, enveloppé dans un bout de tissu, rappellent pourtant qu'il n'est plus tout à fait un enfant. Le garçonnet plisse les yeux, fouille dans sa mémoire. Sa mère, serveuse dans un bar, avait



A Chilonga, au nord de la Zambie, ces jeunes orphelins vivent chez leur grand-mère depuis que leurs parents sont morts.

Les orphelins du sida de Cairo Road

très mal à la tête... Son père, agent d'assurances, était « *possédé* »...

C'était à Kitwe, capitale de la ceinture cuprifère et deuxième ville du pays. Du jour au lendemain, la famille paternelle a mis la main sur la maison, les meubles, les biens. Figure des plus classiques, assurent les experts, selon lesquels la mort du père entraînerait presque toujours spoliation, déscolarisation, travail des enfants et, pour les jeunes filles, mariage forcé dès treize ans. « *Nous nous sommes retrouvés à neuf chez ma grand-mère, poursuit Davis. Comme mon oncle et ma tante étaient morts l'année précédente, il y avait aussi mes cousins. J'avais huit ans et je n'allais plus à l'école. Je m'occupais de la maison et je restais dans la rue. Un jour, je suis allé à la gare et j'ai rencontré Kapwepwe.* »

D'UN mouvement de tête, sans retirer les doigts de sa bouche, il montre son copain. Lui a treize ans, une chemise qui fut blanche et un blouson matelassé sans manches ni couleur. Sa mémoire est plus fraîche. « *Je bois moins que Davis et je ne sniffe ni colle ni jenkim* », cette préparation à base d'excréments fermentés que les gamins des rues reniflent, faite de mieux. De Mufrila, une bourgade à 30 kilomètres de Kitwe, située au beau milieu des mines de cuivre, il se souvient que c'était « *bien* ». Du moins tant que ses parents étaient vivants. Après leur décès, en 1996, les trois sœurs de Kapwepwe sont reparties au village. « *Je suis allé habiter avec mon frère aîné. C'était moins bien.* »

Le garçon s'interrompt, hésite. « *Raconte-lui* », pousse Davis. Il poursuit : « *Il me battait. Tous les jours. Aux repas, je devais attendre qu'il ait fini pour manger les restes. Je faisais la vaisselle, le ménage, je lavais ses habits. Je devais ramener de l'argent, sinon il frappait encore plus fort. J'allais au marché. Je ramassais les haricots tombés par terre, et je faisais des tas que je vendais. Au bout de quatre mois, mon frère m'a dit de partir, de me débrouiller. J'ai marché douze heures jusqu'à Kitwe. Là, j'ai rencontré Davis. On s'est mis entre deux wagons et on est arrivés ici.* »

Il ne leur a pas fallu longtemps pour intégrer un des quatre gangs d'enfants qui se partagent Cairo Road. « *Notre capitaine, c'était Tyson* », lance fièrement Davis. Un surnom forgé à coups de poings par

Selon l'Unicef, un million six cent mille enfants zambiens seraient orphelins d'un parent victime du sida, et 10 % d'entre eux auraient perdu père et mère. Souvent abandonnés, ils rejoignent des gangs pour survivre dans les grandes villes comme Lusaka

un garçon de dix-huit ans. En avril dernier, Tyson a été fauché par une voiture. « *JB* » – diminutif de Jail Boy – a organisé les obsèques et pris la tête d'un groupe passé en six mois de cent cinquante à deux cents individus. Le jour, ils travaillent, rapinent, partageant leurs bénéfices avec le chef. La nuit, certains rentrent dormir au foyer, d'autres chez un parent, la plupart se contentant d'une vieille canalisation, d'un pas de porte ou de quelques cartons sous un pont autoroutier.

« *Presque tous les jours, nous voyons des têtes nouvelles* », constate Webster, éducateur de rue à l'association Fountain of Hope (la Fontaine de l'espoir). Créée il y a huit ans, l'organisation sillonne quotidiennement Cairo Road et tente de ramener une partie des enfants des rues vers Kamwala. C'est là, dans ce quartier déshérité, que l'organisation pilote une des cent cinquante écoles « communautaires » du pays. La scolarité y est trois fois moins chère que dans les établissements publics (l'équivalent de 12 francs par an) : sur les sept cents élèves, près de quatre cents sont orphelins.

Rosemary, onze ans mais l'air d'en avoir huit, est de ceux-là. Corsage bleu et jupe imprimée, elle tient entre ses dents la moitié de sa main gauche. De l'autre, elle fait, lentement, le compte des morts. « *Ma mère, mon père, mon oncle, ma tante... et un autre frère de ma mère* », dit-elle, le regard fixé au sol. La cause ? « *J'étais trop petite* », s'excuse-t-elle. Son enseignante expliquera plus tard que le sida a décimé son village, situé à l'est du pays.

La fillette poursuit : « *Ma grand-mère est venue nous chercher, moi et mon petit-frère. Mes deux grandes sœurs sont restées là-bas. Ma tante est aussi avec nous.* »

UNE situation devenue commune. Avec moins de sept mille places dans les orphelinats, une procédure d'adoption quasiment inexistante – moins de vingt cas par an – et un choix gouvernemental affiché de privilégier l'accueil communautaire, les familles assument seules la charge des enfants sans parents. Selon l'Unicef, 72 % des foyers zambiens abriteraient ainsi au moins un or-

phelin. Mais nous ne désespérons pas d'y arriver avant novembre et le début de la saison des pluies. »

D'ici là, Maybin espère bien avoir quitté le centre. Définitivement. A quinze ans, dont six passés dans les rues de Lusaka, l'adolescent voudrait « *passer à autre chose* ». Oublier le lit, les meubles et jusqu'aux habits de son père, récupérés après sa mort, en 1993, par un oncle paternel. « *J'ai eu droit à une couverture* », se souvient-il. Oublier les journées d'errance, les nuits incertaines et ces arrestations qui « *finissent toujours par des coups* ». Oublier surtout cet éternel statut de

Davis a ainsi vu plusieurs de ses frères et sœurs mourir en bas âge.

« *Trois ou quatre* », il n'est pas sûr.

Pas plus qu'il ne se souvient exactement de l'année du décès de ses parents

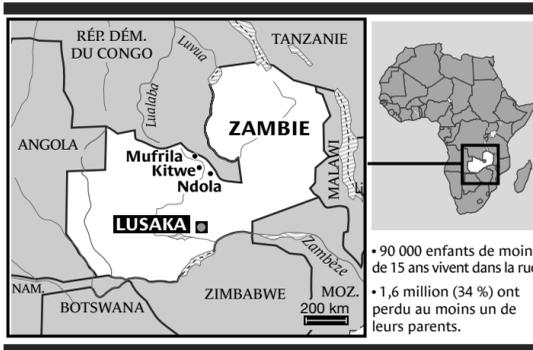
phelin, souvent plus. Comment Rosemary pourrait-elle se plaindre ? « *Je suis bien ici, dit-elle timidement. J'aime l'école. Les maths, l'anglais, le dessin, l'orthographe, le nwanja* [langue zambienne parlée à Lusaka]. *J'aime aussi m'occuper du jardin, après la classe. On fait pousser des choux, des tomates et des carottes.* » Ses rêves ? Elle sourit, intimidée. « *Etre footballeuse. Ou infirmière... Et puis retourner au village, voir mes sœurs.* »

Il est 10 h 30. Après trois heures de classe, les plus jeunes s'en vont. Les plus âgés continuent encore deux heures. Ceux qui ont un toit rentreront alors déjeuner chez eux. Les autres prépareront sur place la nsima, cette bouillie épaisse à base de farine de maïs, principale nourriture de plus de 50 % des Zambiens. L'après-midi, les membres du « groupe dramatique » et les chanteurs prendront possession du bâtiment, ou plutôt des murs. Pour la toiture, ils devront attendre, comme tout le monde. Car l'école fonctionne à ciel ouvert. En mars dernier, une épidémie de choléra a conduit les services sanitaires à fermer les anciens locaux. Levée de fonds, déménagement. « *Nous n'avons pas encore réuni de quoi terminer la construction, explique Masiliso Masiliso, coordinateur du dé-*

« *Il se moquent de moi parce que je parle anglais et que je suis allé à l'école plus longtemps qu'eux. Et quand je leur fait une remarque, ils me frappent. Lorsque j'essaie de dire à un petit de ne pas sniffer de jenkim, ou de ne pas voler, les grands me traitent de "bon garçon" et me punissent. Ils me forcent à boire, à aller insulter des gens ou à me battre. Je le fais parce que sinon je serai interdit de séjour sur Cairo Road. Je ne gagnerai plus rien et personne ne me protégera contre les autres groupes.* »

L'adolescent jette un regard apeuré derrière lui, observe ses amis regroupés en cercle, vingt mètres plus loin. Au centre, deux garçons de douze et quatorze ans achèvent, sous les encouragements, une partie d'osselets intéressée à 500 kwachas. « *Ils disent qu'on a une belle vie, qu'on a de l'argent, qu'on est libre, poursuit Maybin. Mais ça n'est pas vrai. Je n'aime pas me battre. Je ne veux pas avoir des cicatrices plein le visage. Je voudrais être chanteur, ou acteur. Pour faire rire les gens.* » Il dilate son visage, façon mérou, amorce une grimace. Puis dégonfle la face, sous l'oeil hilare de son interlocuteur. Pour la première fois, Maybin sourit.

Nathaniel Herzberg



Défense européenne : le soupçon de Washington

IL EST DE BON TON des deux côtés de l'Atlantique de se féliciter du « *magnifique succès* » remporté par l'OTAN au Kosovo. Mais les alliés ne tirent pas les mêmes enseignements de la guerre. L'entreprise a mis à nu les dissensions entre Américains et Européens, quand elle ne les a pas renforcés. A Washington, et notamment au Pentagone, on se plaint que les alliés européens aient souvent mis des freins aux actions présentées comme plus musclées que les Etats-Unis voulaient mener pour en finir avec Milosevic. On regrette aussi que le « fossé technologique » entre les alliés ait été manifeste pendant le conflit et qu'il ait parfois gêné les opérations communes, laissant aux Américains le fardeau principal.

Du côté européen, cette première guerre menée par l'OTAN depuis sa création en 1949 a aussi agi comme un révélateur. Mais dans un sens différent. Certains alliés des Etats-Unis ont, semble-t-il, découvert que l'OTAN n'était pas cette organisation intégrée qu'imaginaient les plus atlantistes d'entre eux, mais une machine dominée et dirigée par les Américains. Cette prise de conscience n'est pas étrangère aux progrès que l'idée d'une défense européenne a faits au cours des derniers mois. Il ne s'agit pas pour les Quinze de se passer de l'Alliance atlantique ni *a fortiori* de construire une organisation concurrente mais de pouvoir gérer des crises survenant dans leur environnement proche, au besoin sans l'aide des Etats-Unis.

C'est peu dire que cette entreprise est suivie à Washington avec suspicion. L'administration Clinton est *a priori* bien disposée à l'égard des efforts que les Européens consentiraient pour accroître leurs moyens de défense. Souvent, elle a laissé entendre qu'elle n'était pas opposée à la création d'une défense européenne, même si l'accent mis sur « *l'identité* » dans l'IESD (Identité européenne de sécurité et de défense) lui paraissait relever, selon l'expression d'un collaborateur de la Maison Blanche, « *plus de la psychiatrie que de la diplomatie* ».

Le sommet de Washington a ainsi donné un feu vert à l'IESD, bien que la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, ait pris soin de tracer des limites, exprimées par trois « *D* » : non-découplage (pas de relâchement des liens transatlantiques), non-duplication (pas de structures ou de moyens européens faisant double emploi avec ceux de

l'OTAN), non-discrimination (pas de position plus favorable pour les membres de l'Union européenne par rapport aux membres de l'OTAN n'appartenant pas à l'UE, notamment la Turquie). En donnant leur approbation, les Américains pensaient-ils que les velléités européennes feraient long feu ? C'est possible, mais la présence des Britanniques, qui ont joué un rôle majeur dans la relance de l'entreprise, les pousse plutôt à conclure que le temps des rappels à l'ordre est arrivé. On peut distinguer, du côté américain, trois attitudes différentes, avec le risque de simplification que comporte toute classification.

MÉFIANCE, HOSTILITÉ OU CYNISME

La première, surtout à la Maison Blanche et au département d'Etat, est la méfiance. Il n'y a aucune opposition de principe à ce que les Européens se dotent des moyens de décider, et même de mener des opérations autonomes de maintien ou de rétablissement de la paix. Mais tout doit se faire en référence constante à l'OTAN, les Européens courant le risque d'encourager les tendances isolationnistes du Congrès ou simplement de donner des arguments à ceux qui affirment, tel Henry Kissinger, que la mise en œuvre des décisions du Conseil européen de Cologne signifierait la fin de l'Alliance atlantique.

La deuxième attitude est une franche hostilité. Elle s'est exprimée à la Conférence annuelle de l'Institut international d'études stratégiques par la voix du secrétaire américain à la défense, William Cohen (*Le Monde* du 11 septembre). La réforme de l'Alliance ne consiste pas à faire une place particulière à l'Europe mais à mener à son terme la transformation de l'OTAN pour la gestion des crises, transformation inachevée comme l'a montré, selon les défenseurs de cette thèse, la guerre du Kosovo. Les Européens doivent restructurer leurs forces armées, augmenter leurs budgets militaires, dépenser plus en investissements qu'en entretien du personnel, réorganiser leurs industries de l'armement, et tout cela « *sous le parapluie de l'OTAN* ».

La troisième attitude pourrait être qualifiée de cynique. Elle considère qu'un rejet pur et simple des tentatives d'autonomie de la défense européenne est inutile et même contre-productif. Il ne pourrait que braquer les alliés alors qu'il conviendrait de resserrer les

liens transatlantiques. Il faut laisser les Européens tenter l'expérience en sachant pertinemment qu'ils courent à l'échec. Pour mener à bien leur projet, ils doivent savoir exactement ce qu'ils veulent, définir des programmes de restructuration de leur défense (déliés politiquement et coûteux financièrement), et enfin, dégager les moyens budgétaires correspondant à leurs ambitions.

Si les Etats-Unis devaient accomplir la même mutation, ce serait pour eux extrêmement difficile alors qu'ils sont un Etat fédéral doté d'un pouvoir central influent. Pour l'Union européenne, qui n'est même pas un Etat fédéral, la tâche est quasiment impossible. Il ne suffit plus que d'attendre : les Européens constatant par eux-mêmes l'inanité de leurs efforts. Ils se tourneront tout naturellement vers les Etats-Unis et l'OTAN, qui n'au-

ront plus qu'à leur proposer une division du travail correspondant à leurs moyens et... aux intérêts américains.

Dans une telle situation, que peuvent faire les Européens ? D'abord expliquer aux Américains que les tentatives pour créer une défense européenne ne sont pas dirigées contre eux, ni contre l'OTAN, mais que, si elles sont conduites en bonne intelligence, elles ne peuvent, à terme, que renforcer les liens transatlantiques entre deux partenaires égaux. Ensuite, ils doivent se prémunir contre les pressions que les Etats-Unis vont exercer sur eux pour qu'ils ne quittent pas le giron de l'OTAN, pressions d'autant plus fortes que des progrès concrets sur la voie d'une défense européenne seront manifestes.

Daniel Vernet

Les gens par Kerleroux



Le Japon s'ancre au centre-droit

ALORS que les démocraties occidentales tendent vers la social-démocratie, le Japon, lui, s'oriente vers une hégémonie de centre-droit. Fort de sa réélection « dans un fauteuil » (avec 68 % des voix) à la présidence du Parti libéral-démocrate (PLD) qui l'assure de conserver son mandat de premier ministre, Keizo Obuchi met la dernière main à un grand rassemblement des forces conservatrices et centristes qui devrait garantir à son gouvernement un contrôle quasi absolu du Parlement.

Jamais, même à l'apogée du PLD à la fin des années 50, un gouvernement n'aura pu compter sur une telle majorité. L'élargissement de la coalition gouvernementale (PLD-Parti libéral (PL) au Nouveau Komeito, émanation de la puissante secte bouddhiste Soka Gakkai, assurera au cabinet Obuchi plus des deux tiers des voix dans les deux Chambres : à l'exception des cabinets du général Hideki Tojo dans les années 40 - le Japon était en guerre avec les Etats-Unis -, aucun gouvernement de l'après-guerre n'a bénéficié d'une telle majorité, rejetant ainsi l'opposition « dans les cordes ».

La reconduction de M. Obuchi coïncide avec la désignation, le 25 septembre, de Yukio Hatoyama, le nouveau chef de la première formation d'opposition, le Parti démocrate (PD). Ces deux événements donnent une ébauche du jeu politique jusqu'aux élections générales de l'automne 2000 : une majorité absolue de centre-droit et une opposition « neutralisée » dont la plus importante formation vient de confirmer, en changeant de chef neuf mois après avoir élu Naoto Kan, le piètre « Tony Blair nippon », la déchirure entre ses deux « âmes »

conservatrice et socialisante. Le ralliement à la majorité du Komeito, centriste, est un autre signe du laminage de l'opposition.

Pour ce qui reste de la gauche et d'une partie de l'opinion attachée aux valeurs sur lesquelles s'est construit le Japon de l'après-guerre (droits de l'homme et pacifisme), M. Obuchi s'est révélé moins « inoffensif » qu'on ne le pensait. Sans fanfare, mais en jouant de la logique du nombre, il a fait voter tous les projets de loi proposés par le gouvernement, dont certains infléchissent les orientations de la politique de défense aussi bien que l'organisation de la société. L'opinion n'a guère réagi.

RÉVISION DE L'ARTICLE 9

M. Obuchi est populaire parce qu'il a sorti le gouvernement de son immobilisme, accordant la priorité à l'assainissement du secteur bancaire par une injection de fonds publics et à la reprise économique avec des plans de relance massifs assortis d'une politique monétaire expansionniste. Le taux de popularité du premier ministre (passé de 28 %, il y a un an, à plus de 50 %) s'est élevé à mesure que l'économie émergeait de la crise. Le Japon n'est pas encore dégagé de l'ornière. Mais le « risque systémique », brandi à la suite des faillites spectaculaires à l'automne 1997 de grandes institutions financières et qui avait engendré une défiance généralisée à l'égard des banques nipponnes, est écarté. « *Même si la visibilité est faible, le redémarrage est désormais tout à fait plausible* », estime Alain Guillouët dans un article publié dans le numéro de juillet de *La Revue d'économie financière* sur les restructurations qui préparent le redressement du Japon.

La politique de M. Obuchi n'est pas spectaculaire : elle n'est portée par aucune « vision ». Il navigue au plus près et se compare volontiers à un grand sac « *vide* », reprenant certaines propositions de l'opposition pour les mettre en œuvre à sa place.

Il sera plus difficile à M. Obuchi de continuer dans la demi-teinte. Au-delà des réformes économiques qui bénéficient d'un large consensus et accaparent l'attention, le travail de sappe des valeurs de l'après-guerre n'est pas exempt de coloration politique. Par touches, se confirme le souci des dirigeants d'affirmer l'identité nationale au sein de la mondialisation : la légalisation des emblèmes nationaux en fut une expression, en rétablissant la continuité entre l'avant et l'après-guerre alors que la défaite était censée avoir introduit une rupture. Plus généralement, estime le politologue Takeshi Sasaki, « *lorsque l'administration Obuchi s'attaquera aux problèmes du long terme, telle la protection sociale, elle devra dévoiler un côté moins bon enfant* ».

Deux grandes orientations se dégagent déjà des initiatives de M. Obuchi que l'hégémonie de centre-droit en train de se constituer ne fera que confirmer : un renforcement de l'État et un plus grand « réalisme » dans l'appréhension des problèmes de sécurité. La légalisation des écoutes téléphoniques - qui donnent davantage de pouvoir à la police pour lutter contre le crime organisé - et la création d'un fichier informatique central attribuant à chaque citoyen un numéro ont suscité de vives oppositions vu les risques qu'elles font peser sur les libertés individuelles. Quant au « réalisme » en matière de sécurité, il se traduit, dans un premier

temps, par un renforcement des liens stratégiques avec les États-Unis, mais aussi par une esquisse de définition d'intérêts nationaux qui ne convergent pas forcément avec ceux de Washington. Les Américains regardent d'ailleurs avec une certaine irritation ce frémissement d'indépendance, que certains associent, à tort, à du nationalisme, de la part d'un allié longtemps docile et suiviste.

Pour l'instant, le Japon aspire toujours à être un prototype de grande puissance civile. Mais pour combien de temps ? Le grand débat qui commence à agiter la classe politique est la révision de la Constitution et en particulier de son article 9 par lequel l'Archipel a renoncé au droit à la belligérance. D'Ichiro Ozawa, président du PL, qui prône l'abandon de ces limitations et conteste la validité d'une loi fondamentale adoptée sous l'occupation américaine, à Yukio Hatoyama, lui aussi favorable à une révision de l'article 9, tout le monde politique prend peu à peu position sur une question hier encore taboue. Pour l'instant, M. Obuchi est en retrait, mais il a mis en place une commission parlementaire chargée d'étudier une révision constitutionnelle. Le Komeito y reste opposé, pour l'instant. Les socialistes et les communistes aussi, et une partie des libéraux démocrates l'estiment prématurée. La machine n'en est pas moins en marche.

Keizo Obuchi a lancé une « révolution », certes au ralenti mais qui effrite les principes sur lesquels s'était construit le Japon en 1945. C'est largement en fonction de la nécessité de repenser ou non ces principes que le paysage politique se recomposera tôt ou tard.

Philippe Pons

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Opaques stock-options

Il en va des 35 heures comme de la question de l'actionariat des salariés. Qu'on soit pour ou contre, ce sont des sujets qui mettent l'entreprise au cœur du débat public. C'est une évolution dont on ne peut que se féliciter : elle ramène le politique à la réalité, à une partie de la réalité. Comme on se félicitera que la gauche ne laisse pas à la droite le discours sur l'entreprise et la création de richesses. Il est ainsi normal et de bon augure qu'un gouvernement socialiste, comme l'expliquait, mardi 28 septembre, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, veuille présenter d'ici à l'été 2000 un projet de loi remettant à plat l'ensemble de la question de l'épargne salariale qui, autour d'un même enjeu, mêle des mécanismes fort différents des uns des autres (participation des salariés au capital de l'entreprise, fonds partenariaux de retraite, stock-options enfin).

Sans doute est-il, économiquement, un peu artificiel d'isoler un élément de l'ensemble mais c'est, politiquement, inévitable, s'agissant de celui qui suscite le débat le plus vif : les stock-options. Cette expression désigne la possibilité offerte à certains salariés d'une entreprise, à commencer par son PDG, d'acheter à bas prix des actions de celle-ci puis de les revendre dans un délai donné. Les stock-options sont une méthode de rémunération intéressante, dans tous les sens de l'expression. Elle permet à une jeune entreprise, notamment dans les secteurs les plus innovants, encore incapable de verser des hauts salaires, d'attirer des

femmes et des hommes de qualité et qui, sans cette compensation, iraient offrir leurs talents ailleurs. En ce sens, les stock-options favorisent la création d'entreprises, donc d'emplois ; elles rémunèrent la prise de risque.

Mais elles posent problème lorsqu'elles sont massivement offertes à quelques hauts cadres d'une entreprise confirmée, dans l'opacité d'une délibération quasi clandestine. Elles créent alors au sein de l'entreprise une manière d'hyper-classe dont le revenu cumule les caractéristiques suivantes : il est soumis à une moindre imposition qu'un salaire et peut atteindre des niveaux qui sont une insulte à la valeur professionnelle des autres salariés.

On n'entrera pas ici dans le débat sur l'incitation à une gestion où compte avant tout, sinon exclusivement, la rémunération du capital que peuvent représenter les stock-options. C'est un débat légitime, que Francis Mer, le PDG d'Usinor, aborde excellemment en page 18. On ignore pas non plus que les stock-options existent partout dans le monde industrialisé. Mais comment ne pas souligner cette spécificité française qui fait qu'elles sont réservées à un tout petit nombre de cadres dans l'entreprise et, encore une fois, attribuées dans le secret ? Le monde des affaires anglo-saxon est, en l'espèce, moins élitiste, ou plus généreux, dans la distribution des stock-options mais, surtout, il est transparent.

La transparence est ici une exigence radicale : elle ne garantit pas forcément contre les excès, hélas, mais impose d'assumer la vérité des chiffres.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Dans la vallée de Gavarnie

« *CES EAUX des montagnes ne ressemblent pas à celles des plaines : rien ne les souille ; elles n'ont jamais pour lit que le sable et la pierre nue. (...) Quand l'eau dort sous les roches, verte et profonde, ses yeux d'éméraude ont le regard perfide d'une naïade qui fascinerait le passant pour le noyer.* » C'est l'une des images que les gaves inspiraient à Taine en 1858 dans son *Voyage aux Pyrénées*. Quand on la lit au retour d'un voyage dans la vallée de Gavarnie en septembre 1949, on est terrifié.

On s'y engage à Pierrefitte par un défilé qui fut l'une des merveilles pyrénéennes. Quand il le traversa dans le vent et la pluie, Taine entendit le gave gémir lugubrement en se brisant contre les roches. Aujourd'hui on ne l'entend plus, car il a disparu dans des conduites forcées. La gorge est toujours là, aussi effrayante. Les cars du dimanche

amènent de Lourdes les pèlerins, à qui l'on fait visiter Gavarnie au rythme dont on leur monterait les boîtes de nuit de la rue Pigalle. Ils freinent et ralentissent au bord du précipice, et les voyageurs tendent le cou en essayant de voir quelque chose en dix secondes. Il n'y a plus d'eau. Quatorze cascates qui se précipitaient des flancs de la montagne ont disparu.

La route monte dans ce qui fut les bassins successifs du gave : Saint-Sauveur et Luz, Gèdre. Entre Gèdre et Luz les cars traversent un village, Pragnères, que personne ne remarque. Les conducteurs devraient le signaler. C'est le centre de la destruction. C'est là que sera le cerveau, le barrage - le plus grand, naturellement, jusqu'à celui qui le suivra.

Robert Coignet
(30 septembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 30 SEPTEMBRE 1999

SOCIALFrancis Mer, dans un entretien au *Monde*, explique l'accord sur l'emploi que le groupe s'apprête à signer avec les syndicats. ● CE TEXTE est appelé à servir de référence au

groupe pendant les cinq prochaines années et à accompagner sa mutation. ● LE GROUPE SIDÉRURGIQUE, qui considère la loi sur les 35 heures comme une « *opportunité* », a choisi

d'aller bien au-delà du cadre réglementaire. ● SON PARI : augmenter la productivité de l'entreprise avec le soutien des salariés. ● REGRETTANT le « *manque de confiance* » du gou-

vernement face aux partenaires sociaux, le PDG d'Usinor redoute de voir remis en cause la formation en-dehors du temps de travail. ● IL OSE remettre en question certaines exi-

gences des actionnaires, qui imposent à tous les secteurs les mêmes impératifs de performances. ● SES VUES ANTI-CONFORMISTES dérangent le patronat.

Francis Mer, PDG d'Usinor : les 35 heures, les actionnaires et moi...

Dans un entretien au « Monde », le président du groupe sidérurgique, détaille l'accord sur l'emploi qu'il est en train de boucler avec les syndicats. Il veut concilier productivité et politique sociale. Il critique la schizophrénie actuelle de l'économie

APRÈS SIX MOIS de négociations, la direction d'Usinor s'apprête à signer un important accord sur l'emploi. FO, la CFTC et la CGC ont déjà apporté leur paraphe. La CFDT a émis un avis favorable et devrait le signer. Seule la CGT s'y opposerait. Intitulé « Cap 2 010 », cet accord est le prolongement de l'accord « Cap 2 000 » qui faisait le pari – partiellement réussi – de réorganiser le travail en fonction des compétences des salariés. Et non pas l'inverse comme cela se pratique habituellement.

Aujourd'hui, le contexte est différent. Comme l'explique Francis Mer, président directeur général d'Usinor : « *dans les cinq prochaines années, notamment à cause de la démographie, nous devons résoudre la quadrature du cercle, c'est-à-dire faire la productivité, y compris salariale, dont nous avons besoin pour rester compétitifs. Mais nous ne voulons pas être amenés à nous séparer*

de salariés qui ne souhaitent pas nous quitter. Nous comptons y parvenir grâce à la réduction du temps de travail, que nous avons initiée il y a cinq ans à travers le temps choisi, concernant essentiellement les plus de cinquante ans. Nous devons réduire notre masse salariale, en réduisant le nombre d'heures travaillées. Il faut raisonner sur la productivité en termes de nombre d'heures et non en termes de postes. »

D'ores et déjà, 28 % des salariés d'Usinor travaillent à temps partiel, la très grande majorité d'entre eux ayant plus de cinquante ans. Selon les prévisions de la direction, pas moins de 58 % des salariés pourraient adopter ce mode de travail en 2005, avant les nombreux départs à la retraite qui s'effectueront à partir de 2006. A la différence des constructeurs automobiles, qui ont préféré se séparer des salariés les plus âgés, Usinor mise sur les pré-

traitements progressives, c'est-à-dire du temps partiel pour les quinquagénaires. Leur salaire est payé par l'entreprise et les pouvoirs publics apportent une aide pour qu'un salarié à mi-temps touche 75 % de son salaire. 10 000 personnes (sur un effectif de 30 000) devraient bénéficier de cette mesure : en échange, 4 000 jeunes seraient embauchés.

Si l'accord conclu chez Usinor dépasse largement le cadre de la loi sur les 35 heures, Francis Mer reconnaît que cette loi a constitué « *une opportunité* ». Même s'il regrette que « *la ministre n'ait pas cru devoir faire confiance aux partenaires sociaux* » et a choisi « *la contrainte* ». Pour lui « *la confiance a manqué. C'est grave* ». Sans le dire explicitement, M. Mer semble se sentir plus proche du patronat version Gandois, « *dont le message était : discutons* », que du Medef d'Ernest-Antoine Seillière. Il ne

participera pas à la manifestation organisée par l'organisation patronale du 4 octobre. « *Je suis à l'étranger ce jour-là, mais, de toutes façons, je n'y serais pas allé. Néanmoins, j'ai signé la pétition du Medef.* »

Un des articles les plus intéressants de la loi, à ses yeux, est celui qui permet à l'entreprise de proposer aux salariés – volontaires – de se former partiellement hors temps de travail. Cet ancien président du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) serait « *ulcéré si cet article était modifié ou disparaissait. C'est un acte raisonnable de la collectivité de dire qu'un salarié volontaire peut progresser en se formant hors temps de travail. Il n'y a pas de mystère : plus on vieillit, moins on apprend vite. Il faut donc augmenter les temps de formation. Ce que nous faisons. Si une personne veut aller jusqu'au bout, elle doit faire, elle aussi, un effort accru.* »

« C'est un acte raisonnable de la collectivité de dire qu'un salarié volontaire peut progresser en se formant hors temps de travail »

Sur le temps de travail des cadres, en revanche, M. Mer devra faire un effort : « *Je ne convoquerais plus les cadres avant 8 heures ni après 19 h 30* » promet-il. Il reconnaît que les cadres français « *sont davantage présents dans l'en-*

treprise que dans les autres pays ». Cet état de fait s'explique, selon lui, par « *une énergie de frottement considérable qui part en fumée. Notre pays n'est peut-être pas assez réactif, et les patrons français sont mal organisés. Ils abusent de leurs collaborateurs en les identifiant à eux-mêmes* ». Mais s'il est prêt à faire un effort, M. Mer est convaincu que si « *on encadre le temps de travail des cadres par des pointeuses et des inspecteurs du travail, le pays va à sa perte* ».

A l'heure où Michelin annonce en même temps des réductions d'effectifs et d'excellents résultats semestriels, Usinor adopte la démarche inverse : annoncer de mauvais résultats et communiquer sur sa politique sociale. « *Les actionnaires veulent que nous réalisions des gains de productivité de masse salariale. La manière dont nous nous y prenons leur importe peu. Non seulement je leur montre que nous allons effectivement réaliser ces gains de productivité de 3 %, mais que nous allons le faire avec le soutien du personnel.* »

Selon une habitude désormais bien établie dans les entreprises privées françaises, le PDG d'Usinor s'est déplacé à Londres pour rencontrer ses actionnaires anglosaxons dès la publication des résultats semestriels à Paris. Pourtant, M. Mer se fait peu d'illusions sur les actionnaires qui accompagneraient l'entreprise durant plusieurs années. « *Chez Microsoft, selon les calculs de l'hebdomadaire américain Business Week, la rotation de 100 % du capital s'effectue en six mois. Chez Amazon.com, c'est en six semaines.* »

Le PDG d'Usinor est l'un des rares, parmi ses pairs, à oser critiquer certaines règles du jeu économique. « *Le taux de création de valeur actuellement demandé aux entreprises est un mensonge majeur. Le système économique mondial est*

incapable de générer un taux de profit de 15 %. Les investisseurs se focalisent sur quelques secteurs très rentables... et exigent des autres les mêmes performances. C'est impossible. »

« Les patrons français sont mal organisés. Ils abusent de leurs collaborateurs en les identifiant à eux-mêmes »

Pour M. Mer, le problème dépasse celui des actionnaires : « *Aujourd'hui, les épargnants et les consommateurs mettent trop la pression sur les producteurs. Les gens ne voient pas la contradiction : nous sommes dans un monde schizophrène. En tant que consommateurs, ils estiment naturel d'avoir la meilleure offre possible au meilleur prix. En tant qu'actionnaires, ils se disent : on nous a roulés pendant des siècles – ce qui est vrai –, aujourd'hui que les Etats, sans forcément s'en rendre compte, nous ont donné la liberté de placer notre argent où nous le voulons, il est normal d'en profiter. Ils s'adressent aux producteurs en leur demandant d'être beaucoup plus performants. En tant que producteurs, ils s'inquiètent : dans quel monde me suis-je mis ? La plupart des fusions ne s'expliquent pas autrement : les producteurs veulent peser de nouveau face aux consommateurs.* »

Propos recueillis par Stéphane Lauer et Frédéric Lemaître

PROFIL

L'HOMME DE FER

Pour le monde des affaires comme chez Usinor, Francis Mer est l'homme qui a sauvé la sidérurgie française. Là où tous les autres grands patrons s'étaient dérobés, lui a choisi de faire face. En quatorze ans de présidence, il est parvenu, non sans d'importantes suppressions d'emplois, d'importants subsides de l'Etat et quelques errements stratégiques, à hisser Usinor au premier rang européen et au troisième rang mondial.

M. Mer n'a jamais douté qu'il y ait eu un avenir pour la sidérurgie. Polytechnicien, ingénieur des Mines, il garde, à soixante ans, une fascination pour cette industrie lourde, qui symbolise assez bien sa vision « prométhéenne » de la vie. Toujours insatisfait, ce patron autoritaire, au franc-parler et aux colères légendaires, défend avec force ses convictions. Quitte à reconnaître plus tard ses erreurs. Cette intransigeance lui a valu de nombreux déboires. Cadre dirigeant chez Saint-Gobain, où il commença sa carrière, il fut écarté de la succession à la présidence du groupe : Roger Fauroux redoutait l'inflexibilité de

M. Mer, alors que la société venait d'être nationalisée. Présenté longtemps comme un grand commis de l'Etat, l'homme s'est forgé peu à peu une carrure de patron de grand groupe. La sidérurgie, qui travaille sur des marchés ouverts à tous les vents, lui a appris ce que la mondialisation signifiait. Il est devenu un des observateurs les plus attentifs des changements de l'économie, rappelant sans cesse les dures lois de la concurrence et l'impérieuse nécessité d'adaptation, même au prix de lourdes décisions sociales.

Dans le même souffle, ce chrétien pratiquant revendique une dimension humaine de l'entreprise et du travail. Les syndicalistes témoignent tous de sa volonté de mettre en œuvre une véritable politique sociale dans le groupe, allant bien au-delà des obligations légales. Ces engagements irritent souvent les milieux patronaux, et notamment le Medef, qui lui reprochent son anticongrisme. Mais les critiques ne sont jamais très vives tant l'homme est respecté. Les syndicats, eux, ironisent sur la situation : « *Il est difficile au patronat d'aller très loin. Après tout, Mer a remis sur pied une industrie que les représentants du comité des Forges avaient coulée.* »

Martine Orange

L'annulation de l'accord sur la réduction du temps de travail embarrasse le patronat bancaire

UNE SACRÉE pagaille. Tous les partenaires sociaux du secteur bancaire sont au moins d'accord sur un point : la situation sociale dans les banques AFB se trouve dans un inextricable imbroglio. En prononçant, mardi 28 septembre, l'annulation de l'accord sur les 35 heures signé le 4 janvier entre l'AFB et le SNB-CGC, le tribunal de grande instance de Paris n'a fait que compliquer un peu plus une situation déjà délicate.

La surprise est totale dans les deux camps. Personne ne pensait que cet accord, reconnu cet été par le ministère de l'emploi, serait annulé. La décision est d'autant plus étonnante que le juge ne se fonde pas sur les arguments invoqués par les syndicats pour attaquer l'accord. La CFDT, la CGT, FO et la CFTC contestaient la représentativité du SNB et donc sa légitimité à signer un accord de branche.

Le juge a rejeté l'argument : « *la représentativité [du SNB] ne saurait lui être sérieusement contestée [...]. Il avait toute capacité pour négocier et signer un accord litigieux* », indique le juge. En fait,

l'annulation repose sur deux dispositions de l'accord, jugées non conformes au Code du travail. L'une porte sur la formation, l'autre sur le fractionnement des congés annuels.

L'accord prévoyait que la formation pouvait être prise en dehors du temps de travail dans la limite de trois jours par an. Dans ce cas, l'employeur ne paie que les frais pédagogiques mais pas le salaire. Le tribunal, en se référant à l'article 932-1 du Code du travail et à la jurisprudence, constate que le temps de formation, dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, est assimilé à un temps de travail effectif du salarié. Celui-ci ne doit subir aucun préjudice financier et il a ainsi droit au maintien de sa rémunération.

PRUDENCE MINISTÉRIELLE

Le juge estime que l'accord, « *en imputant une partie du temps de formation sur le temps de repos du salarié, entraîne une diminution, de fait, du temps de repos de celui-ci et accroît, au-delà du temps de travail légal, celui effectué par ce dernier, sans qu'aucune contrepartie finan-*

cière ne lui soit accordée ». Prudent sur ce point, le ministère de l'emploi avait étendu l'accord « *sous réserve de l'appréciation du juge compétent* ».

Second point litigieux : la possibilité de ne pas limiter la période légale de congés à 24 jours ouvrables consécutifs en cas de fractionnement. Le juge a estimé que ce point ne peut résulter que d'un accord d'entreprise, conclu entre les salariés et leur employeur, et non d'un accord de branche.

Toujours est-il que la contestation de ces deux articles annule l'ensemble de l'accord sur les 35 heures. La décision satisfait l'ensemble des syndicats non signataires. L'AFB s'est contentée de souligner que « *le TGI avait confirmé la représentativité du SNB* » et « *n'avait pas retenu de droit d'opposition des signataires* ». Le patronat se retrouve dans une situation embarrassante et la décision de faire ou non appel du jugement n'est pas encore prise.

Cette annulation va bien au-delà de la seule question du temps de travail. Les partenaires sociaux sont en pleine négociation sur leur

convention collective, qui a été dénoncée en février 1998. Si aucun accord n'intervient d'ici au 31 décembre, la profession bancaire risque de se retrouver sans texte de référence, avec pour seul garde-fou, le Code du travail.

ISOLEMENT ROMPU

Dans ses propositions concernant le chapitre sur le temps de travail l'AFB renvoyait tout naturellement à l'accord 35 heures. La

remise en cause de celui-ci obligera sans doute à une remise à plat complète de l'édifice. « *Le mieux est de se remettre à la table des négociations dans un état d'esprit différent*. déclarait Gérard Labrune, le nouveau président du SNB. *L'AFB avait misé sur une faible mobilisation des syndicats pour abroger la convention collective, elle va devoir revoir sa stratégie.* »

Paradoxalement, le jugement du TGI arrange les affaires du SNB.

Contre la circulation des camions le week-end

Le secrétaire général de la Fédération des transports FO, Roger Poletti, a indiqué, mardi 28 septembre, qu'une éventuelle directive européenne sur l'extension de la circulation des poids lourds le week-end le fait « frémir » et qu'il considère être « *en état de guerre contre le président du conseil des ministres européens* ». Un conseil des ministres européens des transports sur le sujet doit avoir lieu le 6 octobre à Luxembourg. « *Si, effectivement, on retouche à cette affaire des interdictions de circuler, ce sont les acquis du conflit de 1996 qui sont remis en cause et pour nous c'est inacceptable* », a indiqué Roger Poletti.

De son côté, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a déclaré mardi : « Je vais agir contre cette perspective. C'est un projet inacceptable pour la France. Pour avancer, les autres pays doivent s'engager à élever les conditions de sécurité ». L'Allemagne et l'Autriche sont également opposées à cette directive.

S. L.

Le fond d'investissement de LVMH mise sur Alain Prost

LV CAPITAL, le fonds d'investissement du groupe LVMH, a annoncé, mercredi 29 septembre, avoir conclu « un accord de partenariat à vocation commerciale » avec Prost Développement, la maison mère de l'équipe de Formule 1 dirigée par Alain Prost. Le fond d'investissement, qui a pris une participation de 10 % dans Prost Développement, créera une société commerciale dont il détendra la majorité du capital. Cette société va « vendre dans le monde entier, une gamme de produits dérivés portant le nom d'Alain Prost ». Des accessoires, sacs, vêtements, au positionnement haut de gamme, devraient être commercialisés dans les prochains mois.

Par ailleurs, LV Capital a conclu avec les deux principaux actionnaires d'Inter Parfums Inc., Jean Madar et Philippe Benacin, un accord de principe pour porter à 20 % sa participation dans le capital de la société américaine dont il détenait déjà 6,3 %. Inter Parfums Inc. contrôle à 80 % la société française Inter Parfums qui exploite quatre licences de parfums – Burberry, ST Dupont, Paul Smith, Molyneux –, dont il assure la création et la distribution. En mars, Inter Parfums a également signé un accord de licence mondial pour la production et la distribution des futures lignes de parfums de Christian Lacroix, maison fondée en 1987 grâce à l'appui de Bernard Arnault, l'actuel président de LVMH.

Bayer prêt à scinder pharmacie et chimie

LE GROUPE chimique et pharmaceutique allemand Bayer a lancé, mercredi 29 septembre, un vibrant appel à d'éventuels soupirants. Dans un entretien accordé au *Financial Times*, Manfred Schneider, président du directoire de Bayer, s'est dit prêt à séparer, s'il le faut, la pharmacie du reste du groupe, afin d'en obtenir une évaluation plus juste et de faciliter d'éventuelles alliances. Les recherches de Bayer pour trouver un partenaire pour sa pharmacie aux Etats-Unis, ont été « jusque-là gênées par la mauvaise valorisation de notre activité comparée à celle des entreprises américaines à la croissance rapide », a-t-il indiqué. Bayer, qui dispose d'une trésorerie gonflée depuis l'introduction en Bourse de 65 % de sa filiale Agfa, est aussi « très intéressé » par les restructurations en cours du secteur agrochimique et des acquisitions en biotechnologies végétales. Interrogé mercredi matin par *Le Monde*, un porte-parole de Bayer Ag, en Allemagne, a précisé que le groupe ne cherche pas à vendre sa pharmacie : « Nous souhaitons au contraire étendre nos activités santé », a-t-il indiqué.

Prochain accord pour un second Eurodisney

UN PROTOCOLE devrait être signé avant la fin de la semaine entre l'Etat, les collectivités locales et la société Euro Disney pour permettre la création d'un deuxième parc d'attractions à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne). Le projet a été présenté, mardi 28 septembre, au comité d'entreprise de Disneyland Paris, et accepté, entre autres, par quatorze représentants syndicaux sur quinze.

Les Studios Disney comprendront à la fois des attractions comme le Canyon catastrophe, et des espaces consacrés à la production de spectacles, de films et de dessins animés. Alors que la convention de 1987 entre l'Etat et Disney prévoyait sa réalisation au plus tard en 2011, ce deuxième parc pourrait être inauguré en 2002, dix ans après l'ouverture du Royaume enchanté, qui accueille chaque année plus de 12 millions de visiteurs. 4 milliards de francs devraient être investis dans sa construction. Avec les 1 500 postes créés sur un site où sont attendus 4 millions de visiteurs par an, ce sont plus de 5 000 emplois directs et indirects qui sont attendus au terme de l'opération.

Chase Manhattan achète la banque d'affaires Hambrecht and Quist

Chase Manhattan, la troisième banque américaine, a annoncé, mardi 28 septembre, l'acquisition de la banque d'affaires et d'investissement Hambrecht and Quist, pour un total de 1,35 milliard de dollars (1,2 milliard d'euros). Cette acquisition sera finalisée avant la fin de l'année. « L'acquisition de Hambrecht and Quist est une étape stratégique importante pour Chase, car cela étend la gamme de produits d'investissements dans les secteurs en plus forte croissance », a indiqué William Harrison, PDG de Chase Manhattan.

Chase Manhattan, qui résulte de la fusion en 1995 des banques Chemical Banking et Chase Manhattan, cherche depuis plusieurs années à se renforcer dans l'activité titres et conseil en fusions et acquisitions. Chase Manhattan, en acquérant une « petite » banque d'affaires suit l'exemple de BankAmerica qui a acheté, ces dernières années, Robertson Stephens et Montgomery Securities. Ces acquisitions ne sont pas sans risque : l'intégration de ces deux dernières banques ne s'est pas très bien passée.

Réserves prometteuses pour Elf en Angola

POUR LA PREMIÈRE fois, les responsables d'Elf ont donné une estimation des ressources découvertes par le groupe en eau profonde dans le golfe de Guinée au large de l'Angola. « Les réserves estimées sont actuellement de l'ordre de 3,5 milliards de barils, soit trois fois l'équivalent énergétique des gisements de Frigg en mer du Nord ou de Lacq en France », a annoncé Jean-François Gavalda, responsable pour l'Afrique.

Ces réserves situées dans le « bloc 17 » sont réparties entre trois pôles d'égal importance Girassol, Dalia et Rosa-Lirio. Girassol sera le premier gisement à entrer en production à la mi-2001, moyennant un investissement de 2,5 milliards de dollars. Viendra, ensuite, fin 2003, Dalia pour un investissement équivalent. A terme, le bloc 17 pourraient produire 700 000 barils/jour soit l'équivalent de la production actuelle de l'Angola. Elf qui détient 35 % de ce bloc est l'opérateur aux côtés de partenaires comme l'américain Exxon (20 %), le britannique BP Amoco (16,67 %), les norvégiens Statoil (13,3 %) et Norsk Hydro (10 %). TotalFina est également présent à hauteur de 5 %.

Les banques centrales européennes provoquent une flambée des cours de l'or

L'once de métal jaune a regagné 20 %

A l'initiative de la Bundesbank et de la Banque de France, quinze instituts d'émission européens ont annoncé, dans la nuit du dimanche 26

au lundi 27 septembre, leur intention de limiter leurs ventes et leurs prêts d'or. Cette décision a pris à contrepied les nombreux investisseurs qui

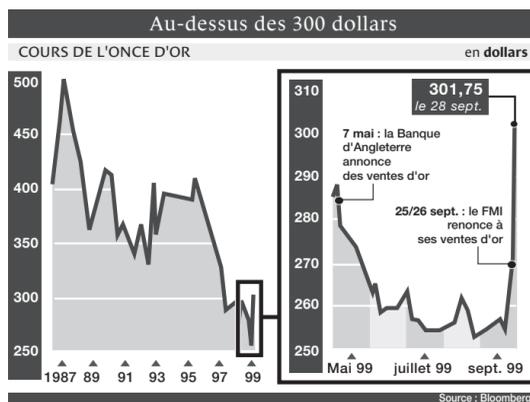
paraient sur une poursuite de la dépréciation des cours du métal jaune. Les analystes parlent d'un geste « historique »

LES SOMBRES pronostics ont été déjoués. L'or, dont de nombreux experts annonçaient le déclin irréversible (*Le Monde* du 8 juillet), a retrouvé de la vigueur. L'opération commando que la Bundesbank et la Banque de France préparaient depuis plusieurs mois, dans le plus grand secret, pour faire remonter les cours du métal jaune, a pleinement réussi. Le cours de l'once est repassé, mardi 28 septembre, au-dessus de la barre des 300 dollars, affichant une progression de plus de 40 dollars en deux jours.

C'est un bref communiqué, publié dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27, qui est à l'origine de ce rebond historique. Dans ce texte, quatorze instituts d'émission de pays européens (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Suède) et la Banque centrale européenne (BCE), se sont engagés à ne pas vendre d'or sur le marché pendant cinq ans, en dehors des transactions déjà prévues, lesquelles ne devront pas excéder 400 tonnes par an.

« Depuis le début de 1996, le prix de l'or s'était continuellement replié sous l'effet d'importantes ventes à découvert dans un marché qui était devenu unidirectionnel », se félicite le sous-gouverneur de la Banque de France, Hervé Hannoun. En réaffirmant que l'or demeurera un élément important de leurs réserves monétaires et en annonçant ensemble leurs intentions en matière de ventes et de prêts d'or pour les cinq prochaines années, les banques centrales donnent un horizon clair au marché de l'or, contribuant ainsi à une stabilisation du marché. La Banque de France a pris une part active à cette initiative. »

Déprimés par la crise économique dans les pays asiatiques – gros consommateurs de métal jaune – et par la disparition de l'inflation – l'or est considéré comme une valeur refuge en cas de flambée des prix à la consommation –, les cours de l'once avaient vu leur baisse s'accroître, au mois de mai, après la décision surprise des Anglais de se débarrasser d'une grande partie de leurs réserves en métal précieux (415 tonnes sur 745 tonnes). Le 25 août, l'once tombait à 255 dollars, son plus bas niveau depuis vingt ans.



Après avoir culminé à 415,5 dollars en février 1996, l'or se dépréciait en raison de la crise asiatique et des cessions des banques centrales.

A la Bundesbank et à la Banque de France, ce plongeon de l'or, et notamment l'initiative du gouvernement britannique, avait provoqué un vif émoi, teinté de colère. D'abord, ces deux banques centrales détiennent des stocks considérables de métal jaune (respectivement 3 470 tonnes et 3 000 tonnes, ce qui les situe au deuxième et troisième rang mondial, derrière la Réserve fédérale américaine et ses 8 150 tonnes). Surtout, elles sont « philosophiquement » très attachées à l'or comme instrument de réserve. Selon la Banque de France, « l'or reste un élément de confiance à long terme dans la monnaie. Pour des motifs psychologiques, le stock d'or des banques centrales est un gage de prudence de gestion dans l'esprit des épargnants et du public. » Enfin, « politiquement, la détention d'or est un signe de souveraineté monétaire », tout en étant « encore aujourd'hui une assurance contre un dérèglement majeur du système monétaire international ».

Une fois prise la décision de riposter à la baisse de l'or, les responsables de la Bundesbank et de la Banque de France se sont ensuite efforcés de rallier à leur position les autres pays de la zone euro, mais aussi l'Angleterre, la Suède et la Suisse. Après plusieurs semaines de difficiles négociations, un compromis a finalement été trouvé afin de limiter leurs ventes d'or. Parallèle-

ment, – autre bonne nouvelle pour le métal jaune – le FMI vient finalement de revenir sur sa décision de vendre une partie de son or afin d'alléger la dette des pays pauvres, pour lui substituer un complexe mécanisme de réévaluation des stocks.

DOUBLEMENT POSITIF

Sur les marchés, les analystes qualifient d'« historique » la décision prise le 25 septembre par les quinze banques centrales européennes. « Nous observons un changement radical de sentiment sur ce marché. C'est une nouvelle positive », juge avec satisfaction Jean-Bernard Guyon, directeur d'Acti-mines d'or, sicav de la Banque Bruxelles-Lambert. Pour lui, cette annonce a deux aspects positifs. Le premier : la limitation de la vente des stocks d'or à 400 tonnes par an met un terme aux rumeurs de ventes potentielles qui empoisonnaient le marché. Même si le niveau de cession annuel envisagé par les Banques centrales est supérieur à la moyenne des dix dernières années, qui était de 320 tonnes, l'essentiel est de connaître le niveau fixé. « Ce qui pesait ce n'était pas les ventes, mais d'imaginer qu'elles puissent sans cesse augmenter. »

Autre élément positif, la décision des instituts d'émission de limiter leurs opérations de prêts d'or. Elle permettra de freiner la spéculation des vendeurs à découvert qui, pa-

riaient sur la baisse des cours, avaient besoin pour mener à bien leurs opérations d'emprunter du métal jaune. Pris à contrepied par la flambée des cours, les vendeurs à découvert sont aujourd'hui contraints de racheter de l'or, subissant ainsi de lourdes pertes.

La décision des instituts d'émission a peut-être une autre explication, selon M. Guyon. A l'approche de l'an 2000 et par crainte d'un bogue informatique affectant des vendeurs à découvert, il n'est pas exclu que que les banques centrales ait jugé prudent de limiter leurs prêts d'or.

Pour de nombreux analystes, l'or était devenu une « anomalie », étant une des seules matières premières à ne pas s'être appréciée ces derniers mois. « Au début du mois de mai, l'or et les valeurs minières avait commencé à monter, jouant leur rôle d'indicateur précurseur de la situation économique mondiale. Mais la décision de la Banque d'Angleterre a brisé le mouvement », explique M. Guyon. Dans ces conditions, le mouvement de hausse enregistré depuis le début de la semaine n'est « pas un feu de paille », selon lui, et les prix de l'once devraient se maintenir aux alentours de 300-320 dollars.

Au-delà, la plupart des analystes redoutent un afflux massif d'or, qui endiguerait la reprise des cours. En Inde ou au Moyen-Orient, des bijoux à haute teneur en or, achetés à bas prix, pourraient être refondus en lingot et cédés sur le marché.

La hausse de l'or a provoqué, dans son sillage, la montée des cours des mines sud-africaines, canadiennes et australiennes. Du côté des producteurs, le retour au-dessus des 300 dollars n'est pas suffisant pour sortir cette industrie de sa crise. En Afrique du Sud, premier producteur mondial, les industriels et économistes prédisent un surris éventuel pour des mines menacées, mais pas d'inversion du déclin structurel du secteur. Ce pays, qui représente 19 % de l'extraction mondiale d'or, tire de ces ventes 17 % de ses revenus à l'exportation. En raison des coûts, la production a baissé ces dernières années, passant de près de 620 tonnes, en 1993, à 464,2 tonnes en 1998.

Pierre-Antoine Delhommais et Dominique Gallois

YVES SAINT LAURENT
rive gauche homme

RÉOUVERTURE
DE LA BOUTIQUE SAINT-SULPICE
LE 25 SEPTEMBRE 1999

12, PLACE SAINT-SULPICE - PARIS 6^{ème}

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 30 SEPTEMBRE 1999

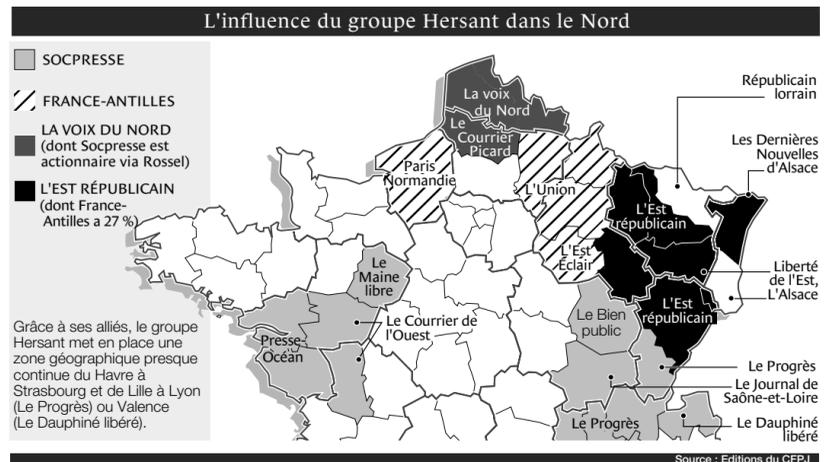
La recomposition de la presse du Nord et de l'Est inquiète les salariés du secteur

« Presse Océan » et « La Liberté de l'Est » sont en grève, les tensions sont vives à « L'Est républicain ». Yves de Chaisemartin temporise et donne un sursis de trois mois à « Nord Eclair », alors que Philippe Hersant reste dans l'ombre

LES GRANDES MANŒUVRES du groupe Hersant dans la presse régionale se poursuivent à petite vitesse. La Socpresse et France Antilles – deux entités juridiquement séparées mais appartenant à la famille Hersant – avec l'appui de leurs alliés fidèles – *L'Est républicain* – ou forcé – *La Voix du Nord* –, continuent de mettre en place leur partie de dominos. Petit à petit, c'est un territoire d'une grande continuité qui se met en place du Havre à Strasbourg et de Lille à Lyon et Valence.

Dans ce jeu de construction, tout est imbriqué et un mouvement ici a des conséquences là-bas, même si celles-ci n'arrivent que plusieurs semaines plus tard. Quatre comités d'entreprises se déroulaient simultanément, mardi 28 septembre, à *L'Est républicain*, *La Voix du Nord*, *Nord Eclair*, *Les Dernières nouvelles d'Alsace*, suscitant la crainte de nombreux salariés (*Le Monde* du 22 septembre). *L'Est républicain* étudie un « rapprochement » avec *La Liberté de l'Est*, dont les salariés se sont aussitôt mis en grève.

A *Nord Eclair*, il est urgent d'attendre. C'est en substance ce qu'a déclaré Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse (groupe Hersant), aux salariés qui craignaient le pire. « Il vous reste trois mois, ce qui est court et long à la fois, pour bâtir un plan sur la survie du journal, ou constater qu'il n'y en a pas de possible », a annoncé M. de Chaisemartin, devant le comité d'entreprise. Il n'a pas mâché ses mots : « Vous n'êtes plus une entreprise en difficulté, mais une entreprise en perte. (...) Un déficit de 40 millions de francs : aucun groupe ne peut supporter de telles pertes. *Nord Eclair* est en situation de coma dépassé. Si aucune solution



Grâce à ses alliés, le groupe Hersant met en place une zone géographique presque continue du Havre à Strasbourg et de Lille à Lyon (Le Progrès) ou Valence (Le Dauphiné libéré).

RÊVE D'EXTENSION
Dans un scénario déjà expérimenté plusieurs fois – à *France Soir* notamment – M. de Chaisemartin a également affirmé son intention de ne pas voir modifiée la zone géographique du titre. Il rêve plutôt d'une extension, et surtout refuse la disparition d'un titre : « C'est pour cela que j'ai mis fin aux discussions avec Ouest-France », en faisant allusion à la situation de *Presse Océan*. Pour Yves de Chaisemartin, le paysage qui entoure *Nord Eclair* a enfin changé : le journal a désormais des alliés au quotidien lillois et cela rend possible des discussions « avec nos confrères de La Voix du Nord et de

n'est trouvée, ma décision d'arrêter la parution est irrévocable », ont rapporté syndicalistes et journalistes présents à la réunion.

Rosell pour un plan de survie » qui passera par un plan social lourd. A *La Voix du Nord* se tenait au même moment un comité d'entreprise ordinaire, qui n'était pas présidé par Jean-Louis Prévoist, « souffrant ». Pour la première fois, une discussion sur *Nord Eclair*, sujet tabou auparavant, a eu lieu et on a laissé entendre que la recherche de solutions n'était plus incongrue. Le quotidien lillois est le pivot de la réorganisation en cours. Rien n'est apparu, cependant, du rôle joué par la Socpresse dans la prise de contrôle du journal lillois par le groupe belge, il y a un an. De source syndicale, des dirigeants de Rosell renvoient sur Yves de Chaisemartin lorsqu'ils sont interrogés sur *La Voix du Nord*. Mais là encore, rien n'est officiellement dit et Jean-Louis Prévoist, que la rumeur donne partant,

est toujours en place. Au moment où l'opération *Voix du Nord* se précisait, à la fin de l'été 1998, Gérard Lignac, PDG de *L'Est républicain* et des *Dernières nouvelles d'Alsace* suivait de près l'évolution des tractations. C'était pour lui le moyen

de mettre la main sur un journal qu'il convoitait depuis de nombreuses années, *La Liberté de l'Est*, d'Epinal, contrôlé par *La Voix du Nord*. C'est ainsi que l'annonce d'un « changement de périmètre » de *L'Est républicain* a semé le trouble, chez tous ses voisins, et déclenché des grèves dans les deux journaux.

Officiellement, le changement de périmètre en question ne concerne que la cession prévue de l'agence de voyage du journal à son coactionnaire, Frantour. C'était l'objet du comité d'entreprise extraordinaire de *L'Est républicain*, mardi, au cours duquel la direction du journal a annoncé qu'elle étudiait « un projet de rapprochement sur les Vosges avec son confrère *La Liberté de l'Est*, permettant de gérer plus efficacement les deux titres dans le respect de la personnalité de chacun ». « Une action concertée sur les deux titres doit permettre aux deux entreprises de maintenir les conditions d'une exploitation rentable, seul critère incontournable au maintien du pluralisme », précise un communiqué de *L'Est républicain*, dont les éditions vosgiennes sont déficitaires.

Les syndicats ont vivement réagi à cette annonce et les élus du comité d'entreprise « condamnent le projet de la direction ». Des débrayages ont perturbé la fabrication du quotidien. L'inquiétude était à son comble à *La Liberté de l'Est*, qui n'a pas paru, mercredi 29 septembre, pour la deuxième fois en dix jours, après le refus de la direction de publier une « une de crise », qui devait représenter un grand point d'interrogation sur fond noir. Depuis l'annonce des projets de *L'Est républicain*, le quotidien d'Epinal informait régulièrement ses lecteurs de sa situation.

Cette recomposition marginale, pour l'instant, *Le Républicain lorrain*, *L'Alsace* et *Le Courrier picard*, détenu à 40 % par *La Voix du Nord* et le Crédit agricole et qui est notamment convoité par le groupe Amaury et Philippe Hersant. Ce dernier s'apprête d'ailleurs à tenter une intrusion dans les terres du *Parisien* en rachetant probablement trois hebdomadaires de la région parisienne appartenant au groupe Havas.

Pierre Cherruau (à Lille) et Alain Salles

« Presse-Océan » en grève contre le « mépris des personnes »

NANTES
de notre correspondant

Presse-Océan n'a pas paru mercredi 29 septembre en raison d'une grève des journalistes à l'appel de leurs syndicats (CFDT et SNJ). La rédaction du quotidien nantais a également déposé un préavis de grève pour le mardi 5 octobre, au lendemain de la rencontre prévue, à Angers, entre Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, et les délégués des salariés de *Presse-Océan*, du *Courrier de l'Ouest* et du *Maine libre*, les trois journaux de son pôle Ouest.

Au sein du quotidien nantais, la rupture entre *Ouest-France* et la Socpresse, intervenue au moment où leur rapprochement sur les Pays de la Loire devait entrer en vigueur, passe très mal (*Le Monde* du 26 septembre). « Nous avions une solution assurant le maintien du titre et acceptable au plan social, explique Michel Brenon, délégué CFDT de la rédaction. Du jour au lendemain, cette perspective est brisée par la Socpresse, les destins personnels des 60 salariés qui devaient être transférés au sein de Ouest-France sont piétinés. Nous nous retrouvons devant un vide complet, sans projet éditorial ni social, confrontés à l'absence de stratégie cohérente de la Socpresse. Notre grève manifeste l'écœurement, l'amertume et la colère des journalistes devant un tel mépris des personnes. »

Avec plus de 90 millions de francs de pertes cumulées pour un chiffre d'affaires de 140 millions, une dégradation continue de ses ventes, passées sous le seuil de 60 000 exemplaires, et de ses recettes publicitaires, *Presse-Océan* se trouve dans une situation déli-

cate, même si l'ensemble du pôle Ouest est bénéficiaire. La désorganisation de sa régie publicitaire et de son service des ventes, appelés à disparaître dans le cadre du rapprochement avec *Ouest-France*, n'arrange évidemment pas les choses.

PROBABLE « REDIMENSIONNEMENT »

Christian Coustal, directeur général de *Presse-Océan*, a évoqué, mardi 28 septembre, devant les délégués du personnel un probable « redimensionnement » de l'entreprise au niveau de ses ventes et de ses recettes publicitaires, dans le cadre d'une solution à trouver au sein du pôle Ouest de la Socpresse. Il a démenti les rumeurs sur des projets de reprise prêtés au groupe Amaury ou au *Télégramme de Brest*.

« Notre malheur a commencé lorsque *Presse-Océan* est entré dans le groupe Hersant, commente un journaliste du quotidien nantais. Robert Hersant a d'abord gagné de l'argent grâce à *L'Eclair*, le clone de *Presse-Océan*, puis grâce au couplage publicitaire avantageux que nous avions depuis les années 60 avec *Ouest-France*. C'est lui qui, en rachetant *Le Courrier de l'Ouest* et *Le Maine libre*, a poussé *Ouest-France* à rompre cet accord en 1993. *Presse-Océan* ne s'en est jamais remis. Le groupe Hersant n'a jamais investi ni donné une impulsion éditoriale digne de ce qu'il fallait faire et maintenant il remet brutalement en cause un rapprochement avec *Ouest-France* qui nous sortait enfin de l'étau. »

Dominique Luneau

RFO échappe à la crise, mais cherche une stratégie

LA CRISE a été évitée de justesse à Réseau France outre-mer (RFO). En effet, il s'en est fallu de peu que les représentants de l'Etat ne refusent de voter le budget 1999, présenté, mardi 28 septembre, avec plusieurs mois de retard. Le 21 juillet, les trois ministres de tutelle (économie, budget, culture) avaient écrit au PDG, André-Michel Besse, pour lui demander « des mesures de redressement » face au déficit budgétaire de 64 millions de francs prévu pour 1999 sur un budget de 1,2 milliard de francs (180 millions d'euros).

AUCUNE STRATÉGIE

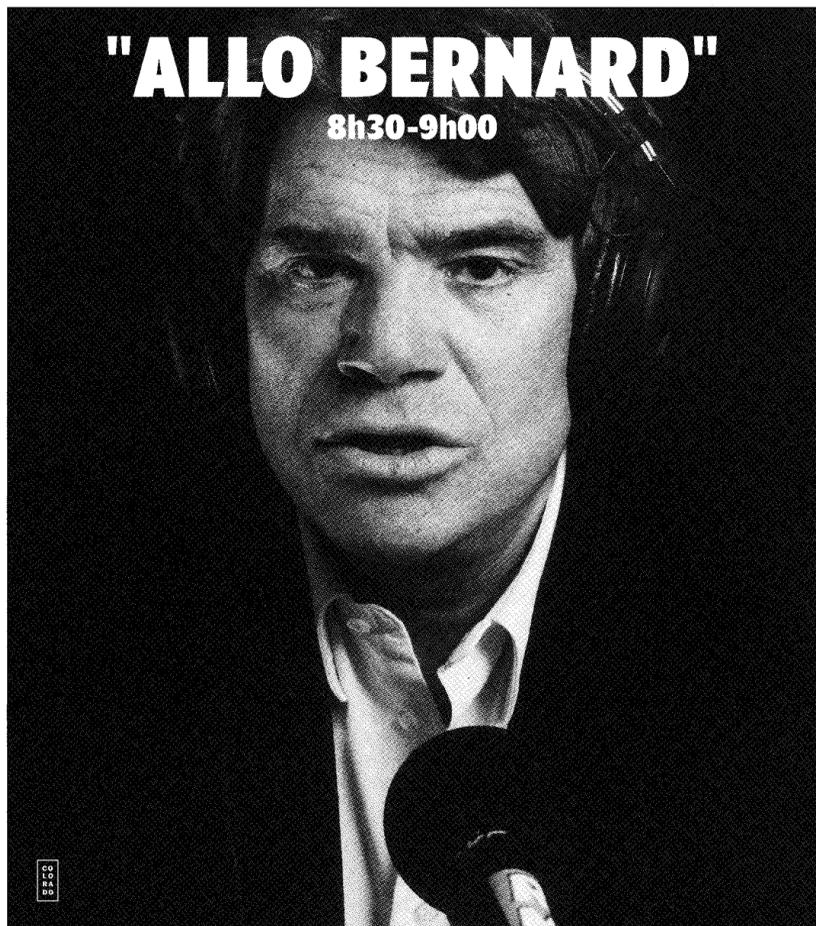
Cette lettre, très critique sur certains points de sa gestion, faisait suite à l'audit réalisé par quatre inspecteurs venus des ministères des finances et de la culture (*Le Monde* du 9 juillet). Après avoir noté qu'« un déficit d'exploitation apparaît dès 1993 », les auteurs s'en prenaient tour à tour à « la politique de développement non maîtrisée mise en œuvre par le président de RFO [Jean-Marie Cavada] en 1997-1998 », au « manque de suivi par les autorités de tutelle » et au fait qu'« aucune stratégie n'a été fixée depuis 1995 » dans cette entreprise. Ils réclamaient une économie de 25 millions de francs sur l'exercice en cours, dont le déficit s'était encore creusé, par rapport aux prévisions. Sous le double effet de la sous-estimation des rentrées publicitaires et d'un accord salarial à Mayotte, les pertes avaient, durant le printemps, at-

teint 75 millions de francs. André-Michel Besse a passé une grande partie de l'été à trouver des moyens de redresser les comptes et à convaincre l'Etat du bien-fondé de sa stratégie. Il est parvenu à ramener le déficit à 54,5 millions de francs. Toutes les dépenses ont été passées au peigne fin et les salariés ont accepté de renoncer aux augmentations individuelles. Par ailleurs, il a profité des bonnes recettes publicitaires, supérieures de 1 million de francs, aux prévisions.

« L'idée que l'on ne doit pas faire des économies en réduisant les actions de production a prévalu », commente M. Besse. Si, à l'issue

du conseil d'administration, les dirigeants de RFO étaient soulagés, ils n'en sont pas quittes pour autant. En effet, les ministères de tutelle leur ont demandé de préparer, pour le 15 novembre, un plan stratégique, avec un chiffrage pour la période 2000-2003. Un débat pourra alors s'engager sur l'avenir de cette entreprise dont les missions de transport des chaînes hertziennes vers les DOM-TOM sont confrontées à la révolution satellitaire et à la concurrence de télévisions privées dans les zones desservies.

Françoise Chirot



Paris - 103.1



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ALCATEL : le groupe français d'électronique** va lancer dans la grande distribution en France, à partir du 15 octobre, son terminal WebTouch, qui permettra à la fois de téléphoner et d'accéder à Internet avec Wanadoo ou Liberty Surf, pour 3 390 francs. Il sera concurrencé par le Tel@phone de Matra Nortel et l'@max du français Coml.

● **BRITISH VITA : le groupe britannique de polymères de spécialités** a annoncé mercredi l'acquisition de la société française Elian pour 16,9 millions de livres (26,5 millions d'euros). Elian est « l'un des premiers fournisseurs indépendants en Europe de colorants concentrés » destinés aux industries de l'emballage, des cosmétiques, de l'automobile et des jouets.

● **CONTREFAÇON : les autorités thaïlandaises** ont détruit, mercredi, pour près de 700 000 dollars de produits de contrefaçon, de produits de marques Louis Vuitton, Gucci, Chanel, Rolex, Cartier et Omega. Une opération spectaculaire destinée à freiner cette spécialité locale.

● **TOTALFINA/ELF : Thierry Desmarest, qui présidera le comité exécutif de TotalFina/Elf** à partir de la mi-octobre, espère que le nouvel ensemble pétrolier pourra distribuer un dividende de 2 euros par action, a-t-il annoncé mardi à Paris devant l'Association nationale des actionnaires de France.

● **NESTLÉ : le groupe Perrier Vittel-Nestlé** a pris 75 % du capital de Mashoor Hadite, une entreprise jordanienne spécialisée dans la production et la distribution d'eau embouteillée.

SERVICE

● **INTEGRA : la société française spécialisée** dans l'intégration et la maintenance de sites Internet complexes a annoncé, mercredi 29 septembre, le rachat de la société allemande inTouch, l'un des premiers opérateurs de solutions intégrées de commerce électronique. La transaction, d'un montant de 5,1 millions d'euros, sera réglée pour 10 % au comptant et 90 % en actions Integra.

● **SEGA : le fabricant japonais de consoles vidéo** va offrir, dès le mois prochain, aux détenteurs japonais de la nouvelle console

Dreamcast la possibilité de passer des ordres de Bourse via leur console, en association avec Nomura Securities.

● **FREESERVE : le premier fournisseur d'accès à Internet** au Royaume-Uni envisage de postuler à une concession de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS), dans une entretien au Times de son directeur général.

● **CADILLAC FAIRVIEW CORPORATION : le groupe canadien**, un des plus grands propriétaires de centres commerciaux en Amérique du Nord, a annoncé, mardi, qu'il envisageait sa mise en vente afin de « maximiser le rendement des actionnaires », a déclaré dans un communiqué le président du groupe, Bruce Duncan.

● **MILANO CENTRALE : la filiale du groupe italien Pirelli** a annoncé, mercredi 29 septembre, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) sur 100 % du capital de la société immobilière Union Immobiliare (Unim), ce qui valorise la société Unim à 2,22 milliards d'euros.

FINANCE

● **LTCB : la Commission japonaise de reconstruction financière** a annoncé mardi la vente de la banque en faillite Long Terme Credit Bank of Japan (LTCB) au fonds d'investissements américain Ripplewood, associé à des partenaires (General Electric Capital, Mellon Bank, Paine Webber, ABN-Amro, Deutsche Bank et Travelers Insurance). C'est la première banque japonaise cédée à des étrangers.

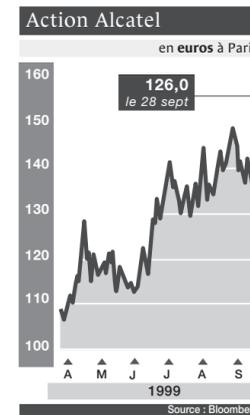
● **BANQUE WORMS : Jérôme Meyssonier, le nouveau président du directoire de la Banque Worms** (filiale d'Axa), déclare envisager « une fusion » à terme de celle-ci avec un autre établissement, dans une interview aux Echos de mercredi 29 septembre. Il proposera à l'assemblée générale du 27 octobre la transformation du statut de la banque, en société anonyme à conseil d'administration.

● **METLIFE : Metropolitan Life Insurance a annoncé, mardi 28 septembre, sa décision de se transformer en une société par actions** qui sera introduite en Bourse. Le deuxième assureur-vie aux Etats-Unis est jusqu'à présent sous statut mutualiste et devrait faire son entrée en Bourse dans le courant de 2000.

VALEUR DU JOUR

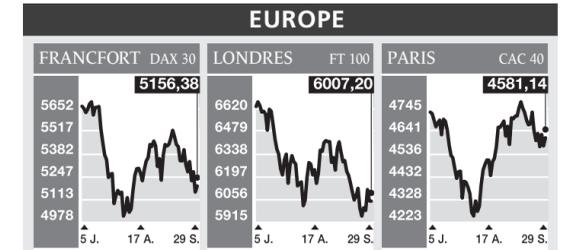
Alcatel acquiert Genesys

MARDI 28 septembre, l'équipementier téléphonique Alcatel a annoncé l'acquisition de Genesys Telecommunications Laboratories, société américaine spécialisée dans des solutions logicielles permettant d'intégrer la téléphonie et l'informatique. L'opération, qui doit se dérouler sous forme d'offre d'échange publique amicale est estimée à 1,5 milliard de dollars (1,44 milliard d'euros). C'est la troisième grosse acquisition aux Etats-Unis en un an après celle de DSC (4,4 milliards de dollars) et de Xylan (2 milliards de dollars). Cette boulimie a été froidement accueillie en Bourse où le titre Alcatel a terminé la séance sur une baisse de 2,63 %, à 126 euros. Les actionnaires de Genesys ont accepté d'être payés en titres Alcatel, bien que le souvenir de la chute de 38 % de l'action Alcatel durant la seule journée du 17 septembre 1998 soit toujours cuisant aux Etats-Unis. Toutefois, pour se prémunir, l'accord comporte deux clauses. La première prévoit qu'en cas de forte hausse de l'action Alcatel, la parité d'échange sera revue à la baisse. La seconde prévoit qu'en cas de baisse de l'action Alcatel la parité sera revue à la hausse. Au-delà, Alcatel devra payer en liquide. Après avoir tenté de combler son retard dans les technologies de transport des données sur Internet, le groupe Alcatel veut étendre ses compétences vers les logiciels. C'est un enjeu majeur car, à l'ave-



nir, les réseaux téléphoniques devront être capables d'offrir de très nombreux services personnalisés aux clients. La différence entre les opérateurs téléphoniques repose sur de moins en moins sur la notion de prix et de qualité, mais sur les services offerts. Genesys Telecommunications Laboratories est l'une des sociétés les plus dynamiques de la région de San Francisco. Son chiffre d'affaires est passé de 9,3 millions de dollars en 1996 à 139,1 millions de dollars pour l'année fiscale 1999.

Enguérand Renault



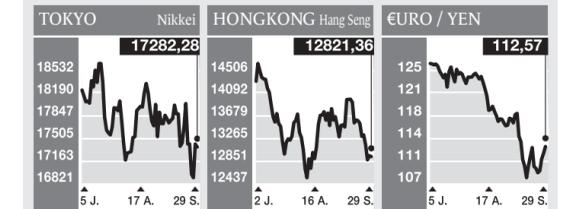
Europe 09h50	Indices sélection	cours 29/09	Var. % 28/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3694,01	0,56	10,52
EUROPE	STOXX 50	3655,05	0,45	10,08
EUROPE	EURO STOXX 324	321,07	0,47	7,61
EUROPE	STOXX 653	306,74	0,45	9,86
PARIS	CAC 40	4581,14	0,82	16,19
PARIS	MIDCAC	0,00
PARIS	SBF 120	3142,64	0,72	18,31
PARIS	SBF 250	0,00
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00
AMSTERDAM	AEX	556,79	0,33	3,42
BRUXELLES	BEL 20	0,00
FRANCFORT	DAX 30	5156,38	0,73	2,99
LONDRES	FTSE 100	6007,20	-1,17	2,12
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	0,15
MILAN	MIBTEL 30	34438,00	-0,38	-2,03
ZURICH	SPI	6952,20	0,50	-2,91

AMÉRIQUES



Amérique 09h50	Indices sélection	cours 28/09	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10275,53	-0,27	11,92
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1282,20	-0,09	4,31
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2756,25	-0,20	25,70
TORONTO	TSE INDEX	6877,85	-0,28	6,04
SAO PAULO	BOVESPA	11442,00	-0,86	68,66
MEXICO	BOLSA	288,61	0,92	24,14
BUENOS AIRES	MERVAL	528,30	0,34	22,84
SANTIAGO	IPSA GENERAL	127,13	-1,06	65,10
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5754,93	-2,44	20,18

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 09h50	Indices sélection	cours 29/09	Var. % 28/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17282,28	-0,25	24,85
HONGKONG	HANG SENG	12821,36	-0,18	27,59
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	44,79
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	104,90	-3,81	61,53
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2897,80	-0,78	3
BANGKOK	SET	27,14	1,84	5,69
BOMBAY	SENSEIVE INDEX	4805,10	1,51	57,27
WELLINGTON	NZSE-40	2015,71	0,03	-2,40

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris progressait, mercredi 29 septembre en début de matinée, de 1,03 %, à 4 590 points, après avoir débuté la séance en hausse de 0,98 % par rapport à la veille, à 4 588,23 points. L'indice avait clôturé en baisse mardi (-1,15 %), le marché restant inhibé par les incertitudes concernant la Bourse américaine et la reprise économique au Japon.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en hausse mercredi, l'indice DAX s'adjugeant 0,74 %, à 5 157,17 points, dans les tout premiers échanges. L'indice était tombé mardi sous les 5 200 points (-2,30 %), suivant le mouvement de repli de Wall Street.

LONDRES

L'INDICE Footsie 100 de la Bourse de Londres a ouvert en hausse mercredi, progressant de 0,18 %, à 6 018,1 points. En raison de prises de bénéfice sur les valeurs bancaires et d'un démarrage dans la rouge à Wall Street, le marché avait clôturé en baisse de 71,4 points, la veille, à 6 007,2 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance de mercredi en légère baisse sous le poids de prises de bénéfice et dans le sillage du recul de Wall Street dans la nuit, l'indice Nikkei cédant 0,3 %, à 17 282,28 points.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a réduit ses pertes en fin de séance, mardi 28 septembre, pour clôturer en baisse de seulement 27,86 points (soit un repli de 0,27 %), à 10 275,53 points. En cours de journée, le marché s'était fortement replié, de plus de 200 points, notamment après les propos d'un des analystes financiers, célèbre à Wall Street, Ralph Acampora, de Prudential Securities, qui a repoussé d'un an l'échéance de sa prévision de 12 000 points sur le Dow Jones.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient mal orientés en début de séance, mercredi. Evoluant mécaniquement en sens inverse, les taux d'intérêt à 10 ans progressaient de 0,05 %, pour se situer à 5,26 % en France et à 5,13 % en Allemagne.

MONNAIES

LE DOLLAR hésitait entre une hausse et une baisse en début de séance, mercredi, enregistrant de fortes variations autour de 106,32 yens. Les investisseurs hésitaient à orienter le cours de la devise nipponne par que le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, eut déclaré que les autorités monétaires étaient prêtes à faire usage de la flexibilité dont elles disposent « pour réagir en temps voulu aux développements sur les marchés des changes ». De son côté, l'euro s'appréciait, mercredi matin, où il s'échangeait à 1,0547 dollar.

ÉCONOMIE

La Banque mondiale dénonce la montée de la pauvreté

JAMES WOLFENSOHN, président de la Banque mondiale, a appelé, mardi 28 septembre, à construire « une nouvelle architecture internationale pour le développement », en parallèle de la nouvelle architecture financière, afin de faire « entendre la voix des pauvres ». Il a dressé un sombre tableau de l'évolution de la pauvreté dans le monde : « Sur les 6 milliards d'habitants qui peuplent la planète, 3 milliards vivent avec moins de 2 dollars par jour, a-t-il noté. Dans quinze ans, ils seront 4 milliards sur huit. »

■ **FMI : le directeur général du Fonds monétaire international (FMI)**, Michel Camdessus, a appelé, mardi, les pays membres du FMI et de la Banque mondiale à prendre des mesures pour restreindre le commerce et les dépenses d'armements dans les pays en développement. Il a proposé « l'abolition des crédits à l'exportation » pour le secteur militaire et prôné « une limite maximum des dépenses de défense qui ne devrait pas excéder 1,5 % du PIB ».

■ **M. Camdessus a, par ailleurs, déclaré**, mardi, qu'il serait « irresponsable » de tourner le dos à la Russie dans son évolution vers une économie de marché. Le Fonds et les pays du G 7 ont demandé des engagements à la Russie pour qu'elle lutte plus efficacement contre la corruption, une meilleure gestion et la transparence des réserves en devises de la Banque centrale russe, et de meilleurs contrôles de l'usage des fonds du FMI avant d'envoyer plus d'argent.

■ **JAPON : la production industrielle au Japon a augmenté de 4,6 %** en août par rapport au mois précédent, sa plus forte hausse depuis janvier 1997, a annoncé le MITI. Cette progression fait suite à un recul de 0,6 % au mois de juillet.

■ **Le Japon s'est de nouveau engagé**, mardi, à Washington, à tout faire pour stimuler son économie lors de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale. « Notre pays semble avoir surmonté le pire et s'améliorer quelque peu », a déclaré le ministre des finances,

Kiichi Miyazawa, soulignant que le PIB a augmenté durant deux trimestres consécutifs à la fin juin.

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice de confiance des consommateurs** dans les conditions présentes et les perspectives de l'économie américaine, établi par le Conference Board, a baissé de 1,8 point à 134,2 points en septembre comparativement à août. Il s'agit de la troisième baisse consécutive de ce baromètre très suivi de la consommation, après huit mois consécutifs de progression.

■ **ÉQUATEUR : l'Equateur est « relativement optimiste »** sur la possibilité de voir ses créanciers accepter le paiement partiel des intérêts dus sur sa dette proposée par le président Jamil Mahuad, a déclaré, mardi, à Washington le négociateur de la dette équatorienne.

« Nous avons rencontré les représentants de quelque 400 créanciers et nous pensons qu'un consensus se dégage » pour accepter le paiement partiel des intérêts et négocier une restructuration de la dette, a indiqué Juan Montufar.

■ **FRANCE : le rebond de l'activité industrielle en France**, attendu par les économistes, a été beaucoup plus vif que prévu, selon l'enquête de septembre de l'Insee publiée mardi. Ainsi, la production manufacturière croit à un rythme annualisé de l'ordre de 4 % au troisième trimestre, contre 2,5 % seulement attendu fin juin.

■ **ITALIE : l'inflation en Italie a connu une sensible accélération** au mois de septembre, où elle s'est établie à 1,8 % sur 12 mois, selon une première estimation fournie, mardi, par l'Institut italien des statistiques, Istat.

■ **FINLANDE : le PIB finlandais a augmenté de 3,4 %** au second trimestre de l'année en cours, a annoncé, lundi, l'Office central des statistiques. Le PIB avait également augmenté de 3,4 % au premier trimestre.

■ **RUSSIE : la fuite des capitaux russes s'élève à 1 milliard de dollars par mois**, a indiqué le président de la Banque centrale de Russie (BCR) Viktor Guerachtchenko, niant en revanche tout détournement des fonds du Fonds monétaire international. « Selon nos spécialistes du département pour le contrôle des devises et des exportations, la fuite des capitaux atteint 1 milliard de dollars par mois », déclare M. Guerachtchenko, dans une interview à l'hebdomadaire Argumenty i Fakti publiée mercredi.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHENMARK	1,95583	DEUTSCHENMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,88774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKIA FINLAND.	5,94573	MARKKIA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,46325	COUR. NORVÉGIENNE	8,1730
COUR. SUÉDOISE	8,6270	COURONNE TCHÈQUE	35,713
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6074	DOLLAR CANADIEN	1,5335
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0427	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0427
DRACHME GRECQUE	326,10	FLORINT HONGROIS	256,13
ZLOTY POLONAIS	4,3187		

Cours de change croisés						
29/09 09h50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	106,90000	9,93545	1,05235	1,6046	1,64665	0,65712
YEN	106,90000	9,93545	112,97000	17,19500	176,09000	70,26500
EURO	0,95025	0,88834	0,95025	1,5245	1,56460	0,62435
FRANC	6,23210	5,82790	6,55957	10,26365	4,09530	
LIVRE	0,60729	0,56785	0,63910	0,09745	0,39905
FRANC SUISSE	1,52180	1,42280	1,60185	0,24415	2,50610

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,46	2,48	5,24	5,93
ALLEMAGNE	2,46	2,62	5,10	5,85
GDE-BRETAG.	4,94	5,22	5,58	4,87
ITALIE	2,46	2,56	5,38	6,09
JAPON	0,05	0,02	1,76
ÉTATS-UNIS	5,22	4,76	5,92	6,06
SUISSE	0,58	0,97	3,16	4,17
PAYS-BAS	2,41	2,56	5,28	5,95

Matif

Cours 09h50	Volume 29/09	dernier prix	premier prix
National 5,5	1423	86,60	86,75
Euribor 3 mois
OCTOBRE 99

Pétrole

En dollars	Cours 28/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	23,76
WTI (NEW YORK)	24,64	1,27
LIGHT SWEET CRUDE	24,52	-0,22

Or

En Euros	Cours 28/09	Var. % 27/09
OR FIN KILO BARRÉ	9000	+4,05
OR FIN LINGOT	8890	+2,42
ONCE D'OR (LO) \$	301,50	+7,26
PIÈCE FRANCE 20 F.	50,10	+2,24
PIÈCE SUISSE 20 F.	51	+1,19
PIÈCE UNION LAT. 20 F.	49,30	+3,57
PIÈCE 10 DOLLARS US	205,25	+2,63
PIÈCE 20 DOLLARS US	390	+1,30
PIÈCE 50 PESOS MEX.	310	+1,56

En dollars

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».

www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● LES ACTIONS de la plupart des banques ont perdu du terrain, mardi 28 septembre, après que le vice-président de la Banque centrale européenne, Christian Noyer, a annoncé que la banque pourrait avoir à relever ses taux d'intérêt pour prévenir toute résurgence de l'inflation. Le titre du néerlandais ING a chuté de 2,34 %, à 50 euros, celui du belge Fortis de 1,8 %, à 31,08 euros, et celui de HSBC de 3,99 %, à 697 pence.

Freemove a attiré moitié moins d'utilisateurs qu'auparavant du fait de la concurrence des fournisseurs d'accès gratuits à Internet. ● L'action British Airways a chuté de 5,2 %, à 325,5 pence, mardi. Les analystes de la ABN Amro ont à nouveau recommandé de vendre l'action de la compagnie aérienne. ● La valeur Companhia de Seguros Mundial Conifera a chuté de 5,6 %, à 38,94 euros, mardi. Le financier portugais Antonio Champalimaud a annoncé, dans une interview, qu'il souhaitait seulement faire de l'humour lorsqu'il avait annoncé, vendredi 24 septembre, qu'il envisageait de vendre sa compagnie de services financiers à la banque Banco Comercial Portugues.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'AUTOMOBILE' and 'BANQUES'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CIBASPEC CHEM', 'CONGLOMÉRATS', and 'TÉLÉCOMMUNICATIONS'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'AUTOMOBILE' and 'BANQUES'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CIBASPEC CHEM', 'CONGLOMÉRATS', and 'TÉLÉCOMMUNICATIONS'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'BANQUES' and 'PRODUITS DE BASE'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'TÉLÉCOMMUNICATIONS' and 'CONSTRUCTION'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'PRODUITS DE BASE' and 'CONSTRUCTION'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CONSTRUCTION' and 'SERVICES FINANCIERS'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'PRODUITS DE BASE' and 'CONSTRUCTION'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'SERVICES FINANCIERS' and 'CONSTRUCTION'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CONSTRUCTION' and 'CONSUMMATION CYCLIQUE'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CONSTRUCTION' and 'CONSUMMATION CYCLIQUE'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CHIMIE'.

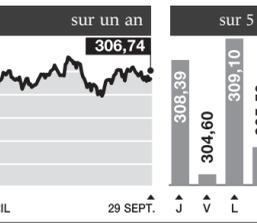
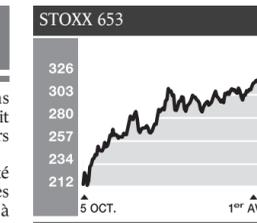


Table of stock prices for various companies including COURTALDS TEXT, DT.LUFTHANS N, ELECTROLUX-B, etc.

Table of stock prices for various companies including BONGRAIN/RM, BRAU-UNION, CADBURY SCHWEPP, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, FI, DJ E STOXX IND GO P, etc.

Table of stock prices for various companies including NOKIA, NYCOMED AMERSHA, OCE, etc.

Table of stock prices for various companies under 'PHARMACIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table of stock prices for various companies under 'ENERGIE'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'EQUIPEMENT'.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS'.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies under 'AMSTERDAM'.

Table of stock prices for various companies under 'BRUXELLES'.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT'.

Table of stock prices for various companies under 'COMMERCE DISTRIBUTION'.

Table of stock prices for various companies under 'HAUTE TECHNOLOGIE'.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne...

SPORTS La ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a présenté, mercredi 29 septembre, en conseil des ministres, son projet de loi d'orientation sur le sport. ● CE

TEXTE, le troisième après ceux concernant le dopage et les statuts des clubs professionnels, prévoit aussi bien un prélèvement sur les droits télévisés au profit du sport amateur

que la moralisation de la profession d'imprésario ou l'accès des femmes aux postes de responsabilité. ● **LES DISPOSITIONS** présentées provoquent le courroux du mouvement

sportif, qui regrette notamment la trop grande place accordée aux associations d'éducation populaire – dont le rôle serait officiellement reconnu. ● **HENRI SÉRANDOUR**, président du

Comité national olympique et sportif français (CNOSF), a affirmé que « cette loi a été pensée au mépris du sport », mais d'accusés déplorent le manque de fermeté de sa position.

Marie-George Buffet lance la troisième étape de sa politique du sport

La ministre de la jeunesse et des sports a présenté son projet de loi d'orientation sur le sport, qui fait suite à la loi sur le dopage et aux dispositions sur les clubs professionnels. Ce texte, à entrées multiples, n'a pas les faveurs du milieu sportif

INSTIGATRICE de deux lois sur le sport depuis son installation au gouvernement en juin 1997 – l'une sur le dopage, l'autre sur le statut des clubs professionnels –, Marie-George Buffet engage sa troisième réforme législative. Lors du conseil des ministres, mercredi 29 septembre, la ministre de la jeunesse et des sports a exposé son projet de « loi d'orientation » sur le sport, ultime volet de la politique qu'elle mène depuis plus de deux ans.

Fruit d'une réflexion entamée au début de l'année 1998 en concertation avec le milieu sportif, le texte est censé venir en complément de la précédente loi sur le sport, dite loi Avisse, datant du 16 juillet 1984. Quarante et un articles composent cet ensemble pour le moins hé-

terogène où cohabitent des dispositions relatives au sport professionnel, au sport à l'école et au sport pour tous.

« La nécessité de modifier la loi de 1984 est d'abord née d'un constat : au cours des quinze dernières années, le sport a connu des mutations considérables. Avec près de 30 millions de pratiquants, dont 13 millions de licenciés, sa place dans les modes de vie individuels n'a cessé de s'accroître et de se diversifier, explique Marie-George Buffet en mettant en garde des dangers qui pèsent sur ce secteur d'activité en pleine expansion. Dans un contexte de mondialisation du sport, sous la pression d'intérêts financiers et commerciaux de plus en plus élevés, des phénomènes

comme le dopage, le culte de la performance à tout prix ou la course à l'argent portent atteinte au sens même du sport, à son éthique, à sa fonction éducative et sociale. »

Avec ce texte, Mme Buffet est donc restée sourde à l'appel d'une composante importante du mouvement sportif : le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Son président, Henri Sérandardour, avait réclamé le report du texte jeudi 23 septembre, une revendication qu'il formulait toujours à la veille du conseil des ministres. « Cette loi a été pensée au mépris du sport », a-t-il confié au Monde avant de la qualifier d'« auberge espagnole ».

« CRÉER DES PASSERELLES »

Fort de ses 85 fédérations sportives affiliées, le CNOSF n'a pas du tout apprécié que le projet accorde une place relativement importante aux « associations d'éducation populaire », lesquelles apparaissent dans plusieurs articles. Derrière cette appellation figurent des organisations ne faisant pas partie du mouvement sportif mais ayant inscrit les activités physiques parmi leurs programmes d'animation. « Il s'agit de structures du type de l'Union française des centres de vacances, de la Fédération nationale Léo-Lagrange ou encore des réseaux de maisons des jeunes et de la culture », précise-t-on au ministère de la jeunesse et des sports.

En accordant une légitimité à ces associations, Marie-George Buffet souhaite « créer des passe-

relles entre les pratiques sportives non structurées et celles des clubs ». Un article de la future loi prévoit de développer l'accès à des sports dont les règles auraient été modifiées au gré des circonstances. « Prenons l'exemple d'un tournoi de football avec des équipes mixtes, composées de garçons et de filles. Actuellement, les règlements sportifs interdisent ce genre de pratique. La

dans l'entourage de la ministre. Garanties des règles du jeu, les fédérations sportives ne voient pas les choses de la même façon. Elles redoutent aussi que la reconnaissance accordée à ces associations d'éducation populaire réduise leur propre accès aux financements publics. L'article 9 de la loi stipule pourtant qu'une seule fédération par discipline sportive pourra re-

sports met à mal l'aura de Marie-George Buffet. Appréciée par la quasi-totalité des dirigeants de fédération, et adulée par certains, la ministre semblait bénéficier, jusque-là, d'une marge de manœuvre sans limite. Ses actions spectaculaires contre le dopage et les dérives économiques du sport professionnel avaient permis d'asseoir son autorité sur un milieu n'appréciant que très modérément les intrusions du monde politique.

REDISTRIBUER VERS LA MASSE

Cette anicroche dans l'idylle vécue par Marie-George Buffet et le mouvement sportif n'est toutefois pas la première du genre. Elle fait suite à la menace de suppression du Fonds national pour le développement du sport (*Le Monde* du 8 septembre). Elle fait également écho au mécontentement de Noël Le Graët, le président de la Ligue nationale de football (LNF), lequel s'est récemment indigné de l'une des dispositions de la future loi visant à taxer de 5 % les contrats sur les droits télévisés afin de financer le sport amateur (*Le Monde* du 17 septembre).

Ce projet de redistribution vers la masse d'une partie des dividendes du sport professionnel divise actuellement la grande famille du sport français. Henri Sérandardour, lui, trouve qu'il s'agit d'« une bonne idée ». « Mais à condition que les fonds aillent en direction des sportifs déjà licenciés », précise-t-il.

Frédéric Potet

Des droits télévisés du foot au sport à la maternelle

Le projet de loi que Marie-George Buffet a présenté, mercredi 29 septembre, au conseil des ministres comporte 41 articles. Il aborde un grand nombre de secteurs relatifs à la pratique des activités physiques et sportives. Si le calendrier parlementaire est respecté, le texte sera discuté à l'Assemblée nationale début 2000, son adoption devant intervenir avant le 30 juin. En voici les principales dispositions :

● **Sport pour tous.** Un prélèvement sera effectué sur les droits télévisés des sports professionnels afin d'être redistribué au sport amateur. Il sera ainsi de 5 % sur les contrats signés par la Ligue nationale de football (LNF) avec les différents opérateurs télévisuels. Le fonds dégagé sera cogéré par l'Etat et le mouvement sportif. D'autre part, les associations sportives connaissant des recettes annuelles inférieures à 500 000 francs (76 224,5 €) pourront bénéficier de garanties d'emprunt de la part des collectivités locales. Cette mesure est destinée à favoriser la création d'emplois au sein des petits clubs. Enfin, la loi encouragera le développement de disciplines sportives « avec des règles du jeu adaptées ». Le but est de créer un cadre juridique pour les pratiques dites « sauvages » ou « fun » et d'inciter les fédérations sportives à mieux prendre en compte ce phénomène.

● **Sport à l'école.** A l'école maternelle et à l'école primaire, l'enseignement des activités physiques et sportives n'est plus facultatif. Les professeurs d'école recevront une formation obligatoire à l'enseignement du sport pendant leur cursus. En

outre, pour chaque création de collège ou de lycée, la loi prévoit la réalisation d'un équipement sportif.

● **Sport professionnel.** Plusieurs mesures relatives au statut des clubs (en société anonyme) et à la protection des sportifs mineurs font actuellement l'objet de discussions au Parlement. Le texte doit retourner au Sénat le 27 octobre. D'autres dispositions sont au programme de la nouvelle loi. L'une d'elles rendra obligatoire la création d'un organisme de surveillance dans les ligues professionnelles, à l'image de la direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) dans le football. Une autre disposition vise la moralisation du métier d'imprésario. A l'avenir, seul le sportif sera habilité à rémunérer son agent. Un contrat devra être établi. Les sportifs mineurs ne pourront pas le signer. Les fédérations sportives auront accès à ces contrats. Dernière mesure : les conventions liant les sportifs de haut niveau à des employeurs devront être communiquées aux comités d'entreprise des sociétés concernées.

● **Démocratisation.** La loi exigera des fédérations sportives et des clubs qu'ils prennent des initiatives afin de favoriser l'accès des femmes à des postes de responsabilité. Une autre disposition prévoit d'inclure la notion d'« expérience professionnelle » dans les critères d'attribution des brevets d'éducateur sportif. L'objectif est de faciliter l'accès à ces diplômes « traditionnels » des animateurs de terrain qui dispensent leur enseignement en dehors de tout cadre juridique.

En Ligue des champions, Bordeaux retrouve les joies de la première place

EST-CE pour oublier les sifflets vexants qui avaient accompagné sa sortie, le 21 septembre, à la 76^e minute du match de Ligue des champions livré, à Bordeaux, face à Willem II Tilburg (3-2), ou pour répondre aux récentes critiques de son entraîneur, Elie Baup, qui lui a reproché de ne pas faire suffisamment fructifier ses qualités naturelles ? Toujours est-il que l'attaquant girondin Sylvain Wiltord n'a eu de cesse, mardi 28 septembre, de bousculer la défense russe du Spartak Moscou, marquant un but (9^e) et participant grandement à la deuxième victoire bordelaise (2-1) dans la compétition européenne modèle 1999-2000.

Elie Baup a reconnu les mérites de son joueur, tout comme il a salué l'activité débordante de Lilian Laslandes, à l'origine des deux buts

de l'équipe. « On avait en face une équipe internationale, avec une qualité de jeu impressionnante, qu'on n'a pas souvent rencontrée, a affirmé le technicien. Les joueurs sont allés chercher la victoire avec beaucoup de sérieux et d'application (...). On n'a rien lâché, à l'image de Lilian, phénoménal d'abnégation et de courage. » Sylvain Wiltord motivé, Lilian Laslandes décidé, il ne restait plus qu'à retrouver Johan Micoud, troisième animateur de l'attaque des Girondins.

MATCH RETOUR PROMETTEUR

C'est à la 56^e minute que l'homme aux cheveux gris se signalait définitivement au supporters. Un relais avec Lilian Laslandes lui permettait de marquer le second but d'une tête piquée que le gardien russe, Alexander Filimonov, ne pouvait qu'accompagner du regard au fond des filets. Et si l'attaquant Artyom Bezrodnij réduisait la marque huit minutes plus tard, sur un bon service d'Igor

Titov, les hommes d'Elie Baup conservaient malgré tout la maîtrise du match pour ravir aux Moscovites la première place du groupe G avec 2 points d'avance sur les Tchèques du Sparta Prague.

La prochaine journée de Ligue des champions, le 20 octobre, verra les Girondins de Bordeaux se rendre à Moscou pour une prometteuse rencontre retour. Mais le succès de mardi leur permet de croire à une qualification pour la deuxième phase de la Ligue des champions. Une joie que Montpellier, engagé en Coupe de l'UEFA, connaît déjà, puisque les joueurs de Jean-Louis Gasset se sont qualifiés, mardi, face à l'Etoile rouge de Belgrade, après avoir signé, grâce à Nicolas Ouédéc (34^e) et Patrice Loko (52^e), un match nul (2-2) qui faisait suite à leur brève mais suffisante victoire (1-0) obtenue, à l'aller, en Yougoslavie.

Michel Dalloni

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

LIGUE DES CHAMPIONS

(3^e journée)

● **Groupe E**
Real Madrid (Esp.) - FC Porto (Por.) 3-1
Olympiakos (Grè.) - Molde (Sue.) 3-1
Classement : 1. Real Madrid, 7 points ; FC Porto, 6 pts ; 3. Olympiakos, 4 pts ; Molde, 0 pt.

● **Groupe F**
PSV Eindhoven (PB) - Glasgow Rangers (Eco.) 0-1
Bayern Munich (All.) - Valence (Esp.) 1-1
Classement : 1. Hertha Berlin, 5 points ; 2. Milan AC, 5 pts ; 3. Chelsea, 4 pts ; 4. Galatasaray, 1 pt.

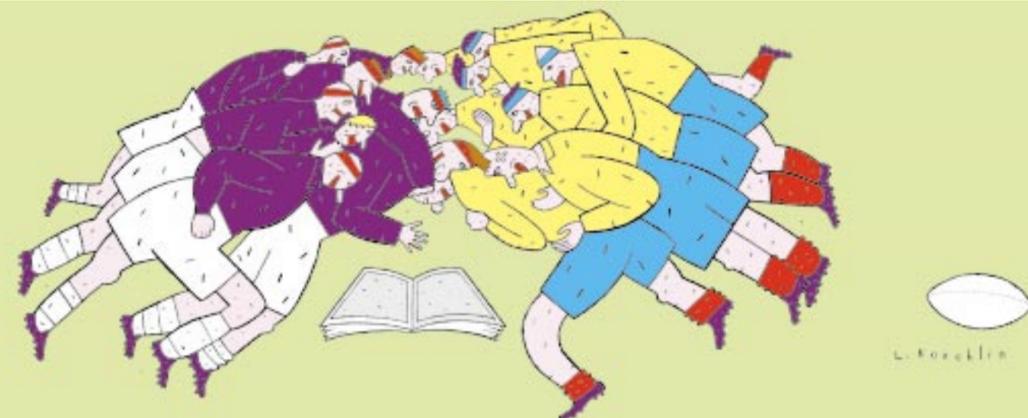
● **Groupe G**
Sparta Prague (R. Tch.) - Willem II Tilburg (PB) 4-0
Bordeaux (Fra.) - Spartak Moscou (Rus.) 2-1
Classement : 1. Bordeaux, 7 points ; 2. Sparta Prague, 5 pts ; 3. Spartak Moscou, 4 pts ; 4. Willem II Tilburg, 0 pt.

● **Groupe H**
Milan AC (Ita.) - Hertha Berlin (All.) 1-1
Chelsea (Ang.) - Galatasaray (Tur.) 1-0
Classement : 1. FC Valence, 5 points ; 2. Bayern Munich, 5 pts ; 3. Glasgow Rangers, 4 pts ; 4. PSV Eindhoven, 1 pt.

COUPE DE L'UEFA

(premier tour retour)

LASK Linz (Aut.) - Steaua Bucarest (Rou.) 2-3 (0-2) ; Montpellier (Fra.) - Etoile rouge Belgrade (You.) 2-2 (1-0) ; Debrecen (Hon.) - VfL Wolfsburg (All.) 2-1 (0-2). (En gras les clubs qualifiés).



En octobre, le rugby passe la balle au Monde

Suivez chaque jour dans *Le Monde* la Coupe du monde de rugby, et découvrez chaque lundi et vendredi* « Le supplément rugby du Monde », huit pages étonnantes sur la planète ovale

Le Monde

Dès vendredi 1^{er} octobre : cahier spécial rugby de 12 pages et la Coupe en direct sur le site www.lemonde.fr

* Avec *Le Monde* daté mardi et samedi.

Les Gironde de Mauriac

Bordeaux, la lande, la vigne : sur les pas de l'auteur de « Thérèse Desqueyroux »

BORDEAUX

de notre envoyé spécial
François Mauriac chérissait le pays de son enfance. C'est là, en Gironde, qu'il a conçu son œuvre, couronnée en 1952 par le prix Nobel de littérature, là aussi qu'il a enraciné ses romans, Thérèse Desqueyroux, *Le Baiser au lépreux*, *Le Nœud de vipères*... Cet univers-là n'appartient qu'à lui. Il a Bordeaux pour matrice, la capitale de la Guyenne où Mauriac est né en 1885. Et pour horizon, de part et d'autre de la Garonne, la lande et la vigne, les deux terroirs où l'écrivain a puisé son génie.

Retrouver Mauriac, c'est, pour commencer, faire halte rue du Pas-Saint-Georges, au numéro 86. C'est là que François Mauriac a vu le jour, dans le Vieux Bordeaux. La maison natale de l'écrivain a sans doute perdu de son éclat d'antan, celle du calcaire blanc, dont resplendissent d'autres bâtisses du Vieux Bordeaux, en cours de réhabilitation. *Horresco referens*, le rez-de-chaussée de l'immeuble où naquit le futur académicien abrite même un karaoké. Qu'importe ! Il suffit, pour échapper aux souillures du présent, de lever le nez vers ces façades aux architectures multiples

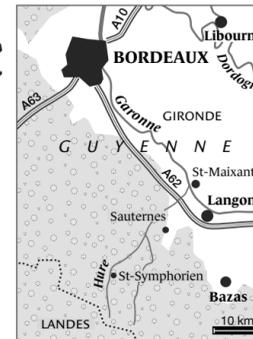
où se lit le rang de leurs occupants d'alors.

Les Mauriac étaient des bourgeois. Pas de la plus haute extraction bordelaise. Ils n'appartenaient pas à l'aristocratie du bouchon, celle des Chartrons, que l'écrivain a tant raillée dans *Préséances*. L'héritage de François Mauriac est payanne par son père et citadine par sa mère, qui avait elle aussi des biens au soleil.

Enfance bordelaise, donc, marquée tôt par la mort du père. Claire Mauriac, la mère, a cinq enfants. François est le plus jeune qui a dépeint le chaud, et parfois étouffant, cocon familial dans *Le Mystère Frontenac*, son roman le plus autobiographique. Dans *Commencements d'une vie*, qui retrace aussi ces années bordelaises, Mauriac témoigne de son attachement intime à la ville qui l'a vu naître : « *Les maisons, les rues de Bordeaux, ce sont les événements de ma vie.* » Laissons-nous guider par lui jusqu'au 7, rue Duffour-Dubergier, à l'ombre de la cathédrale Saint-André. C'est là que la famille déménage une première fois avant de s'établir 1, rue Vital-Carles puis 22, rue Margaux et enfin 15, rue Rolland.

HONNEURS TARDIFS

Ces déménagements successifs ne bouleversent pas la géographie intérieure de François Mauriac. Ils ne l'éloignent ni du Vieux Bordeaux, ni des rives de la Garonne, où prévaut aujourd'hui encore la même sensation de ville portuaire : « *Bordeaux est sans profondeur (...).* »



Même dans le centre-ville, vous apercevez toujours, à l'extrémité d'une rue, des agrès, une voile, des mâts...

Après avoir fêté Mauriac – sur le tard, les honneurs venus –, Bordeaux lui mesure aujourd'hui sa ferveur : une simple plaque sur sa maison natale ; une rue banale à son nom, dans le quartier de Caudéran, le long de l'Ecole Sainte-Marie de Grand-Lebrun, où il fut élève ; peu de livres de lui chez Mollat, « la » librairie de Bordeaux, qu'il fréquentait dans sa jeunesse. Autant d'indices d'un purgatoire ? Trente ans après sa mort, en 1970, Mauriac pâtit toujours de sa réputation d'écrivain catholique et plus encore de « *romancier régionaliste* ». Le mot est de Claudel, qui salua ainsi le prix Nobel attribué au Bordelais.

La rosserie, gratuite, pourrait être de Mauriac lui-même – un genre où il excellait. Son œuvre a beau sentir l'eau bénite et le terroir, ses personnages sont de partout et de toujours. Haines recuites, passions inassouvies, amour dévorant de la terre, vertige du péché et de la rédemption : Félicité Cazenave (*Genitrix*) ou Gabriel Gradère (*Les Anges noirs*) sont les héros d'une tragédie universelle. Mauriac les a ancrés dans les parages de Langon, au tournant du siècle dernier, là où, enfant et adolescent, il passait ses vacances en famille. Son œuvre ne puise à aucune autre source. Toujours son horizon est resté le même. Il aime aujourd'hui ses lecteurs venus explorer de visu la cosmogonie mauriacienne.

Voici Malagar, commune de

Carnet de route

■ **Etapes.** A Bordeaux, deux hôtels bien situés permettent d'explorer à pied les quartiers où François Mauriac a passé sa jeunesse : le Sainte-Catherine, 27, rue du Parlement-Sainte-Catherine (tél. : 05-56-81-95-12), chambre double à partir de 600 F (91,5 €), et le Normandie, 7, cours du 30-Juillet (tél. : 05-56-52-16-80), chambre double à partir de 480 F (73,18 €). Le meilleur hôtel à proximité de Malagar est le Château de la Tour, à la sortie de Cadillac sur la départementale 10 (tél. : 05-56-76-92-00), chambre double à partir de 590 F (90 €).

■ **Tables.** Bordeaux possède un large éventail de restaurants. La sélection proposée par le Guide vert Michelin *Pyrénées, Aquitaine* est judicieuse. Deux bons restaurants à proximité de Malagar : Claude Darroze, 95, cours du Général-Leclerc à Langon (tél. : 05-56-63-00-48), menus à partir de 280 F (43 €), et L'Abriocotier, à Saint-Macaire (tél. : 05-56-76-83-63), repas à partir de 110 F (17 €).

■ **Visites.** Le Domaine de Malagar (33490 Saint-Maixant, tél. : 05-57-98-17-17) est ouvert tous les jours de l'année sauf les mardis et certains jours fériés. Se renseigner sur les heures de visite qui varient selon la saison. Entrée : 35 F (5,3 €), étudiants : 25 F (3,8 €). Proches de Malagar, les caves de certains châteaux de Sauternes se visitent. Renseignements à l'Office de tourisme de Sauternes (tél. : 05-56-76-69-13) ou site Internet : www.ot-sauternes.com. Entre Bordeaux et Langon, on visitera également le château de La Brède où Montesquieu naquit et écrivit la majeure partie de son œuvre (tél. : 05-56-20-20-49).

■ **Lectures.** Les œuvres essentielles de François Mauriac sont rassemblées en cinq volumes dans la « Bibliothèque de la Pléiade ».

Ses principaux romans sont également disponibles au Livre de poche, séparément ou en un seul volume (« La Pochothèque »), ou chez Grasset (« Les Cahiers rouges »). Sur François Mauriac et la Gironde, lire *Mauriac, Malagar*, ouvrage collectif édité en 1997 par le Centre François-Mauriac de Malagar et les éditions Confluences (Bordeaux), 288 p., 290 F (44,2 €) ; également *Itinéraires François Mauriac en Gironde*, de Françoise Lalanne-Trigeaud, rééd. 1994, mêmes éditeurs que l'ouvrage précédent, 184 p., 120 F (18,3 €). Guides : *La France des écrivains* (Gallimard), *Sud-Ouest* (Routard et Vacances, Hachette).

■ **Renseignements.** Comité départemental du tourisme, tél. : 05-56-52-61-40. Offices de tourisme de Bordeaux (tél. : 05-56-00-66-00) et de Bazas (33430 Bazas, tél. : 05-56-25-25-84).



COLLECTION C. CAZENAVE

A Malagar (en haut), une allée de charmilles conduit à la terrasse qui domine la Garonne.

Ci-dessus, François Mauriac, vers 1903, près des docks de Bordeaux. « Hélas, écrit-il dans "Commencements d'une vie", Bordeaux est ce port qui nous fait rêver de la mer, mais d'où l'on ne voit ni n'entend la mer. »

Saint-Maixant, à quarante-cinq minutes en voiture au sud-est de Bordeaux. Le domaine fut acquis en 1843 par l'arrière-grand-père paternel. François Mauriac en hérita en 1927. Il y situe plusieurs romans, dont *La Chair et le Sang*, *Destins* et *Le Nœud de vipères*, et y a écrit nombre des *Bloc-Notes* qu'il donnait à *L'Express*. Il y vint régulièrement jusqu'au début des années 60, surveillant de près les vendanges de son vignoble. Les

Un « monde provincial disparu »

François Mauriac vouait un culte particulier à la cathédrale de Bazas, chef-lieu de canton au sud de Langon. Edifié à partir du XIII^e siècle, ce magnifique édifice occupe le centre d'une esplanade incurvée et bordée d'arcades. Mauriac aimait faire visiter les lieux, qui furent ceux de son enfance, à ses amis de passage. En 1960, il enregistre un texte pour un son et lumière donné sur le parvis de la cathédrale. Il y déplore la désertification de son cher pays bazadais et s'adresse ainsi à ses habitants : « *Votre cathédrale est le témoin vivant de ce monde provincial disparu (...). Ce qu'elle a à vous raconter ce soir, elle continuera de le raconter aux étoiles, si jamais les derniers Bazadais l'abandonnaient, si elle demeurait seule à rêver au-dessus des maisons mortes.* »



Voyagers EN ASIE DU SUD-EST

[VOLS RÉGULIERS]*
Paris/Phnom Penh/Rangoon : 4 980F
Départ quotidien sur vol Thai International via Bangkok (stop autorisé).

Paris/Bangkok : 4 100F
Départ quotidien, sur vol direct Thai International.

>> Consultez et réservez tous nos vols sur toutes nos destinations sur le Web
Voyagers : www.vdm.com

[ITINÉRAIRE EN INDIVIDUEL] : DE LA BAIE D'HALONG À SAIGON
12 jours Paris-Paris à partir de **11 130F/p** (base 2 personnes)
Déplacements en voiture privée avec chauffeur et guide francophone.

[CIRCUIT CIVILISATIONS] : DES SITES ET DES HOMMES
16 jours Paris-Paris à partir de **15 750F/p** (base chbre double)
Départ garanti à partir de 8 personnes avec accompagnateur francophone spécialisé
Voyagers en Asie du Sud-Est de Paris à Paris.

[CIRCUIT DECOUVERTES] : LA THAÏLANDE AUTREMENT
15 jours Paris-Paris à partir de **13 550F/p** (base chbre double)
Encadrement par des guides locaux francophones.

>> Renvoyez ce coupon à VOYAGEURS DU MONDE, 55 rue Sainte Anne, 75002 Paris

JE SOUHAITE RECEVOIR LES BROCHURES SPÉCIALISÉES SUR LES VOYAGES EN "INDIVIDUEL"* :
 Afrique Amérique du Sud Asie Centrale Asie du Sud Est Australie Chine États-Unis / Canada Europe Les îles Inde Indonésie Italie Mexique / Guatemala Monde Arabe

JE SOUHAITE RECEVOIR LA BROCHURE VOYAGEURS "CIRCUITS"* :
 Cette brochure regroupe l'ensemble des circuits "civilisations" et "découvertes" de nos 13 brochures spécialisées.
 Circuits * Envol gratuit limité à 2 brochures. Au delà, merci de joindre 15 F par chèque à l'ordre de Voyageurs du Monde.

NOM : _____ PRENOM : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ TÉL : _____

* Prix par personne à partir de, aller/retour, hors taxes. Le Monde - 30/09/99

Les Expositions-ventes d'Artisanat
LA CHINE : du 8 septembre au 27 novembre 1999, la Cité des Voyageurs - Paris, vous invite à découvrir l'art et l'artisanat traditionnel chinois.

- ▶ VOYAGEURS PARIS
55, rue Sainte-Anne
75002 Paris
☎ 01 42 86 16 88
 - ▶ VOYAGEURS LYON
5, quai Jules Courmont
69002 Lyon
☎ 04 72 56 94 56
 - ▶ VOYAGEURS TOULOUSE
12, rue Gabriel Péri
31000 Toulouse
☎ 05 62 73 56 46
 - ▶ VOYAGEURS RENNES
(ex agence Rallu)
2, rue Jules Simon, BP 7501,
35075 Rennes Cedex
☎ 02 99 79 16 16
 - ▶ VOYAGEURS FOUGÈRES
(ex agence Rallu)
19, rue Chateaubriand
35300 Fougères
☎ 02 99 94 21 91
 - ▶ VOYAGEURS SAINT-MALO
(ex agence Rallu)
17, avenue Jean Jaurès,
BP 206,
35409 Saint Malo Cedex
Tél : 02 99 40 27 27
- >> Demandez vos brochures sur internet
www.vdm.com
3615 VOYAGEURS
 2,237/ann

EVA SION

Publicités

Voyages d'aventure dans les montagnes et les déserts à pied, à chameau et en 4x4

NOMADE
Brochure gratuite
01 43 54 77 04
3615 Nomadav
www.nomade-aventure.com



COLLECTION C. CAZENAVE

Enfin BALI à prix DIRECTOURS
15 jours/12 nuits à partir de **5840 F** en hôtel 3*

Vol régulier départ PARIS et PROVINCE + 12 NUITS HÔTEL WINA COTTAGE 3 EN CHAMBRE DOUBLE petit-déjeuner inclus + 5 EXCURSIONS, et les TRANSFERTS. Nuit supplémentaire : 110 F/personne.*

COMBINÉ BALI/LOMBOK en 1/2 pension **7685 F**
7 nuits AEROWISATA SANUR 4* SUP, 5 nuits SENGIGI BEACH 4* SUP
Nuit supplémentaire : 290 F/personne

25 HÔTELS AU CHOIX, du 3* au 5*.
Prix valables jusqu'au 14/12/99 (dernier départ).
Réduction enfant : de 1 000 F à 2 300 F (suivant les compagnies aériennes de départ). Taxes aéroport : à ce jour + 150 F/personne.

Directours 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 9/7 sur 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8^e
Minitel 3615 DIRECTOURS 2,23 F/mn.
www.directours.fr

LE 23/09/99 Paris à partir de 2,237/ann

3615 DAFT 2,237/ann

VOLS RÉGULIERS A PRIX RÉDUITS
A.T. 076.96.0419

DIAL-A-FLIGHT 01 49 93 21 13

JUSQU'AU BOUT DU MONDE...
Des steppes mongoles aux sentiers de l'Atlas marocain, du Rupshu indien au chemin de l'Inca, de l'Isalo malgache au Kamtchaka...
ZIG ZAGUEZ.
☎ 01.42.85.13.93
Minitel : 3615 ZIG ZAG VOYAGES.
<http://www.zig-zag.tm.fr>

Rubrique "EVA SION" renseign. publicité :
☎ : 01.42.17.39.40

derniers temps de laissa cette grosse goëlle, qui domine chais et ses écuries l'eau », dit son fils mort, Malagar fut. Finalement ses hédon au conseil royal, qui l'a rénové comment au public. La maison est ro Mauriac passait se son épouse et ses où il recevait parfois séjour mémorable rieur est celui d'u province du début cesse la plume à la

A tous pr

■ 55 F (8 €) : la enchantée prop Bateaux parisiens Bourdonnais, au tour Eiffel) aux e à dix ans qui, guil lutins, « Lila qui « Philou qui sait invités à découvrir Seine, les secrets Tous les samedis jours fériés (tous pendant les vaca scolaires), à 14 h 16 heures, du 2 o 25 juin 2000. Tar petits et grands, possibilité d'opte passeport famille et deux enfants c douze ans) à 195 Renseignements 01-44-11-33-44.

■ De 690 F à 1 016 € par perso week-ends en Seine-Maritime dans le cadre d « Octobre en No l'affiche, dans un lieux, musique cl orientale, jazz, o opérette, comédi danse. Au choix, forfaits de deux de l'armada, la route (Havre) incluant l en demi-pension de sites. Renseig 02-35-12-10-10.



JEAN-LUC CHARPINVU

Ci-dessus, la maison telle qu'on la découvre de la terrasse. Le bâtiment jouxte un vignoble sur lequel l'écrivain veillait personnellement. Mauriac en tirait un Château Malagar, premières côtes-de-bordeaux, un blanc liquoreux. Ci-dessous, le salon de Malagar. L'intérieur des Mauriac est celui de bourgeois de province au tournant du siècle.



derniers temps de sa vie, Mauriac laissa cette grosse bâtisse bourgeoise, qui domine la Garonne, son chais et ses écuries partir « à vau-l'eau », dixit son fils Jean. Après sa mort, Malagar fut près de déperir. Finalement ses héritiers en firent don au conseil régional d'Aquitaine, qui l'a rénoverée et ouverte récemment au public.

La maison est restée intacte, où Mauriac passait ses vacances avec son épouse et ses quatre enfants ; où il recevait parfois. Gide y fit un séjour mémorable en 1939. L'intérieur est celui d'un bourgeois de province du début du siècle, sans cesse la plume à la main, « une ma-

ladie sans remède ». Le petit bureau de Mauriac est toujours là, éclairé par l'embrasement du salon.

En contrebas d'une allée de charmes, côté sud, on parvient jusqu'à la terrasse. Là, on découvre Langon, le pays de Sauternes et les landes, à perte de vue.

PLUSIEURS NOMS, UN SEUL LIEU

Les landes... Davantage encore qu'à Malagar, Mauriac y a puisé son inspiration. C'est le terreau de sa première enfance, des vacances insouciantes, au milieu des pins, dans cette propriété de Saint-Symphorien où coule la Hure, le ruisseau chéri de l'éveil à la vie. Sous

des vocables divers - Saint-Clair, Hostens, Larjuzon... -, ce bourg de la lande girondine est immortalisé dans *Thérèse Desqueyroux*, *Le Nœud de vipères* ou *La Pharisienne*.

Quelques kilomètres plus loin, on arrive à Bazas, une des étapes les plus plaisantes de cet itinéraire mauriacien. C'est là que Georges Franju tourna *Thérèse Desqueyroux* au début des années 60 et que Mauriac situe *Galigai*.

Lorsque l'on revient vers Langon, on aperçoit derrière la gare la maison du huis-clos de *Genitrix*, vaste bâtisse à double pavillon, où Mauriac a séjourné enfant et que font tressaillir encore, comme dans

le roman, les trains de marchandises. Saint-Symphorien et Malagar, les pins des premières vacances et les vignes de l'adolescence, le sable et l'argile, deux univers distincts qui séparent et unissent les eaux de la Garonne. L'un et l'autre ont nourri l'imaginaire de François Mauriac comme deux versants indissociables. Lorsqu'à vingt et un an, celui-ci décide de s'installer à Paris pour y tenter sa chance comme homme de lettres, il emporte avec lui, gravés dans sa mémoire, ces imaginaires-là, les Gironde de sa jeunesse.

Bertrand Le Gendre

A tous prix

■ 55 F (8 €) : la croisière enchantée proposée par les Bateaux parisiens (port de La Bourdonnais, au pied de la tour Eiffel) aux enfants de trois à dix ans qui, guidés par deux lutins, « Lila qui voit tout » et « Philou qui sait tout », sont invités à découvrir, au fil de la Seine, les secrets de la capitale. Tous les samedis, dimanches et jours fériés (tous les jours pendant les vacances scolaires), à 14 h 30 et à 16 heures, du 2 octobre au 25 juin 2000. Tarif unique pour petits et grands, mais possibilité d'opter pour un passeport famille (deux adultes et deux enfants de moins de douze ans) à 195 F (30 €). Renseignements au 01-44-11-33-44.

■ De 690 F à 1 050 F (105 à 160 €) par personne : les week-ends en Seine-Maritime programmés dans le cadre du Festival « Octobre en Normandie ». A l'affiche, dans une vingtaine de lieux, musique classique ou orientale, jazz, opéra et opérette, comédie musicale et danse. Au choix, quatre forfaits de deux jours (la Seine de l'armada, la route des abbayes, la route des épices, Le Havre) incluant l'hébergement en demi-pension et des visites de sites. Renseignements au 02-35-12-10-10.



Week-end Ensor à Ostende

sée d'art ancien de or, Ostende, la ville écut et mourut (en aison Art déco du vit le jour. Il s'agit, ette pour un projet beaucoup d'autres pourtant, les siècle dernier, « la

Il n'y a, dans tout cela, rien qui aurait étonné le créateur de *L'Entrée du Christ à Bruxelles*, son tableau le plus célèbre, qu'Ostende refusa, en 1977, d'acquiescer pour quelque 16 millions de francs français et qui est assuré, aujourd'hui, pour un montant vingt fois supérieur au Musée Getty de Los Angeles... « Mes concitoyens, d'éminence mollaqueuse, m'accablent, expliquait-il. On m'injurie, on m'insulte : je suis fou, je suis sot, je suis méchant, mauvais... »

Pas rancunier, Ensor continuait pourtant d'aimer et de peindre le port, la digue de mer, le casino, les toits aujourd'hui disparus, et, surtout, les Ostendais, qu'il affublait de masques disant son dégoût de la petitesse, de la vanité, de l'hypocrisie. De sa maison natale au magasin de souvenirs de sa tante, où il s'installa définitivement et qui est aujourd'hui devenu la Maison Ensor (27, rue de Flandres), le peintre sema des souvenirs et des tableaux, réglant ses dettes à coups d'eaux-fortes.

Partagé entre son désir de révolte et son besoin de reconnaissance, James Ensor était à la fois membre du cercle libéral du Royal-Nord, où se réunissaient les notables de la ville, et organisateur du bal du Rat Mort, où se concentraient, au moment du carnaval, les folies douces d'une jeunesse rêvant de Paris et dansant au Kursaal. Dans un sursaut tardif mais louable, Ostende a décidé de réveiller ces lieux où déambulaient le peintre. Tandis que le Musée des beaux-arts (Wapenplein, 1) sort, jusqu'au 13 février, sa collection et confronte l'œuvre d'Ensor à celle de Khnopff, Val-

lotton ou Toulouse-Lautrec, le Musée Ensor montre les *Scènes de la vie du Christ* et les Galeries Vénitienes résumant sa vie en de magnifiques photos. La municipalité a aussi recréé une sorte d'exposition vivante : quinze sites peints par Ensor et qui, balisés par des drapeaux, permettent de découvrir la ville à pied tout en se replongeant dans l'univers fantasmagorique de celui qui restera, à tout jamais, comme le « prince des peintres belges ».

Jean-Pierre Stroobants

- ★ Paris-Ostende en Thalys, en 2 h 45, à partir de 372 F (56 €) A/R, deux fréquences quotidiennes.
- ★ Renseignements : Tourisme de Belgique, 21, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél. : 01-42-66-37-41, Minitel 3615 Belgique. Voyagistes : forfaits Ensor avec Clio (tél. : 01-53-68-82-82), Fnac Voyages (tél. : 0-803-808-803) et Sept et Demi (01-43-12-81-00). Egalement les forfaits train + hôtel de Frantour (tél. : 01-45-19-17-00).
- ★ L'office du tourisme d'Ostende (tél. : 00-32-59-70-11-99, Internet : www.oostende.be) propose différentes formules, avec ou sans guide, pour découvrir la ville d'Ensor.
- ★ Hôtels : Andromeda (80-66-11), classique et cosy face à la mer ; Thermae Palace (80-66-44), gigantesque bâtiment Art déco au passé prestigieux.
- ★ Restaurants : Villa Maritza (50-88-08), dans une maison XIX^e rénovée ; Savarin (51-31-71), pour un menu de la mer ; James (51-18-36) pour « la » spécialité : les croquettes de crevettes.
- ★ Guides : *Bruges et le pays flamand* (Hachette), *Flandre* (Renaissance du livre).

UN TOIT EN IRLANDE

De manoirs en châteaux

COMTÉ OFFALY (Irlande)

de notre envoyée spéciale

Cinq millions et demi d'amoureux du grand air se sont égayés en Irlande en 1998. Les moutons à la dérive sur les prés, les brumes irréelles, les petites maisons basses et blanches perdues sur la lande, la musique sautillante des pubs, l'allégresse pétillante qui chavire dans une profonde mélancolie : ces aspects contrastés de la verte Erin leur ont appris ce qu'est le bonheur. Ne pas croire pour autant que cette île bucolique condamne le voyageur à dormir sur la paille !

Première halte sur la route qui, de Cork, remonte vers le nord, Cashel, un roc très photogénique : une tour XII^e, une cathédrale XIII^e, un château XV^e siècle. Le grand-père d'Arthur Guinness, l'inventeur de la bière, était jardinier de l'archevêque du lieu, qui lui aurait donné la recette du célèbre breuvage. La résidence du prélat, construite en 1730, est devenue le Cashel Palace Hotel (tél. : 00-463-62-62-707). Chambres spacieuses (environ 935 F, 142 €) et thé à 5 heures dans le salon de feu Son Eminence.

Dans un comté secret nommé Offaly, deux lieux de délices : le domaine de Birr - parc anglais, jardin à la française, rivière, cascade et pont suspendu, lacs, arborescence, glacière, télescope de 1840 et l'on en passe - et Kinnity Castle (tél. : 509-37318), un authentique château maintes fois détruit et reconstruit. Ici, chaque chambre est unique. Tapissée aux couleurs géorgiennes - bleu ou rouge -, peuplée de lits à baldaquin flanqués de tables de nuits dépareillées, avec des armoires anciennes, des tables ovales et des tableaux, jusque dans les salles de bains. La table est excellente. Forfait deux nuits/deux dîners, 1 300 F environ (197 €) en semaine, 1 490 F (226 €) le week-end. Membre de Be Our Guest et de The Green Book of Ireland.

SOLSTICES COMPLETS

Changement de décor à Temple (tél. : 506-35118), comté Westmeath. Une maison de campagne, claire et simple, clématites roses contre le mur. Des moutons, des hôtes qui se mettent en quatre pour faire plaisir et tous les soins du corps : aromathérapie, réflexologie, hammam, sauna. Membre de l'association Health Farms of Ireland. Préférer la semaine (trois jours, 2 100 F environ, 317 €), les week-ends étant complets.

Dans ces comtés à la croisée des chemins de l'Irlande se bousculent des sites célèbres. Au bord du Shannon, les croix celtiques de l'ensemble monastique de Clonmacnoise ; au-dessus de la Boyne,

le tumulus de Newgrange, site néolithique inscrit au patrimoine mondial. Cinq jours par an, au solstice d'hiver, le soleil pénètre par l'ouverture au-dessus de l'entrée et éclaire le couloir de la chambre funéraire pendant trois quarts d'heure. Les inscriptions sont closes pour les dix années à venir mais, lors des visites, les guides simulent le phénomène.

NOMBREUSES BROCHURES

Le silence entoure Mornington House (tél. : 44-72191), manoir privé du même comté. Présence apaisante des chiens, croisement noir des corbeaux, repas exquis préparés par la maîtresse de maison, trésors de famille : tout concourt à faire de cette demeure un havre harmonieux et élégant. Cinq chambres (nuit et petit déjeuner, 297 F environ, 45 € ; dîner, 190 F, 29 €), du 3 avril au 2 novembre. Membre de The Hidden Ireland.

L'Office national du tourisme irlandais (33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 01-53-43-12-12, Internet : www.ireland.travel.ie) diffuse des brochures générales, mais aussi spécifiques, notamment sur l'art de l'hospitalité irlandaise. Citons, du plus simple au plus luxueux : *Health Farms of Ireland* ou le bien-être à la ferme, *Be Our Guest*, guide illustré des hôtels et *guest houses* (17 F, 2,6 €), *Signature Hotels Collection*, annuaire d'hébergement traditionnel, *Ireland Blue Book*, répertoire d'élégantes maisons de campagne, *The Hidden Ireland*, qui recense les demeures historiques et *The Irish Collection of Small Luxury Hotels* (brochure et réservations au 0800-90-75-16, de 8 à 16 heures). Pour louer un château ou un manoir, *Elegant Ireland*.

Arriver en douceur avec Brittany Ferries (tél. : 0-803-828-828). Ses bateaux blancs, les plus modernes de la liaison, assurent des traversées confortables d'avril à début octobre. On embarque à minuit à Roscoff pour arriver à 13 heures à Cork (A/R à partir de 570 F, 86 €, pour un passager non motorisé, de 1 960 F, 298 €, pour une voiture et six occupants). La compagnie propose en outre des séjours, du B & B au château, dont Kinnity Castle (660 F, 100 €, la nuit et petit déjeuner). Air France (tél. : 0-802-802-802), en franchise avec son partenaire irlandais Cityjet, assure quatre vols quotidiens Paris-Dublin, à partir de 777 F (118 €) A/R. Pour se repérer, trois guides complémentaires : l'Irlande, dense, du Routard (Hachette), celle, culturelle et parfaitement illustrée, de Gallimard, et l'édition française de l'anglo-saxon Lets Go.

Danielle Tramard

Séjours Weekender Plus

Le plus court chemin vers un long weekend

Week-ends exceptionnels dans plus de 300 hôtels ! A partir de FF 399 par chambre et par nuit, petit déjeuner compris - pour deux adultes et deux enfants de 12 ans et moins.

Pour réserver, appelez le numéro vert et demandez la formule "Weekender Plus" **0800 905 999**



Classe affaires : les prix s'envolent

C'est sur le terrain du service que se joue la concurrence. Le cadre pressé est au centre de toutes les attentions des compagnies aériennes

SI LE MARCHÉ des voyages d'affaires continue de progresser, c'est pour l'essentiel grâce au transport aérien, qui pèse de plus en plus lourd dans le budget que les entreprises consacrent aux déplacements de leurs collaborateurs. Avec la reprise économique, les cadres sont appelés à se déplacer plus facilement et plus fréquemment. Et dans le même temps, les prix pratiqués par les compagnies s'envolent : « Les tarifs aériens acquittés par les voyageurs d'affaires au départ de l'Europe n'ont jamais été aussi élevés », constate la dernière étude sur la question publiée par American Express.

Les trajets transatlantiques, qui font l'objet d'une demande particulièrement forte, sont la principale cause de cette progression : depuis le premier trimestre 1997, leurs prix ont augmenté de 18 % en moyenne, à comparer à une hausse de 1 % à 4 % pour les liaisons intra-européennes. Au départ de la France, les

vois en classe affaires à destination du continent américain ont même progressé de 4 % pour le seul premier trimestre 1999, portant à 24 % l'augmentation en deux ans !

Seules à subir de telles hausses, les classes « business » permettent aux compagnies de reconstituer leurs marges, écornées par la dérégulation aérienne. Résultat : l'écart avec les tarifs pratiqués en classes économiques ne cesse de se creuser. Tandis que ces derniers ont reculé, en moyenne, de 8 % sur deux ans, les prix en classes première et affaires réunies ont augmenté de 9 % à 11 %. Le cadre français qui sillonne la planète ne peut pas l'ignorer : c'est au départ de l'Hexagone que les tarifs en classe affaires sont les plus élevés.

Paradoxalement, malgré une hausse de prix qui risque de se poursuivre en raison du renchérissement des carburants, les directions du personnel se montrent moins tatillonnes sur la classe empruntée par

les collaborateurs. Alors que le cantonnement des voyageurs professionnels en classe économique était, ces dernières années, le moyen le plus sûr de limiter les dépenses, en 1998, selon le baromètre Havas-American Express, 39 % des entreprises ont autorisé leurs salariés à voyager en classe « affaires », contre 30 % un an plus tôt. Il est vrai que les compagnies déploient des trésors d'imagination, et consentent d'importants investissements, pour choyer ces voyageurs à « haute contribution » : le service est désormais au centre de toutes leurs attentions.

UN PRODUIT HYBRIDE

Pour parer aux récriminations les plus pressantes de leurs clients, les compagnies aériennes ont commencé par s'intéresser au confort du siège. Astuce utilisée : mettre au point une sorte de produit hybride, pas aussi luxueuse que la première classe mais mieux équipée qu'une

du reste du monde atteignant tout juste 5 %. Le train reste le mode de transport de prédilection lors des trajets réalisés en France (43 %), contre 30 pour l'automobile et 28 % pour l'avion. Concernant les voyages intra-européens, la part du transport aérien remonte à 50 % (32 % pour le train). Logiquement, il représente 100 % des déplacements effectués sur d'autres continents. Quelle que soit la destination, la durée des déplacements continue de diminuer, de même que le nombre des collaborateurs appelés à se déplacer en groupe.

● **Qui voyage et pourquoi ?** 80 % des voyageurs sont des hommes, et ces derniers se déplacent 1,5 fois plus souvent que les femmes. A 42 %, ils

Mode d'emploi du voyage professionnel

● **Les dépenses des entreprises** : le budget que les entreprises françaises consacrent aux déplacements d'affaires a progressé de 10 % en 1998, pour atteindre 144 milliards de francs, selon le Baromètre des voyages professionnels, réalisé tous les ans par Bernard Julhiet Consulting pour le compte d'Havas Voyages et d'American Express. Ce poste devait continuer à augmenter en 1999, à un rythme évalué à 7 %, sous l'effet de deux facteurs : l'augmentation du nombre des déplacements, liée à la reprise économique, et la hausse des tarifs, notamment ceux du transport aérien.

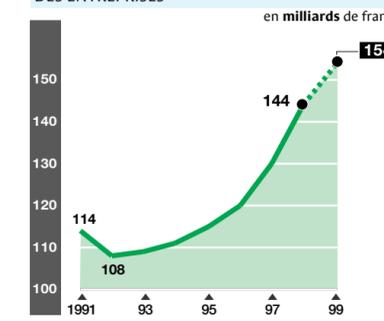
● **La politique de voyages** : de plus en plus, les entreprises

cherchent à réaliser des économies sur les frais de déplacement, comme sur les autres postes budgétaires. Au procédé classique de la norme de dépense journalière à ne pas dépasser s'ajoute désormais la conclusion d'accords avec des prestataires de services (hôtels, compagnies aériennes) permettant d'accéder à des tarifs plus avantageux. En 1998, 60 % des entreprises interrogées avaient recours à ce type d'accords, contre 40 % seulement un an plus tôt.

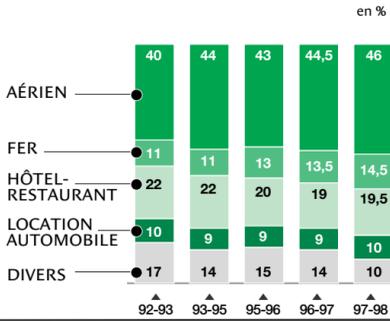
● **Où et comment se déplace-t-on** : 71 % des déplacements se font à l'intérieur du territoire français, la part de l'Europe s'élevant à 24 % et celle

Des déplacements professionnels en augmentation

LE BUDGET "VOYAGES D'AFFAIRES" DES ENTREPRISES



RÉPARTITION DES DÉPENSES



La dépense des entreprises est calculée sur la base d'une moyenne de 7 250 francs par salarié. Le budget "voyages" des sociétés françaises est actuellement supérieur de 26 % à celui du début des années 90.

classe affaires. Les uns après les autres, tous les transporteurs s'y sont mis. A la suite de KLM, de Virgin, ou de Northwest Airlines, c'est au tour d'un autre américain, Delta Airlines, de mettre à la disposition de ses passagers sa BusinessElite. Le nouveau partenaire d'Air France n'a pas hésité à consacrer près de 2 milliards de francs pour mettre à ce standard une partie de ses avions. Les sièges sont séparés de 152 centimètres (de dossier à dossier) et peuvent s'incliner jusqu'à 160°.

Les grandes compagnies interna-

tionales ont à leur tour été imitées par des concurrents de moindre envergure : AOM a, depuis près de deux ans, supprimé l'équivalent de la première sur ses vols long courrier pour ne conserver qu'une classe affaires améliorée. La première classe, relève Frédéric Langlois, directeur commercial d'AOM, ne subsiste plus que dans les vols très long courrier et sont désormais l'apanage des personnalités, PDG ou ambassadeurs. Dans certaines compagnies, la première classe ne subsiste que dans un seul but : pouvoir fidéliser les passagers affaires en les... surclassant.

Tout en améliorant l'ordinaire de leurs voyageurs d'affaires, en faisant appel à un grand chef toqué ou à un cenologue reconnu, les compagnies aériennes ont sorti une nouvelle carte de leur manche : l'électronique. Depuis plusieurs années, la vidéo individuelle se généralise et supplante les postes de télévision suspendus et les projecteurs tritubes installés au plafond de la cabine. Toutes ces innovations ont un prix élevé : selon le mensuel *Challenges*, l'équipement d'un avion peut coûter de 9 à 26 millions de francs selon le matériel retenu.

Réservé pour l'instant aux classes « avant », l'équipement vidéo va se démocratiser : d'ici à 2005, les experts évaluent à 25 milliards de francs les sommes qui seront consacrées aux loisirs électroniques à bord des avions. Ainsi, depuis quelques semaines, British Airways propose

une nouvelle classe économique, la « World Traveller », qui, en plus d'un fauteuil ergonomique, d'un appuie-tête ajustable et d'un bar, offre un écran individuel avec un choix de 12 chaînes de divertissement et de cinéma, dont trois bilingues (en anglais et dans la langue du pays de destination). Jusqu'à aujourd'hui, les compagnies rechaignaient à rendre plus confortable la classe arrière, car les utilisateurs ont la réputation de ne pas être fidèles et de changer de compagnie facilement pour peu que le prix soit plus attractif.

La qualité du service ne se juge pas qu'à bord des appareils : nombre de compagnies mettent à la disposition de leurs passagers « haute contribution » soit une limousine du domicile à l'aéroport, comme United Airlines, soit un service de parking. Un comptoir spécial est également généralement mis à la disposition des voyageurs pour un enregistrement rapide. Certaines compagnies proposent aussi un passage prioritaire lors des contrôles de sécurité et d'immigration au départ et à l'arrivée comme British Airways ou El Al, la compagnie israélienne. Sans oublier les salons d'attente réservés aux « VIP », cadres stressés qui apprécient de pouvoir y prendre une douche rapide. Avant d'attacher, sous le coup du décalage horaire, leur premier rendez-vous professionnel.

François Bostnavaron

Voyagez, nous vous ferons rêver !

DES MILES contre des voyages payants, des voyages gratuits contre des miles : c'est la recette adoptée par la plupart des compagnies aériennes pour fidéliser leurs clients. Mais, victime de son succès, le système des « billets-primés » et des surclassements gratuits s'est banalisé. Pour marquer leur différence et garder la préférence de leurs meilleurs clients, les transporteurs aériens se battent aujourd'hui sur le terrain du prestige et de l'imagination.

Pour être attractif, un programme de fidélisation doit avant tout permettre de gagner des primes le plus vite possible. Les regroupements au sein d'alliances stratégiques et les fusions des pro-

grammes de fidélisation qui se poursuivent depuis plusieurs années permettent à chaque compagnie d'augmenter son réseau de destinations, et donc de faire gagner des miles à leurs clients sur plus de destinations.

Décollage difficile pour la carte « comarquée »

Environ 2 000 entreprises ont souscrit la carte « comarquée » d'American Express, lancée il y a un an en partenariat avec Air France, Accor et le Crédit lyonnais. Ce résultat est inférieur aux prévisions d'Air France, qui souligne cependant que la moitié des entreprises contractantes (essentiellement des PME-PMI) représentent une nouvelle clientèle en matière de fidélisation. Destiné à faciliter le règlement et la gestion des frais professionnels, cet outil de paiement, reconnu dans l'ensemble du réseau American Express, permet de retirer de l'argent dans les distributeurs du Crédit lyonnais et de profiter d'un différé de paiement. Il sert aussi de support pour des prestations de services et des programmes de fidélisation. Les entreprises clientes bénéficient de réductions proportionnelles au montant de leurs dépenses réalisées auprès d'Accor et d'Air France (jusqu'à 3 %). Quant aux détenteurs de la carte, ils profitent de services d'assurance, d'assistance, et deviennent automatiquement membres du programme Fréquence Plus, chaque dépense réglée avec la carte donnant droit à des miles supplémentaires.

D'autres prestations sont réservées aux statuts de voyageurs fréquents : enregistrement facilité, embarquement et traitement des bagages prioritaires, accès aux salons d'aéroport, voire, gratuitement, la livraison des billets-primés ou la location de téléphones cellulaires internationaux (Air Canada). Les meilleurs clients d'un programme font l'objet d'attentions toutes particulières : garantie de réservation sur tous les vols, accès aux salons d'arrivée, numéros exclusifs de réservation, invitations à diverses manifestations culturelles ou sportives (Roland-Garros chez KLM), cadeaux (chez Delta Air Lines, les clients qui totalisent plus d'un million de miles re-

çoivent un set de papeterie de luxe)...

Continental Air Lines voit plus grand. Jusqu'au 31 décembre 2000, dans le cadre du programme « European Reward », les adhérents au programme One Pass voyageant en classe affaires à partir de villes européennes bénéficient de bons d'échange contre, au choix : une nuit pour deux personnes dans une sélection d'hôtels de luxe, un repas gastronomique dans un Relais et Châteaux, un aller-retour par le « shuttle » en voiture ou en Eurostar, une représentation théâtrale à New York ou à Londres.

PRIMES « AVENTURES »

Pour utiliser leurs précieux miles, les voyageurs n'ont que l'embaras du choix. En plus des classiques billets-primés et surclassements, qui restent les plus demandés, la plupart des transporteurs proposent des séjours de vacances dans les plus beaux établissements de leurs partenaires hôteliers, ou à Disneyland. Mais, pour faire rêver les clients en mal de sensations fortes, la tendance est aux primes « aventures » : vols « nostalgiques » dans des avions d'époque chez KLM et Lufthansa, stages de conduite sportive chez Lufthansa et Air France, de golf pour KLM, cours de pilotage sur simulateur de vol, plongée en sous-marin dans le lac Léman pour Swissair, cours de cuisine au Ritz pour Air France...

Swissair se pose comme le champion de la diversité : contre des miles, les membres du programme Qualifyer peuvent s'offrir un diamant, envoyer des fleurs ou se faire livrer, depuis Vienne (Autriche), une authentique tarte au chocolat Sacher. En cas de fringale, compter tout de même six jours. Enfin, les compagnies mettent en place des promotions. Cet été, Air France proposait ainsi une offre spéciale Concorde. Pour profiter au maximum d'un programme, les voyageurs ont donc intérêt à consulter attentivement les brochures et lettres d'information de leur compagnie. A quand les magazines spécialisés dans les programmes de fidélisation qui font fureur aux Etats-Unis ?

Véronique Dupont

GIUBILEO 2000

Italie que jamais

Plus de musées ouverts au public. Plus d'événements culturels. Plus d'itinéraires touristiques à découvrir. Des investissements sans

précédent pour développer le réseau hôtelier, améliorer et accroître les aires de stationnement et les transports en commun. Plus de 1000 oeuvres

d'art et monuments restaurés rien qu'à Rome. Ne manquez pas l'Italie de l'an 2000: nous préparons cet événement depuis plus de 2000 ans.

POUR OBTENIR LA BROCHURE "GIUBILEO 2000", COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET FAITES LE PARVENIR À: OFFICE NATIONAL ITALIEN DU TOURISME 23 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS

NOM _____
 PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____
 TÉLÉPHONE _____

Une fois en Italie, pour plus d'informations, appelez le numéro vert 800 11 77 00.

www.piuitalia2000.it

ENTE NAZIONALE ITALIANO TURISMO

Temps automnal

JEUDI. Une dépression est centrée sur les îles Britanniques. La perturbation associée s'évacuera vers l'est et le sud-est. Mais, à l'arrière, temps très instable avec de fréquentes averses et des orages. Vent fort, en particulier sur les régions côtières.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - En Bretagne, nuages et éclaircies. Ailleurs, ciel très chargé avec des averses, parfois à caractère orageux. Vent de nord-ouest jusqu'à 90 km/h en rafales près des côtes. Températures entre 17 et 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Journée maussade avec de nombreux nuages porteurs d'averses. Quelques orages éclatent. En cours d'après-midi, le soleil fera quelques apparitions. Les températures ne dépasseront pas 17 à 19 degrés.

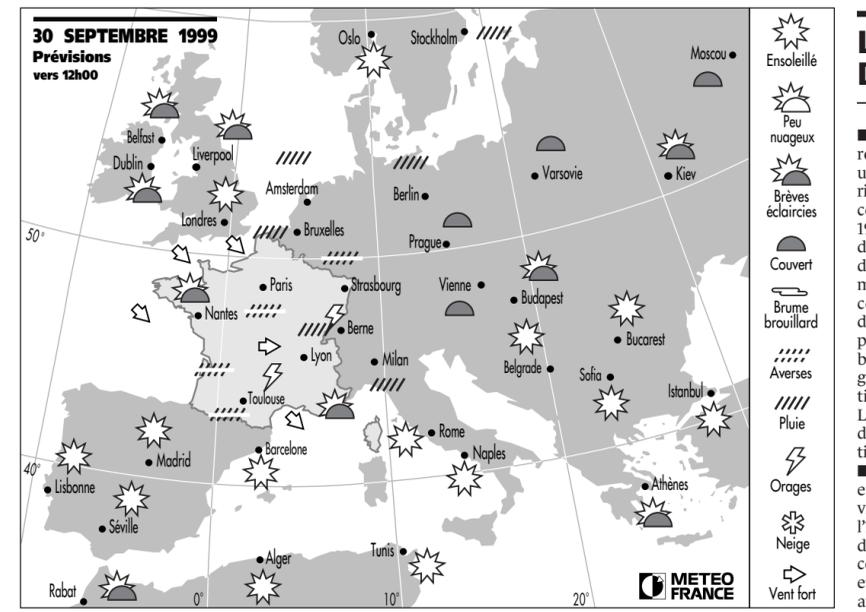
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le matin, ciel couvert. L'après-midi, averses fréquentes, parfois ac-

compagnées de coups de tonnerre. Températures maximales entre 16 et 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Nuages tout au long de la journée, porteurs de pluies, d'averses ou d'orages, avec une accalmie en fin d'après-midi. Fort vent d'ouest sur les côtes atlantiques. Températures de 17 à 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur Rhône-Alpes, le soleil sera présent au lever du jour, puis le ciel se couvrira, apportant pluies ou averses. Sur les autres régions, nuages, pluies, averses et orages, avec une atténuation en cours d'après-midi. Températures comprises entre 17 et 21 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Matinée assez ensoleillée. L'après-midi, des pluies gagneront la plupart des régions. Seules les régions côtières bénéficieront encore du soleil, mais la tramontane soufflera fort. Température entre 20 et 26 degrés.



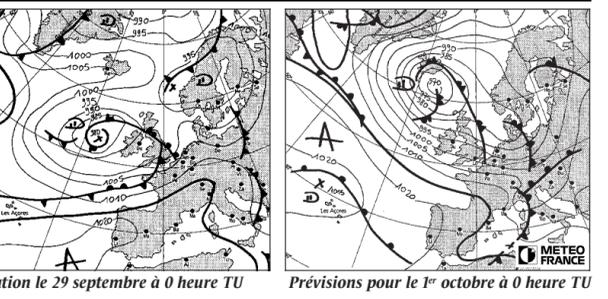
LE CARNET DU VOYAGEUR

AVION. Afin de protéger l'environnement, Lufthansa demande une réorganisation de l'espace aérien européen et d'Eurocontrol. La compagnie aérienne relève que, en 1998, ses appareils ont passé plus de 11 200 heures en procédures d'attente dans l'espace aérien allemand, ce qui a engendré la consommation de 26 200 tonnes de kérosène supplémentaire et près de deux fois le volume de carburant économisé par la compagnie grâce à diverses améliorations. Une situation qui, précise Lufthansa, résulte de la congestion des aéroports et de la fragmentation du contrôle aérien en Europe.

MALTE. Construit en pierre et en bois, le San Lawrenz Resort vient d'ouvrir à San Lawrenz, sur l'île de Gozo, à Malte. Ce 5-étoiles de 93 chambres avec terrasse compte deux piscines extérieures et une intérieure. Renseignements au 00-356-558-639.

PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.	PAPEETE 23/29 N	KIEV 13/20 N	VENISE 16/24 N	LE CAIRE 22/33 S
	LISBONNE 16/20 S	LISBONNE 16/20 S	VIENNE 13/21 C	MARRAKECH 16/28 S
	ST-DENIS-RÉ. 20/25 S	LIVERPOOL 12/17 N	AMÉRIQUES 19/31 N	NAIROBI 16/26 N
	EUROPE 14/16 P	LONDRES 11/17 S	BRASILIA 8/21 S	PRETORIA 10/22 C
	AMSTERDAM 21/28 N	LUXEMBOURG 12/14 P	BUENOS AIR. 26/30 P	RABAT 15/23 N
	ATHENES 18/24 S	MADRID 10/21 S	CARACAS 8/18 S	TUNIS 22/30 S
	BARCELONE 18/24 S	MILAN 16/23 P	CHICAGO 16/19 C	ASIE-OCEANIE 25/30 P
	BELFAST 8/12 N	MOSCOW 11/19 C	LIMA 16/24 N	BANGKOK 26/30 P
	BELGRADE 14/27 S	MUNICH 19/27 S	LOS ANGELES 13/19 N	BOMBAY 26/30 P
	BERLIN 14/20 P	NAPLES 19/27 S	MEXICO 9/20 P	DJAKARTA 26/31 C
	BERNE 11/16 P	OSLO 17/26 S	MONTREAL 14/22 P	DUBAI 28/36 S
	BRUXELLES 13/16 P	PALMA DE M. 11/17 C	NEW YORK 13/19 C	HANOI 26/30 P
	BUCAREST 14/20 P	PRAGUE 18/25 S	SAN FRANCIS. 8/18 N	HONGKONG 26/30 N
	BUDAPEST 13/23 N	ROME 15/27 S	SANTIAGOCHI 9/15 N	JERUSALEM 23/32 S
	COPENHAGUE 8/13 N	SEVILLE 9/25 S	TORONTO 13/22 S	NEW DEHLI 25/34 S
	DUBLIN 13/17 P	ST-PETERSB. 11/15 P	WASHINGTON 12/17 C	PEKIN 17/24 N
	FRANCE outre-mer 23/31 C	STOCKHOLM 16/21 S	AFRIQUE 17/29 S	SEOUL 27/30 P
	CAYENNE 25/31 N	ISTANBUL 20/25 S	ALGER 27/31 S	SINGAPOUR 16/22 S
	FORT-DE-FR. 20/23 C		DAKAR 21/27 P	SYDNEY 23/27 P
	NOUMEA 20/23 C		VARSOVIE 11/20 C	TOKYO 23/27 P



JARDINAGE

Salvador, une serre urbaine à ciel ouvert pour plantes tropicales

SALVADOR (Brésil)
de notre envoyé spécial

Le soleil est revenu après quatre jours de pluie. Une de ces pluies tropicales qui tombent dru sans être accompagnée du moindre vent, qui trempent jusqu'à l'os et qui tiennent les gens chez eux. Elle a lavé les rues pavées des vieux quartiers de Salvador, arrosé les jardins, les balcons, donné un petit coup de vigueur aux bananiers qui marquaient une pause dans leur croissance.

Au Brésil, le printemps est arrivé. Ici à Salvador, les saisons ne sont pas aussi marquées que plus au sud, où la température descend parfois sous zéro en altitude et ruine les plantations de café. Il fait chaud à peu près tout le temps, il pleut assez souvent et la durée du jour varie assez peu au cours de l'année : l'équateur n'est pas très loin. Le climat bénéficie de la fraîcheur de l'océan Atlantique qui baigne la ville posée sur le littoral face à l'île d'Itaparica. Il agit ici à l'inverse du Gulf Stream, ce courant qui réchauffe l'Europe océanique et la protège des grands froids que connaît la Côte est des Etats-Unis.

Tout pousse avec une facilité dé-

concertante. Les alpinias (une plante de la même famille que le gingembre) grimpent à 2 mètres pour épanouir leurs grappes de fleurs blanches que protègent des bractées rouge cerise qui imitent à merveille le plastique (un comble). Une plante curieuse que cet alpinia qui se reproduit de façon vivipare. A un stade déjà avancé de la floraison, de nombreuses plantules émergent de l'extrémité de la tige qui porte les fleurs en sorte qu'elles se mélangent à elle d'une façon ravissante. Coupées, mises dans une coupe remplie d'eau, ces têtes florales et les plantules qui les accompagnent continuent de s'épanouir et de croître; les racines apparaissent en deux jours et grandissent si vite qu'au bout de deux semaines il est possible de mettre le tout en terre.

AVALANCHES DE FOUGÈRES

Cette belle plante si commune ici ne se trouve en Europe que dans les serres des collectionneurs. Sans aucun doute est-il difficile de la maintenir en bon état dans un appartement à cause du manque de lumière et d'une atmosphère trop sèche. Elle et de nombreuses autres plantes tropicales étaient en

vente dans une foire aux plantes sur la place de Campo Grande, dans le centre de Salvador.

Comme dans les fêtes des plantes organisées un peu partout en France, des producteurs spécialisés proposent leurs produits aux nombreux amateurs locaux : la plus modeste habitation des quartiers populaires de Salvador est garnie de plantes, les fenêtres, les petits balcons sont souvent encombrés de pots.

Les fougères sont légion ici, et l'une d'entre elles, appelée fougère araignée, est vraiment superbe. Ses grandes frondes coriaces vert luisant sont en forme de cœur, un

peu comme celles des anthuriums, mais profondément découpées de façon anarchique. Il n'y a pas deux feuilles qui se ressemblent. D'où lui vient ce nom d'araignée ? De ses racines d'où émergent les feuilles, qui courent à la surface des pots (taillés malheureusement dans des troncs de fougère arborescente), les enserrant pour les dérober totalement au regard quand la plante est suspendue à l'ombre d'un auvent.

Les autres fougères ont un feuillage si finement découpé qu'il semble être en dentelle et que la moindre brise le fait frémir. Ces fougères-là, il suffit de lever la tête

pour en apercevoir qui poussent toutes seules dans les infractuosités des façades des vieilles maisons, à l'endroit où les gouttières fuient, partout où les conditions sont idéales à sa croissance : il semble suffire que l'humidité soit permanente.

MUES ÉTONNANTES

En regardant mieux, on a aussi quelques surprises. La célosie crête de coq, une plante à massif cultivée autrefois chez nous pour ses inflorescences rouges plus curieuses que vraiment belles, devient ici un buisson haut d'un bon mètre cinquante d'un tout autre intérêt décoratif. Sa taille, la grosseur de son pied, le nombre de fleurs et de ses ramifications et le fait que les plus grosses ont la couleur du bois indiquent que cette plante n'est pas une annuelle mais une vivace à tige ligneuse - comme la giroflée des murs.

On peut en observer une bouchant la fenêtre du rez-de-chaussée d'une maison ancienne, presque en face du Musée d'art sacré de Salvador installé dans l'ancien couvent de Santa-Teresa et son église. Cette construction est un des plus parfaits exemples d'ar-

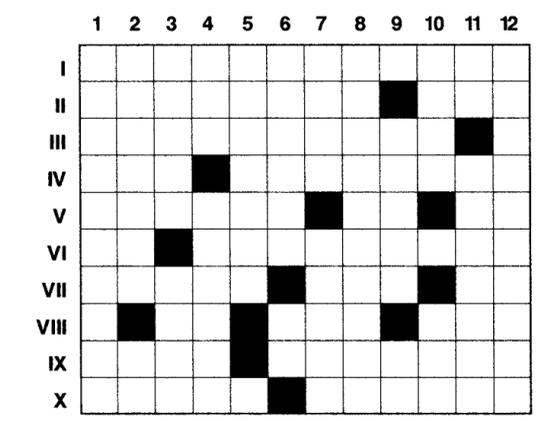
chitecture religieuse coloniale brésilienne, elle renferme près de mille quatre cents œuvres du XVI^e au XIX^e siècle : sculptures, peintures, panneaux ornementaux, objets d'argent et nombreux meubles.

Toujours en se promenant dans les rues de la ville, il arrive que l'on tombe en pâmoison devant des plantes tropicales que l'on connaît dans leur forme juvénile qui n'a rien à voir avec leur aspect adulte. Qui imaginerait, en regardant son « philo » à feuilles panachées dont les longues et fines branches s'allongent à la façon de celles du lierre en Europe, qu'il devient une plante imposante qui grimpe sur les troncs des grands arbres, sur les murs où il s'accroche avec ses racines pour d'un coup changer d'aspect ? De fine, sa tige devient grosse comme une bouteille, sa croissance ralentit considérablement et ses feuilles deviennent énormes, perdent un peu de leur panachure, mais se découpent profondément à la façon de celle du *Monstera deliciosa*, version adulte... du bon vieux philodendron des familles.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99232



HORIZONTALEMENT

I. A rompu avec la reproduction du monde extérieur. - II. Amateur de voyages interdits. Septième chez les Grecs. - III. Qui aide à la fermeture. - IV. Point de départ à Wall Street. Suivent les affaires. - V. Prit dans ses filets. Saint manchots. Dans la caisse. - VI. Expression de surprise. Blanc, arrondi et porteur de noyau. - VII. Font circuler les bandes. A l'entrée et à la sortie des entreprises. Donnent les dimensions. - VIII. Fait circuler l'information. Lancé avec violence.

Compliment pour l'homme mais pas pour le garçon. - IX. Le moindre détail. Maintient le soulier. - X. Essence noire. Parodies quand elles sont noires.

VERTICALEMENT

1. La peur d'être malade. - 2. Forcée pour plus de solidité. Coule en Russie. - 3. Ville de conciles. Equipé. - 4. Triangulaire sur le bâtiment. Iles où l'on voit souvent le précédent. - 5. Qui valent tous les discours. - 6. Baba ou manqué. En crue. - 7. Joindre

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

BRIDGE

PROBLÈME N° 1860

LE JUNIOR ALLEMAND

Le championnat d'Europe juniors qui avait eu lieu à Arnhem (Pays-Bas) en 1994 comportait pour la première fois deux catégories, les moins de vingt ans et le championnat des vingt à vingt-cinq ans. Dans la seconde catégorie, le jeune joueur allemand Hostadt a joué un coup qui a remporté le Prix de la donne la mieux jouée.

♠ A
♥ AV532
♦ 7
♣ ARV654

♠ DV5
♥ D76
♦ V10986
♣ 32

♠ R10763
♥ 104
♦ A532
♣ 87

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
3 SA	1 ♠	1 ♣	1 ♠
3 SA	1 ♠	1 ♣	1 ♠
3 SA	1 ♠	1 ♣	1 ♠

Quest ayant entamé le Valet de Carreau pour la Dame d'Est, qui a continué avec le Roi de Carreau, comment Mathias Hostadt a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Le déclarant a pris au troisième tour à Carreau et s'est rendu compte que, s'il faisait l'impasse à la Dame de Trèfle et si celle-ci échouait, il serait bloqué au mort et ne pourrait pas utiliser le Roi de Pique. Or il est probable qu'Est (qui n'avait sans doute que trois Carreaux) détenait au moins trois Trèfles, et Hostadt prit l'heureuse décision de jouer les Trèfles en tête, puis, après As et Roi de Trèfle, il tira l'As de Pique et joua Trèfle pour affranchir la couleur et mettre Est en main avec : ♠ 982 ♥ R98 ♣ D.

Est ne pouvait pas rejouer Pique sans livrer à Sud le Roi de Pique, la neuvième levée. Il fut donc obligé de contre-attaquer le 9 de Cœur pour le 4 et la Dame d'Ouest prise par l'As du mort. Il suffisait alors de tirer les Trèfles maîtres et de rejouer Cœur vers le 10 pour forcer Est à prendre et à donner le Roi de Pique à Sud ou le Valet de Cœur à Nord.

dans ses pages consacrées à des exercices et à des problèmes. La solution est simple, à condition d'y penser.

Cachez, au début, les mains d'Est-Ouest, et mettez-vous en Sud à la place du déclarant.

Ann. : N. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♠	1 ♠	1 ♠	1 ♠
2 ♠	1 ♠	1 ♠	1 ♠
2 ♠	1 ♠	1 ♠	1 ♠

Ouest a attaqué le Roi puis la Dame de Trèfle, et il a continué Trèfle. Comment Sud doit-il jouer pour gagner ce contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Avec le « 2 Trèfles » fort indéterminé, la séquence aurait été : S., 2 Trèfles ; N., 2 Carreaux ; S., 2 Piques ; N., 4 Piques.

Philippe Brugnon

Limoges dans d'autres mondes

Le XVI^e Festival international des francophonies en Limousin parcourt les accents et les formes, pourvu qu'ils conduisent sur une scène

LIMOGES

de notre envoyé spécial

Sur la carte des nations francophones, Limoges (Limousin) demeure encore assez éloignée de Moncton (Nouveau-Brunswick). Aux grandes pompes de sommets où le fréquentable doit tolérer ce qui ne l'est pas, le Rendez-vous des théâtres francophones oppose ses communautés de travail, de débats, de jeu, de réjouissances.

Son territoire ne déborde guère le socle premier de la francophonie : la langue, et le corps qui la porte. En quinze ans, les Francophonies ont su en parcourir les accents et les formes, à condition qu'ils conduisent un moment donné sur une scène, quelle qu'elle soit. Si la manifestation ne

réunit pas que des opposants aux régimes en place – tel auteur invité avouera pouvoir enfin « *marcher dans les rues sans avoir peur* » –, si elle a parfois cédé à des incitations plus diplomatiques qu'artistiques, elle n'en a pas moins su cultiver cette autonomie sans laquelle le spectacle vivant s'étiole.

Voulu et lancé en 1984 par Pierre Debauche, le Festival est dirigé par Monique Blin depuis cette époque. Arrivée en fin de mandat, la directrice a décidé de ne pas poursuivre au-delà. Le conseil d'administration a désigné le 16 septembre son successeur : Patrick Le Mauff, directeur de la compagnie Place-Publique, actuellement installée à Ferney-Vol-

taire (Ain). Il entrera en fonctions dès avril 2000 pour préparer la dix-septième édition. En seize années, Monique Blin s'est attachée à développer chaque élément de la chaîne-spectacle. Et plus particulièrement le premier d'entre eux : l'écriture. Depuis 1988, une Maison des auteurs accueille des écrivains en résidence durant trois mois. Plus de quatre-vingts sont passés par le Limousin : notamment Michel-Marc Bouchard ou Wajdi Mouawad (Québec), Sony Labou Tansi ou Emmanuel Dongala (Congo), Williams Sassine (Guinée), Koffi Kwahulé (Côte d'Ivoire), Moussa Konaté (Mali), Moussa Diagana (Mauritanie), Slimane Benaïssa (Algérie), Jean-Claude Fignolé (Haïti), Abdourahman Wabéri (Djibouti).

permet au parasitisme de se développer », proclame son individualisme et son besoin de liberté.

Il lance une maison d'édition autofinancée (avec l'aide d'une ONG canadienne et du ministère français de la coopération) : Le Figuière. Un « *chantier immense* », dans un pays où les livres sont inabondables, avec une priorité : la littérature de jeunesse – le plus souvent des contes traditionnels qu'il réécrit, et publie, outre le français, dans six des treize langues officielles (bambara, soninke, songhaï, tamacheq, peul, bozo). Une trentaine de titres ont déjà été édités (plus une dizaine pour adultes), et, par un curieux retour, son premier marché est devenu celui des enfants de l'immigration, en France.

Son second séjour à Limoges coïncide avec sa volonté de revenir à l'écriture. Désormais, Le Figuière continuera de pousser sans lui : il voulait juste « *prouver que c'était possible* ». A quarante-quatre ans, il s'est marié, a eu un enfant, ce qui lui donne de « *nouvelles choses à dire* ». La résidence lui permet de prendre ses distances avec un continent dont la littérature demeure encore, selon lui, « *trop souvent captée par les sujets historiques* ». L'écrivain, insiste-t-il, n'a plus à être « *la voix des sans-voix* », selon la formule de Césaire, mais « *doit faire entendre sa voix propre* ».

J.-L. P.



« *Agar des cimetières* », de Brahim Hanai, mise en scène à Limoges par Serge Tranvouez.

taire (Ain). Il entrera en fonctions dès avril 2000 pour préparer la dix-septième édition. En seize années, Monique Blin s'est attachée à développer chaque élément de la chaîne-spectacle. Et plus particulièrement le premier d'entre eux : l'écriture. Depuis 1988, une Maison des auteurs accueille des écrivains en résidence durant trois mois. Plus de quatre-vingts sont passés par le Limousin : notamment Michel-Marc Bouchard ou Wajdi Mouawad (Québec), Sony Labou Tansi ou Emmanuel Dongala (Congo), Williams Sassine (Guinée), Koffi Kwahulé (Côte d'Ivoire), Moussa Konaté (Mali), Moussa Diagana (Mauritanie), Slimane Benaïssa (Algérie), Jean-Claude Fignolé (Haïti), Abdourahman Wabéri (Djibouti).

AVEC LES LANGUES D'ORIGINE

La sélection d'auteurs, résolument orientée vers le Sud, s'accompagne d'une francophonie moins unilatérale qu'elle n'était il y a quelques années encore. Souvent, elle ne se maintient – ou ne se justifie – qu'adossée aux langues d'origine, et pas seulement en leur abandonnant la partie musicale, comme on le voit encore trop souvent dans le théâtre africain. La meilleure preuve en était *Agar des cimetières*, pièce du Marocain Brahim El Hanai, mise en scène par Serge Tranvouez, qui aura été la révélation des XVI^e Francophonies (elle est programmée au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis jusqu'au 10 octobre).

L'alternance des langues française et arabe est la première composante de cette pièce fondée sur la musicalité. Les scènes parlées sont soudées par les interventions de deux gnaouas (Mustapha Baqbou – sentir – et Khadija Souki – chant). La lenteur du rythme, la

véhémence du chant rituel déteignent sur l'œuvre entière, l'imprégnent d'une religiosité diffuse, qui s'efface à peine lorsque les jeunes comédiens – presque tous Marocains – se lancent sur scène.

Si Limoges n'a cessé de découvrir des auteurs, elle est aussi l'occasion, pour les acteurs, d'entrouvrir les frontières du Nord. C'est le cas des 7-Kôuss, troupe sénégalaise mobilisée par le metteur en scène Jean-Claude Idée, pour une version des *Indépendan-tristes*, l'œuvre inachevée de Williams Sassine (programmée au Centre Wallonie-Bruxelles à Paris du 5 au 7 octobre). Mais les comédiens se révèlent plus à l'aise dans le théâtre de rue, lorsqu'ils explorent à coups de sketches le terrain de la vie quotidienne, la description des petites gens et des petits métiers. Autre découverte : la jeune Burkinabée Anne-Marie Bere, interprète principale des *Travaux d'Ariane*, du Congolais Caya Makhélé (elle aussi programmée au Centre Wallonie

Bruxelles à Paris – du 18 au 20 octobre).

Avec *Exils*, mis en scène par Philippe Soldevila, le Canada fait passer soudainement dans un autre monde. Une autre économie. Vitesses, gags, logique dramatique d'un théâtre hautement scénarisé, en forme de boulevard socioculturel qui s'étire de Halifax à Vancouver, d'un océan à l'autre (de l'Atlantique au Pacifique), en clin d'œil au sous-titre (*D'une mère à l'autre*). Le public français pas forcément au fait de ce qui sépare un franco-ontarien d'un Acadien et d'un Québécois ne saisira pas toute la gravité du propos, mais pourra être emporté par l'élan des acteurs, qui mènent leur affaire comme une revue.

Jean-Louis Perrier

★ XVI^e Rendez-vous des théâtres francophones, 11, avenue du Général-de-Gaulle, Limoges. Tél. : 05-55-79-04-04. Jusqu'au 3 octobre.

Une galerie associative veut défendre les arts graphiques

LA NOUVELLE galerie Anatome, entièrement dédiée aux arts graphiques, vient d'ouvrir dans le 11^e arrondissement de Paris. « *De l'affiche aux génériques de télévision, du ticket de métro aux sites Internet, le graphisme est partout. Pourtant, il n'existait pas à Paris de lieu permanent qui permette de montrer cette création* », affirme Marie-Anne Couvreur et Henri Meynadier, responsables de cette galerie associative impulsée par l'agence de communication Anatome.

La première exposition comporte une cinquantaine d'affiches de Pierre Neumann. Ce brillant graphiste suisse, né en 1951, travaille pour des théâtres, des musées, des festivals, mais aussi pour Amnesty International et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés. Il a créé trois cents affiches culturelles à l'aide de techniques variées. Un dessin noir et blanc pour l'affiche d'un festival de marionnettes à Neuchâtel lui valut le Prix du Festival international de Chaumont en 1996. Pour une manifestation de théâtre de rue à Vevey, il choisit une photographie en gros plan d'un parc-mètre. Ses affiches politiques contre le dirigeant roumain

Ceausescu, en 1989, privilégient la typographie.

Plusieurs écoles d'art ont déjà pris rendez-vous pour visiter l'exposition. La galerie Anatome souhaite contribuer à la formation des étudiants et d'un public plus large en organisant des activités autour des expositions. Dans ses 300 mètres carrés – un bel espace lumineux situé dans un ancien atelier, au milieu d'une cour pavée et arborée –, Anatome organise des conférences avec le Syndicat national des graphistes (SNG) et présente des ouvrages spécialisés, en lien avec la librairie La Hune. Prochainement, Marie-Anne Couvreur a programmé une manifestation sur l'édition chinoise, autour du graphiste et éditeur Wang Xu, en attendant une présentation des œuvres de Uwe Loesch, graphiste allemand.

Catherine Bédarida

★ Galerie Anatome, 38, rue Sedaine, 11^e. Tél. : 01-48-06-98-81. Exposition Pierre Neumann, du mercredi au samedi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 novembre.

Course contre la montre à Rome avant le Jubilé

Tous les travaux préparatoires à l'an 2000 ne sont pas terminés

ROME

de notre correspondant

La course contre la montre s'est engagée à Rome afin que tout soit fin prêt pour le Jubilé qui marquera, à partir de la nuit du 24 décembre, les deux mille ans de la naissance du Christ. Les travaux de restauration et de ravalement de la basilique Saint-Pierre, le plus important, ont été terminés. La façade a été libérée, depuis la fin de la semaine dernière, de ses impressionnants échafaudages, après deux ans et demi de travaux. Cette renaissance a été saluée, comme il se doit à Rome chaque fois que l'on touche à un bâtiment historique, par une polémique : la crasse enlevée a laissé apparaître différentes couleurs, notamment du rose et du vert, qui brisent désormais l'uniformité de l'ensemble et ont fait qualifier par certains la basilique de « *monument en Technicolor* ».

Ce changement est particulièrement notable autour de la loge de la bénédiction d'où Jean Paul II s'adresse à la foule. Fallait-il laisser ces peintures, ou les refaire telles qu'elles existaient auparavant ? Etaient-elles l'œuvre de Carlo Maderno, le constructeur de la façade au XVII^e siècle, ou furent-elles rajoutées plus tard ? Le débat n'est pas tranché. Il y a les puristes et les pragmatiques. Le pape s'est placé au-delà de ces querelles et a exprimé sa satisfaction. Le 30 septembre, il viendra bénir sa basilique rajeunie, carrefour du christianisme et point de mire des pèlerins qui, dès Noël, viendront gagner quelques indulgences. Le 21 novembre, il sera

procédé à une répétition générale du début des fêtes du Jubilé afin d'ajuster tous les détails d'un événement qui commencera avec l'ouverture de la porte sainte.

D'ici là, la grande opération de lifting de la capitale entreprise depuis plus d'un an devra être menée à bien. La multitude d'échafaudages qui se dresse devant les bâtiments publics et les églises devra être enlevée. Tous les travaux d'infrastructure et de réaménagement des gares, hôpitaux, voies de communication, desserte de l'aéroport devront être terminés, afin d'accueillir les 27 à 30 millions de pèlerins attendus. Sur les sept cents chantiers ouverts, de plus ou moins grande importance, trois cents ne sont pas achevés.

TRIMESTRE CAUCHEMARDÉSQUE

« *Nous ne sommes pas en état d'alerte* », rassure Maurizio Pucci, responsable des chantiers de l'agence pour le Jubilé, tandis que Francesco Rutelli, maire de Rome, affirme que « *tout sera fini dans les délais prévus* ». Encore faut-il que les découvertes archéologiques ne bloquent pas les chantiers, comme cela s'est produit à plusieurs reprises. Actuellement, la construction de l'une des rampes d'accès au parking creusé sous la colline du Janicule est bloquée. Des fresques, qui pourraient appartenir à la maison d'Agrippine, mère de Néron, ont été mises au jour. Y aura-t-il d'autres « *giffes d'Agrippine* », ainsi qu'a été qualifiée par les Romains cette interruption dans la course de vitesse vers l'an 2000 ?

Ce qui est sûr, c'est que le trimestre que s'approprient à vivre les habitants de la Ville éternelle sera cauchemardesque, en raison des entraves à la circulation dues à l'intensification des travaux, comme notamment la construction de passerelles pour faciliter le cheminement des pèlerins. Pour beaucoup, ce ne sera qu'un avant-goût des grands rassemblements qui marqueront le Jubilé. D'ici là, il faut terminer l'élargissement de l'autoroute qui conduit à l'aéroport, celui du périphérique, achever la construction d'un passage souterrain pour remédier au goulet d'étranglement provoqué par le château Saint-Ange, venir à bout de la modernisation de la gare centrale Termini ainsi que des améliorations apportées à celle de Tiburtina, sans parler de tous les chantiers qui actuellement défigurent la ville.

« *Après une période d'inévitables désagréments, nous avons désormais le devoir de fermer tous les chantiers et d'offrir ainsi une ville plus belle et qui fonctionne mieux* », a déclaré, voilà quelques jours, Massimo D'Alema, en inaugurant le tunnel du périphérique qui plonge sous l'Appia antica, cette ancienne voie romaine qui deviendra entièrement piétonnière. Le Colisée sera utilisé comme théâtre. Le monument le plus visité de Rome peut accueillir 50 000 personnes, mais le surintendant aux biens archéologiques, Adriano La Regina, préfère limiter le nombre afin de ne pas endommager une structure déjà bien fragile.

Michel Bôle-Richard

Qualité de l'air
en Ile-de-France :

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ILE-DE-FRANCE

Pour mieux comprendre et agir sur notre qualité de l'air

le plan régional

Pour commander ce document :

- par téléphone : au 01 44 59 47 03
- par Internet : www.drire-ile-de-france.fr
- on peut aussi consulter le document du 20.09 au 20.11.99 dans les préfectures et les mairies d'arrondissement de Paris.

Theo van Gogh ou le marché de l'art

Une exposition illustre les pratiques de la fin du XIX^e siècle, qui ressemblent à celles d'aujourd'hui

THEO VAN GOGH, MARCHAND DE TABLEAUX, COLLECTIONNEUR, FRÈRE DE VINCENT, Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris-7^e. M^o Orsay. Tél. : 01-40-49-49-20. Mardi et mercredi, de 10 heures à 18 heures ; jeudi, de 10 heures à 21 h 45 ; vendredi, samedi et dimanche, de 9 heures à 18 heures. 40 F (6,10 €). Jusqu'au 9 janvier 2000.

Pour se prémunir contre les déficits, les musées français connaissent trois procédés : l'hommage à un grand classique national (La Tour, Chardin...); une exposition sur l'impressionnisme (ses origines, ses maîtres, ses lieux, peu importe); ou une manifestation avec le nom Van Gogh dans le titre. En 1998, Van Gogh retrouve Millet à Orsay : forte affluente. Et des Van Gogh (des vrais et des douteux) sont accrochés au Grand Palais : forte affluente. Donc, il devrait y avoir foule cet automne à Orsay pour Theo van Gogh, le frère. Pour plus de sûreté, un fragment d'une toile de Vincent figure sur la couverture du catalogue.

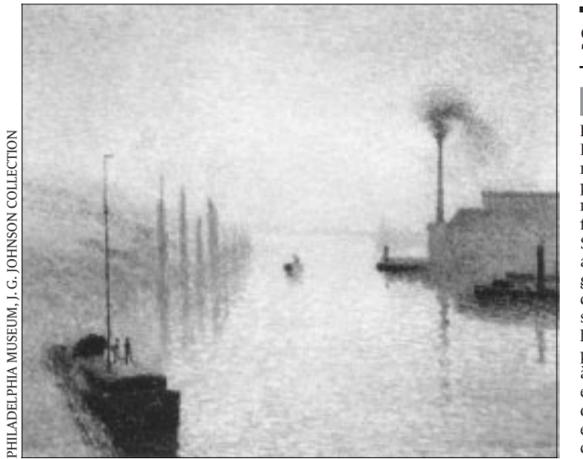
Parfait. Les visiteurs verront en effet une excellente exposition – mais elle n'est pas consacrée à Vincent van Gogh, qui n'y tient qu'une place discrète, avec neuf de ses œuvres, dont cinq de ses débuts, qui attirent l'œil par leur signature plus que par leurs qualités plastiques. Pourquoi si peu ? Parce que tel n'est pas le propos (ni psychologie, ni psychiatrie, ni mythologie). Il s'agit d'écrire un chapitre de

l'histoire du marché de la peinture à Paris dans les années 1880 et 1890 à travers le cas d'un employé d'une grande galerie internationale, Goupil et Cie, devenue plus tard Bousso, Valadon et Cie. Theo van Gogh y est embauché en 1873, dans la succursale de La Haye. En 1879, il obtient d'être muté à Paris et devient en 1881 le gérant de la succursale du 19, boulevard Montmartre, jusqu'à ce que la syphilis l'emporte en 1891.

Il achète aux artistes, à d'autres marchands, à des collectionneurs ou aux enchères. Il vend à des collectionneurs et à d'autres marchands. La galerie ayant des magasins dans plusieurs pays, il arrive qu'une œuvre acquise à Paris soit présentée aux amateurs londoniens ou néerlandais. A ce négoce s'ajoute le commerce des estampes gravées et lithographiées et celui des reproductions photographiques de tableaux, spécialités de la maison Goupil, qui diffuse ses images jusqu'au Caire, à Johannesburg et à La Havane, toutes villes où elle établit des comptoirs : énorme affaire, très lucrative.

PAS DE RISQUES !

Ses profits sont fondés sur un principe simple, toujours actuel : montrer ce qui plaît. Chez Goupil, pas question d'aller à rebours du goût dominant ; pas de risques esthétiques, donc commerciaux. Cette loi doit valoir pour tous les employeurs, y compris Theo van Gogh. Or, parce qu'il est le frère de Vincent, parce qu'il a des ambitions autres que financières, Theo prétend infléchir la règle. Il veut



« L'Île Lacroix, Rouen, effet de brouillard », de Camille Pissarro (46,7 x 55,9 cm)

convaincre les amateurs qu'ils ont mieux à faire qu'acheter les officiels et les pompiers. Il veut les attirer du côté de ceux que son frère admire – les impressionnistes – et de ceux qu'il côtoie – les novateurs symbolistes. Son travail se divise ainsi en deux : les très grosses opérations rentables sur les peintres qu'aime la bourgeoisie, les très rares et petites ventes d'œuvres modernes.

En illustrant ces deux activités, en donnant les prix des tableaux, l'exposition permet de reconstituer la hiérarchie des écoles en France à la fin du XIX^e siècle. En 1880, Detaille peint *L'Attaque d'un convoi par des cuirassiers prussiens*, épisode de la guerre de 70 où les soldats français ont l'avantage. L'image flatte le sentiment national et satisfait aux critères du réalisme. Payée à l'auteur 20 000 francs (390 000 francs actuels), elle est vite revendue 50 000 francs (970 000 F) à un collectionneur. La même année, Monet peint *L'Eglise de Vétheuil*. En 1885, Theo l'achète 680 francs (13 200 F). En 1887, pour quatorze toiles de Monet, il paie 19 300 francs, moins que pour un unique Detaille. Encore parvient-il à en vendre vite on-

ze, avec un bénéfice de 25 %. Mais, des sept qu'il acquiert en 1888, aucune n'était vendue à sa mort.

Or le cas Monet n'est pas le pire. En 1884, un Pissarro vaut 150 francs (3 000 francs actuels). En 1888, Theo achète au peintre l'admirable *Ile Lacroix, effet de brouillard* 300 francs et le revend 400 francs (7 800 F). Quant aux Gauguin, aux Bernard et aux Van Gogh, ils ne valent rien puisque personne n'en veut et que la maison Bousso, Valadon et Cie refuse que Theo les présente sur ses murs. A l'inverse, Gérôme, Neuville et Detaille obtiennent de gros prix, plus gros que ceux que coûtent les morts à la réputation douteuse, Delacroix, Millet, Corot. En 1887, *Les Natchez* de Delacroix se négocient 5 000 francs (97 000 F), mais *Memnon et Sesostris*, de Gérôme, autour de 20 000 francs. On prête à Picasso un adage selon lequel il faut qu'une toile n'ait valu d'abord qu'une misère pour prendre plus tard une valeur incalculable. L'exposition le vérifie – tout comme le vérifie le marché de l'art contemporain aujourd'hui.

Philippe Dagen

La compositrice tadjike Nurulla-Khoja, emblème de Voix nouvelles

VOIX NOUVELLES. Création des œuvres de la session de composition. Tosiya Suzuki (flûte à bec), Atelier vocal de Royaumont, Ensemble Ictus, Georges-Elie Octors (direction). Abbaye de Royaumont (Val-d'Oise), le 25 septembre.

On se gardera bien de considérer à la façon d'un concours de composition les quinze créations présentées en deux concerts par Voix nouvelles après trois semaines de travail à Royaumont (*Le Monde* daté 25-26 septembre). Pas de premiers prix, donc, ni de blâmes pour les jeunes venus achever leur formation au contact des maîtres Ferneyhough, Hosokawa et Schöllhorn ! Pas davantage de labellisation (« post-spectral », « néo-sériel », etc.) avant mise sur le marché mais une synthèse par recoupement d'aspirations expressives...

Une minorité table sur la recherche d'équilibre entre toutes les composantes de l'écriture au sein d'œuvres qui évitent assez bien le formalisme. L'Argentin Antonio Zimmerman (né en 1971) se distingue dans *Todavía el verano es un verde archipiélago* par une sorte de « traçabilité » du matériau qui dynamise l'écoute. La Grecque Athanasia Tzanou (née en 1971) livre un trio, *Epiigramme*, d'une égale densité dans l'articulation charpentée et le détail ciselé. Une majorité se dégage des adorateurs de la matière. L'Ukrainienne Alla Zagaykevych (née en 1966) pétrit délicatement la pâte onctueuse

fournie par trois chanteurs dans *Choven* (création partielle). Tout aussi inspiré par la dimension originelle du son, le Québécois Jean-François Laporte (né en 1968) œuvre, lui, à partir des bruits les plus divers produits par un violoniste et un violoncelliste, par exemple en effilant longuement le crin de l'archet avec le doigt ou en frottant les cordes de l'instrument avec un fil de nylon. *La Puissance de la fragilité* contraint l'auditeur à une attention aux confins du silence qui dérange au début mais se révèle en fin de parcours d'une richesse insoupçonnée à travers des séquences proches de l'univers électro-acoustique.

COLORISTES OU CONCEPTUELS

Captiver jusqu'à l'hypnose sur une base minimaliste (un motif de cinq notes dilaté par une flûte à bec dans l'environnement feutré d'une quinzaine de gongs) constitue l'objectif de l'Américain Randy Nordschow (né en 1969) dans *One Second Sculpture*. Flatter l'oreille par un flux homogène mais renouvelé semble le parti des trois autres compositeurs d'obédience sensitive. L'Américain Daniel Koontz (né en 1969) y parvient difficilement dans *Lo-sing Touch* en enchaînant de manière convenue des effets d'accordéon « contemporain ». Le Français Frédéric Kahn (né en 1966) affiche plus de réussite dans l'imbrication d'une trompette et d'un trombone au service d'une dualité bien rendue par le titre d'*Emphase-Pathos*. Mais il ne séduit pas comme le caressant trio

Unremembered Never Forget, de la Slovaque Jana Kmitova (née en 1976), qui déploie un arc cristallin (accordéon) sporadiquement troublé par des infiltrations de micro-intervalles (flûte à bec) ou de multiphoniques (hautbois).

Après les coloristes, les conceptuels. Le plus radical, l'Américain Aaron Cassidy (né en 1976) n'a droit qu'au début de son quatuor convulsif *Zero Panorama*, excessivement complexe. Le plus personnel, l'Allemand Philipp Blume (né en 1972), sait aller au-delà des élabubrations phonétiques de *Nicht Anna*. Le plus hermétique, l'Anglais John Waddington (né en 1975), confère au clarinettiste solo de *Chiaroscuro* l'aisance d'un funambule sur une planche savonnée. Viennent enfin les artisans d'une spiritualité rayonnante : la Sud-Coréenne Min Kyong-Kim (née en 1975), adepte dans *Mu IV (Erfüllte Leere)* du principe de fusion est-ouest, la Japonaise Kumiko Omura (née en 1970), vecteur dans *Waves* d'une contemplation de plus en plus brûlante et l'Arménien Michel Petrossian (né en 1973), chante avec *En Ein anèine* d'un rituel immémorial. Virtuose de la mise en forme colorée du sacré, la Tadjike Farangis Nurulla-Khoja (née en 1972) pourrait illustrer avec *Rubai* chacune des orientations précédentes. Elle les sublime dans des gestes qui, par leur existence fugace et leur portée infinie, paraissent emblématiques de Voix Nouvelles.

Pierre Gervasoni

Francis Cabrel compte les points à l'Olympia

FRANCIS CABREL, Denis Lable (guitares), Gérard Bikialo (clavier), Jean-Louis Roques (accordéon), Bernard Paganotti (basse, contrebasse), Claude Salmieri (batterie), Denis Benaroch (percussions), Anne Le Pape (violin). OLYMPIA, 28, bd des Capucines, M^o Madeleine ou Opéra, jusqu'au 9 octobre. Tél. : 01-47-42-25-49. Complet. Puis au Zénith à Paris du 12 au 17 octobre, du 21 au 23 à Nantes, le 26 à Saint-Etienne, les 27 et 28 à Clermont-Ferrand.

Certains arrivent bardés de diplômes ou de certitudes – les gens haut placés, dit Francis Cabrel, enfant de la classe ouvrière. Lui, il débarque sur la scène de l'Olympia avec un capital de plusieurs millions : près de deux pour *Sarbacane*, trois pour *Samedi soir sur la terre*, près de un et demi pour *Hors saison*, dernier opuscule en date paru fin avril – soit une moyenne statistique, donc irréaliste, de 250 000 exemplaires de *Hors saison* écoulés dans le commerce chaque mois. C'est, sur le marché discographique fran-

çais, un record. Chemise ecclésiastique (violette), jeans noirs, Francis Cabrel n'a pas la culture de la frime. De la modestie, il a fait son principal atout, et c'est avec discrétion qu'il récolte à l'Olympia les intérêts de placements à long terme qui ont nom *Petite Marie*, *L'Encre de tes yeux* ou *Je t'aime à mourir*.

Cabrel sur scène, c'est la gestion collective du Livret A. On lui sera reconnaissant de ne pas flamber en Bourse l'argent des retraites, mais de s'en tenir à une bonne tenue, certes peu dérangeante, mais conforme à l'image que la France citoyenne se fait de l'épargne productive. Pour sa rentrée à l'Olympia, Francis Cabrel prend son temps, et tranquillise la France sans être idiot en deux heures trente et vingt-six chansons – environ six minutes par thème, soit trois minutes de rajout au noyau original, à peu près trois minutes selon les normes en cours, sous forme de solos de guitares, de basse (flamenco pour *La Corrida*) ou encore de fredonnement généralisé (*Je t'aimais, je t'aime et je t'aime-rai*). Francis a l'accent du Midi, il ouvre exagérément les « o » de

choses, il n'a pas la truculence du joueur de pétanque, il ne sait pas danser le flamenco, mais il sait sourire comme ceux des villes tranquilles. De ne pas ruer dans les brancards, on ne saurait lui en vouloir.

LE BOUQUET SUR LA TABLE

Francis Cabrel donne des conseils aux amoureux, l'auteur de *Je pense encore à toi* en connaît un rayon sur la passion. Le grand air, entre autres, peut être un remède à l'amour déçu (*La Cabane du pêcheur*), le silence, le calme, la maison posée sur la colline, avec bacs à fleurs, aussi. Ou un piège, que Cabrel dénonce avec un art consommé de la description du quotidien : elle, dans les produits de vaisselle ; lui, dans les cambouis du garage ; le bouquet de fleurs sur la table (*Comme eux*). Tout cela a évidemment porté Francis Cabrel à s'abriter dans les douceurs amères du rêve amoureux, « *Je viens du ciel et les étoiles entre elles ne parlent que de toi* » (*Petite Marie*). En scène, ce romantisme à peine américanisé donne de jolies séquences en soli-

taire (guitare, voix, on verra même l'homme d'astaffort au piano pour *Hors saison*, nostalgiquement nôtre), débarrassées des ennuis d'une orchestration qui s'est écartée des chemins épurés et folk de l'album *Hors saison*.

Sans doute manque-t-il à cette rivière tranquille, zébrée de courants contestataires – le récit s'ouvre sur *Le monde est sourd*, pamphlet contre l'homme blanc et l'exploitation des faibles –, davantage d'urgence. La vitesse et l'esprit de concurrence sont des valeurs qui rendent sourds, selon Cabrel, le Gascon discret. Mais le chanteur n'est jamais meilleur que quand il doit rendre compte de ces sentiments pressés et hâtifs que sont l'amour fou et la compétition. Coincé, voici l'homme doux, droit, presque raide, devenu *Animal*, jouant des coudees (*Ma place dans le trafic*), emberlificoté dans d'éternelles fuites en avant (*Encore et encore*). Les guitares jouent folk, il n'y a pas de langueurs ni de calculs d'intérêts. Cabrel est cerné, l'Olympia est ravi.

Véronique Mortaigne

SORTIR

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'Estival

L'Estival trompe son monde. Ce n'est pas en plein été, comme on pourrait s'y attendre avec ce nom-là, mais à l'automne que ce festival propose tous les ans à Saint-Germain-en-Laye une affiche éclectique et plutôt de bon goût. L'une de ses originalités est d'apporter à chaque édition son soutien à une association humanitaire. Cette année, 10 F par place vendue seront reversés à Clowns sans frontières. Créée en 1994, cette association organise des spectacles pour enfants avec comédiens, danseurs, clowns, musiciens et acrobates dans les bidonvilles, les camps de réfugiés, les villes assiégées des pays ébranlés par la guerre.

Au programme : Touré-Touré (le 1^{er} octobre), Les Ogres de Barback (le 2), Le Quatuor (le 3), Julien Clerc (le 5), Miossec (le 7), Pink Martini (le 8), Zazie (le 9)... *Théâtre Alexandre-Dumas, place André-Malraux, 78 Saint-Germain-en-Laye. Du 29 septembre au 9 octobre. Tél. : 01-30-87-01-97. De 70 F à 160 F.*

CÉRET

(Pyrénées-Orientales)

Les Méditerranéennes

Petite ville de 7 000 âmes située au cœur du pays catalan, Céret accueille depuis 1996 un festival dédié aux cultures musicales méditerranéennes, dont la programmation soignée est une bénédiction pour les amateurs de fêtes réussies – comprendre conviviales, joyeuses et chaleureuses. Parmi les gourmandises au menu cette année, on attendra avec curiosité

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Intégrale Delmer Daves

Cinéaste américain de l'après-seconde guerre mondiale, Delmer Daves (1904-1977) fut d'abord accessoiriste, acteur, puis scénariste pour Frank Borzage, Busby Berkeley et Leo McCarey. Devenu réalisateur, il réalise des westerns (*La Flèche brisée*, *La Colline des potences...*), des mélodrames (*Susan Slade*), des films noirs (*Les Passagers de la nuit*). Cette intégrale de trente-deux films sera reprise dans le cadre du Festival du Film d'Amiens, du 5 au 14 novembre.

Cinéma-thèque française, salle Grands-Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^o Bonne-Nouvelle. Du 29 septembre au 31 octobre. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.

Napoleon et le cinéma

Une rétrospective en vingt films sur Napoléon signés Abel Gance, Raoul Walsh, Douglas Sirk, Sacha Guitry, Alexander Korda, Jean Delannoy, Sergueï Bondartchouk, Karl Grune... *Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris-17^e. M^o Charles-de-Gaulle-Etoile. Du 29 septembre au 19 octobre. Tél. : 01-43-80-24-81.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

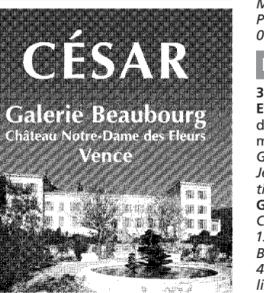
Les Passeurs de linge

Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris-16^e. M^o Sablons. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 30 à 17 h 15. Fermé mardi. Du 29 septembre au 17 janvier. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

A * - L'album musical**
Poèmes de Pouchkine par le Théâtre « Ecole d'art dramatique » de Moscou d'Anatoli Vassiliev. *Maison de la Poésie, 161, rue rue Saint-Martin, Paris-3^e. M^o Rambuteau. Le 29, à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F. Jusqu'au 10 octobre.*
Agar-des-Cimetières
de Ibrahim el-Hanai, mise en scène de Serge Tranvouez. Dans le cadre du



la création de Pascal Comelade, inventeur éclairé de musiques sentimentales et décalées, autour de la variété italienne des années 60 et 70 (le 1^{er} octobre). Egalement au programme : Ala dos Namorados, Nilda Fernandez, Lluís Llach, Raul Paz (le 30 septembre); Amparanoia, Sergent Garcia, Zebda, Tara Banda et Marc Perrone (le 1^{er} octobre); Niña Pastori, Natacha Atlas, ONB, Dusmiguët, Tom Scarlett, An Der Beat, DJ Angel Molina (le 2); DJ Antoine Chao, Accoules Sax (les 30 septembre et 1^{er} octobre). *Du 30 septembre au 3 octobre. Tél. : 04-68-34-07-48. De 50 F à 170 F.*

MAUBEUGE

Festival danse

Déjà directeur du Manège-Scène nationale de Maubeuge, de la Maison des arts de Créteil, créateur du festival de nouvelles technologies Via, Didier Fusillier, plus que jamais aux aguets des frémissements de la création, inaugure un nouveau festival de danse contemporaine qui se déploiera dans différents lieux en Val-de-Sambre. Depuis un mois en résidence dans la commune de Feignies, la compagnie japonaise Dumb Type, as du multimédia, présentera sa nouvelle pièce « Mémorandum » (7 et 9 octobre). Se partagent également l'affiche : les Hollandais Diane Elshout et Frank Händeler, Thomas Duchatelet, Samir Hachichi, la compagnie Cré-Angge, celle de Lionel Hoche et Philippe Decouffé.

Le Manège, rue Croix, 59 Maubeuge. Du 30 septembre au 9 octobre. Tél. : 03-27-65-65-40.

« Temps du Maroc ».

Théâtre Gérard-Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M^o Saint-Denis-Basilique. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 10 octobre.

La Cage aux folles

Jerry Herman (paroles et musique), Harvey Fierstein (livret), d'après Jean Poiret, Alain Marcel (adaptation et mise en scène), Patrice Peyrieras (direction musicale), avec Bernard Alane, Patrick Rocca. *Théâtre Mogador, 25, rue de Mogador, Paris-9^e. M^o Chaussée-d'Antin. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-53-32-32-00. De 100 F à 290 F. Jusqu'au 31 décembre.*
Ballet de la Comunidad de Madrid
chorégraphies de Victor Ullate et Eduardo Lao. *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. Le 29 septembre et le 1^{er} octobre, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 350 F.*

Orchestre de Paris

Poulenc : *Concerto pour deux pianos et orchestre*. Mahler : *Symphonie n° 5*. Kati et Marielle Labèque (piano), Christoph Eschenbach (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. Les 29 et 30, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.*

Giovanni Bellucci (piano)

Schubert : *Wanderer-Fantaisie*. Schumann : *Fantaisie pour piano op. 17*. Liszt : *Fantaisie sur le nom de B. A. C. H.* *Variations sur « Wienen, klagen, sorgen, zagen ».* *Auditorium du Louvre, Paris-1^{er}. M^o Louvre. Le 29, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. De 100 F à 135 F.*

The Paladins

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. Le 29, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 110 F et 130 F.

Cheb Kader, Abdy, Rai Kum

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9^e. M^o Pigalle. Le 29, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 60 F.

Cabaret Tango

La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. M^o République. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-42-02-20-52. 50 F et 80 F.

RÉSERVATIONS

Georges Pludermacher

joue les trente-deux Sonates de Beethoven. *Amphithéâtre de l'Opéra-Bastille, Paris-11^e. M^o Bastille. Les 13, 20 et 27 octobre, à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68 (2,23 mn). 100 F.*

Dumb Type

crée son nouveau ballet : *Memorandum Maison des arts de Créteil. M^o Créteil-Préfecture. Du 13 au 24 octobre. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F à 100 F.*

DERNIERS JOURS

3 octobre :

Et Vian ! En avant la zique !
d'Agathe Mélinand et Laurent Pelly, mise en scène de Laurent Pelly. *Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 08-03-07-50-75. De 70 F à 140 F.*
Guillaume Paris
Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris-7^e. M^o Rue-du-Bac, RER Musée-d'Orsay. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Entrée libre.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Train, l'Europe à grande vitesse. Invités : Philippe Citroën, Hubert Dumessnil, Anne-Marie Idrac, Jean Sivadrielle. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Eddy Mitchell, Death in Vegas ; Stéphane Peyron, Florent Pagny. Canal +
 19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Heimatafront, la guerre au quotidien en Allemagne : la chute. Arte
 21.05 L'Hebdo. Au risque du pouvoir. Rosetta et ses frères. TV 5
 21.10 Les Dossiers du Grand Journal. LCI
 22.45 Ça se discute. Qu'est-ce qui peut briser un couple ? France 2
 23.05 Les Dossiers de l'Histoire. Le siècle des intellectuels (1/5) : Zola - Barrès (1898-1918). France 3
 0.25 Pourquoi ça marche ? Aujourd'hui, le monde est à vous. M 6

DOCUMENTAIRES

19.00 Le Bogue de l'an 2000. Arte
 19.30 L'Étrange Histoire du cancer d'Henrietta. Planète
 19.45 Nomenklatura. Histoire
 20.15 La Vie en feuilleton. Bonn, Berlin, la capitale fait ses valises [3/4]. Arte

le Monde TELEVISION

FRANCE-MUSIQUES

10.30 Debussy en noir et blanc [3/5] Debussy a joué Wagner et Tchaïkovski, il a même écrit une *Valse romantique*, ébauché une *Symphonie*. Il ne dédaignait pas non plus de suggérer l'Antiquité grecque, les polyphonies de la Renaissance ou le classicisme de Couperin et des *Fêtes galantes*. Il eut aussi un faible pour l'exotisme, pour le folklorisme (cocardier ou anglo-saxon) et même pour le jazz.

20.20 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Peterborough and Ely. Odyssee
 20.30 Au bout du rail. L'aérotrain. Planète
 20.45 Les Origines de la guerre. [4/8]. Grande-Bretagne. Histoire
 20.55 Le Passage du millénaire. Vers l'éternelle jeunesse ? France 3
 21.25 Vietnam, 10000 jours de guerre. [9/13]. Planète
 21.40 Les Pandas sous les nuages. Odyssee
 21.45 Le Syndrome afghan. Histoire
 22.00 Soviet Echoes. Muzik
 22.15 Samir. Planète
 22.30 La Nuit du renard. Odyssee
 22.45 Une histoire de la médecine. [3/8]. L'hôpital, de la charité à l'ordinateur. Histoire
 22.55 Elizabeth II : les années dorées. Odyssee
 23.00 Un jour, je serai secrétaire. Téva
 23.40 Qui a tué le juge Falcone ? TSR
 23.45 La Vie rêvée de Lada Nikolenko. Planète
 23.55 La Vie en mer du Nord. Odyssee
 0.05 La Case de l'oncle Doc. Chronique d'une fin d'été. France 3
 0.10 Calcutta, ville du cinéma. Ciné Cinémas
 0.25 La Lucarne. Sur les cimes tout est calme. Arte

FRANCE 3

23.05 Le Siècle des intellectuels Une série de cinq films, adaptée de l'ouvrage homonyme de Michel Winock, évoque *Les Années Zola-Barrès (1898-1918)*, période pendant laquelle est né le mot « intellectuel », lors de l'affaire Dreyfus. Les intellectuels français défilent sous nos yeux en rangs serrés, infatigables combattants des grandes batailles du siècle, et notamment des guerres, coloniales, civiles ou mondiales.

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Ligue des champions. Manchester United - Marseille. TF 1

MUSIQUE

20.45 Ruben Gonzales. « Les Nuits du Sud ». Mezzo-Radio Latina.
 21.50 Musica. *L'Enlèvement au sérail*. Opéra de Mozart. Par le Staatsorchester de Stuttgart et le Chœur du Staatsoper, dir. Lothar Zagrosek. Arte-France-Musiques
 21.55 Motown Live. Paris Première
 22.55 Jazz of the World. Montreux 96. Muzik

TÉLÉFILMS

20.55 La Rivale. Alain Nahum. France 2
 22.45 Un monde meilleur. Laurent Dussaux. M 6
 23.35 Le Cri coupé. Miguel Courtois. Festival

SÉRIES

20.35 Homicide. [1 et 2]. Incendie. Série Club
 20.55 Ally McBeal. Pêché d'amour. Montrez-moi vos dents. M 6
 21.05 Star Trek, Voyager. Encore et encore. Canal Jimmy
 22.00 Star Trek, Deep Space Nine. Equilibrium. Canal Jimmy
 22.10 Leaving L.A. Now ? (v.o.). Série Club
 0.40 Les Soprano. La nouvelle ère (v.o.). Canal Jimmy

ARTE

0.25 Sur les cimes tout est calme Un remarquable document sur le quotidien de la guerre 1914-1918, de Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi. Produit par le Musée d'histoire italienne et le Musée d'histoire de Trente, ce film, stupéfiante archéologie des images, est bâti à partir d'archives et de la collection privée d'un des premiers documentaristes de guerre, Luca Comerio, cinéaste futuriste mort en 1940.

FILMS

15.45 Les Rothschild. Alfred Werker (EU, 1934, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
 16.30 Voyage au début du monde. Manoel De Oliveira (Fr. - Port., 1997, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
 17.15 Ceux de chez nous. Frank Lauder et Sidney Gilliat (Grande-Bretagne, 1943, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
 17.45 Quai des Orfèvres. Henri-Georges Clouzot (Fr., 1947, N., 105 min) O. Cinétoile
 18.05 La Passante du Sans-souci. Jacques Rouffio (France, 1981, 115 min) O. Ciné Cinémas 1
 18.55 Los Angeles 2013. John Carpenter (EU, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
 20.30 La Femme aux chimères. Michael Curtiz. Avec Lauren Bacall, Kirk Douglas (EU, 1950, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
 20.30 Nos funérailles. Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
 21.00 Un monde à part. Chris Menges (GB, 1988, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3
 22.25 Aimez-moi ce soir. Rouben Mamoulian (EU, 1932, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
 22.40 Le Monde perdu, Jurassic Park. Steven Spielberg (EU, 1997, v.o., 119 min) O. Canal +
 23.20 Usual Suspects. Bryan Singer (Etats-Unis, 1994, 100 min) O. Cinéstar 1
 0.30 Short Cuts, les Américains. Robert Altman (EU, 1992, v.o., 185 min) O. Cinéfaz
 1.05 Le Silencieux. Claude Pinoteau (Fr., 1972, 110 min) O. Cinétoile



COLLECTION CHRISTOPHE L.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
 18.25 Exclufif.
 19.05 Le Bigdil.
 19.55 Clic et net.
 19.57 L'Air d'en rire.
 20.00 Journal, Météo.
 20.33 5 millions pour l'An 2000.
 20.35 Football. Ligue des champions. 20.45 Manchester United - Marseille. 22.40 Résumés.
 0.50 Nautisme. Spécial défi français.

FRANCE 2

18.15 Une fille à scandales. o.
 18.45 Friends. o.
 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
 19.20 Qui est qui.
 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 La soirée continue. La Rivale. Téléfilm. Alain Nahum. O.
 22.45 Ça se discute. Qu'est-ce qui peut briser un couple ?
 0.50 Journal, Météo.
 1.15 Des mots de minuit. Manière de voir. Eteignez vos portables !

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
 18.48 Un livre, un jour.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Fa Si La.
 20.35 Tout le sport.
 20.55 Le Passage du millénaire. Vers l'éternelle jeunesse ?
 22.35 Météo, Soir 3.
 23.05 Les Dossiers de l'Histoire. Le siècle des intellectuels (1/5).
 0.05 La Case de l'oncle Doc. Chronique d'une fin d'été.
 1.05 Nocturnales. Orchestre philharmonique de Monte-Carlo.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
 20.18 Nulle part ailleurs. Film. Radu Mihaileanu. O.
 21.00 Train de vie. Film. Radu Mihaileanu. O.
 22.39 Les Têtes. Métro 2. O.
 22.40 Le Monde perdu, Jurassic Park. Film. Steven Spielberg (v.o.). O.
 0.40 Champions League.
 1.15 Les Naufragés du Pacifique. Film. Stewart Raffill (v.o.). O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Vivre avec le cœur d'un autre. Forum Planète
 22.00 Afrique, le cimetière des éléphants. Forum Planète
 23.00 Palaces, le rêve... à quel prix ? Forum Planète

MAGAZINES

10.40 Arrêt sur images. Messages posthumes de Stanley Kubrick. Invités : Frédéric Bonnaud ; Michel Ciment. La Cinquième
 14.35 La Cinquième rencontre... Santé ; sciences ; Génétique ; médecine et éthique. La Cinquième
 16.00 Le Vrai Journal. Invité : Paco Rabanne. Canal +
 17.00 Les Lumières du music-hall. Eddie Constantine. Paris Première
 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Claire Legendre ; Ben Harper ; Catherine Jacob ; Harry Connick Jr ; Yann Arthus Bertrand. Canal +
 20.05 Temps présent. Kosovo : remise à l'ordre. Appels obscènes. TSR
 20.55 Envoyé spécial. Les travailleuses du sexe à Calcutta. L'or blanc de la Gironde. Les médecins volants. Au royaume des caissières. France 2
 21.05 Pulsations. La fécondation in vitro. TV 5
 22.20 Les Années belges. Le mariage princier d'Albert et Paola : « Dolce Paola ». RTBF 1
 22.25 Faxculture. Théodore Monod et les gens du voyage. TSR
 23.20 Prise directe. A quoi sert le foot ? France 3
 0.30 Saga-Cités. Black Artist ? France 3

DOCUMENTAIRES

17.05 La Nuit du renard. Odyssee
 17.10 Bienvenue au grand hôtel. Planète
 17.30 Les Grands Criminels. Crimes sous l'Occupation. Odyssee
 17.45 Evgueni Khaldéï, photographe sous Staline. Histoire
 17.55 Villes du monde. Bangkok. La Cinquième
 17.55 L'Age d'or de la RKO. [4/6]. Orson Welles et la RKO. Ciné Classics
 18.25 La Vie en mer du Nord. Odyssee
 18.30 Le Monde des animaux. Kanha, le pays du tigre. [1/13]. La Cinquième
 18.30 A la découverte des bébés animaux. [5/20]. TMC
 18.45 Une histoire de la médecine. [3/8]. Histoire

le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Envoyé spécial Le magazine d'informations de Paul Nahon et Bernard Benyamin propose, entre autres sujets, un reportage de Laurence Haïm et Franck Dhelens, sur le « Mouvement des travailleuses du sexe » de Calcutta. Des prostituées ont décidé de combattre le sida tout en éduquant leurs consœurs. Leur mouvement est devenu une force politique et sociale incontournable.

19.00 Voyages, voyages. Saint-Petersbourg. Arte
 19.10 Les Etoiles de la forêt maya. Planète
 19.15 Les Hommes des glaces. La course vers le pôle. Odyssee
 20.05 Les Reines de l'arène. Planète
 20.05 Elizabeth II. Les années dorées. Odyssee
 20.15 La Vie en feuilleton. Bonn, Berlin, la capitale fait ses valises. [4/4]. Un aller sans retour ? Arte
 21.20 Afrique, SOS espèces menacées. Au cœur de la nuit. Disney Channel
 21.20 Carnets de vol. [25/25]. Pilote de chasse. Odyssee
 20.40 Thema. La RDA : l'autre Allemagne. Arte
 22.05 Les Secrets de la guerre secrète. La guerre du mensonge. Odyssee
 22.30 Pat Metheny Group. More Travels. Muzik
 22.30 Le Songe d'Aïda. TMC
 22.45 Pierre Bellemare. [2/2]. Pierre Bellemare. Histoire
 23.15 Vietnam, 10 000 jours de guerre. [9/13]. Des soldats démolis. Planète
 23.15 Sortie de camion. Australie, la route Tanami. Odyssee
 23.45 Mémoires de France. [3/12]. Mémoires du Nord-Pas-de-Calais. Histoire
 0.05 Samir. Planète
 0.05 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Peterborough and Ely. Odyssee
 0.15 N.U. Bientôt la rentrée. Histoire

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Coupe du Grand Chelem. Eurosport
 17.55 Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour) : Lens - Maccabi Tel-Aviv. France 2
 18.00 Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour) : Kilmarnock - Kaiserslautern. Pathé Sport
 19.00 Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour) : Nantes - Ionikos. Eurosport
 20.30 Basket-ball. Eurotigue masculine (1^{re} phase, 2^e journée aller, groupe D) : Pau-Orthez - Séville. Pathé Sport
 20.45 Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour, match retour) : Lyon - Helsinki. Eurosport

MUSIQUE

17.40 Concerto pour violoncelle. Carl Philipp Emmanuel Bach. Avec David Adorján, violoncelle. Par le Bach Collegium de Munich, dir. Christopher Hogwood. Mezzo

ARTE

18.00 Jazz à Antibes 1990. Muzik
 19.40 Gershwin. *Un Américain à Paris*. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. Mezzo
 20.00 Rodrigo. *Le Concerto d'Aranjuez*. Avec Pepe Romero, guitare. Par the Academy of St. Martin in the Fields, dir. Sir Neville Marriner. Mezzo
 20.59 Soirée quatuor à cordes. Muzik
 21.40 Maria Callas. Hambourg, mai 1959. Par l'Orchestre du NDR de Hambourg, dir. Nicola Rescigno. Mezzo
 22.45 Mendelssohn-Bartholdy. *Symphonie « écosaise » et Marche nuptiale*. Par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Mezzo
 23.00 Véronique Sanson. Château, à Paris, en décembre 1989. Par l'Orchestre symphonique Fysoy de Prague, dir. Leos Svarovsky. Paris Première
 23.45 Les Gondoliers. Londres, 1997. Par l'Orchestre et les Chœurs de la BBC, dir. Barry Wordsworth. Muzik

TÉLÉFILMS

20.30 Terrain glissant. Joyce Bunuel. Canal Jimmy
 20.45 Sans issue. Sigi Rothmund. 13^{me} RUE
 20.55 Les Enfants de la mariée. Jonathan Sanger. TMC
 22.10 Mémoire d'amour. François Luciani. Festival
 22.40 Cœur de vengeance. Rod Hardy. TF 1
 22.45 L'Amour en héritage. Douglas Hickox [3/4]. Téva

SÉRIES

19.20 Dharma & Greg. Les ressorts de l'histoire. M 6
 19.20 Le Prisonnier. Echec et mat. Série Club
 20.00 Father Ted. Botter le cul de monseigneur Brennan (v.o.). Canal Jimmy
 20.30 Monty Python's Flying Circus. No Question Asked Religion (v.o.). Canal Jimmy
 20.50 Julie Lescaut. Cellules mortelles. TF 1
 20.55 X-Files, aux frontières du réel. Le roi de la pluie O. Pauvre diable O. M 6
 22.35 Frasier. L'humour de Crane. Série Club
 23.30 Quelques hommes de bonne volonté. [4/6]. TMC
 2.15 That 70's Show. La guerre des sexes (v.o.). Canal Jimmy
 2.35 New York Police Blues. Fusillade au parking (v.o.). Canal Jimmy

JEUDI 30 SEPTEMBRE

FILMS

14.05 Conte d'automne. Eric Rohmer (France, 1998, 105 min) O. Canal +
 15.50 Un monde à part. Chris Menges (GB, 1988, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3
 17.25 New York 1997. John Carpenter (Etats-Unis, 1981, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
 17.35 Le Silencieux. Claude Pinoteau (France, 1972, 115 min) O. Cinétoile
 18.05 La Passante du Sans-souci. Jacques Rouffio (France, 1981, 115 min) O. Ciné Cinémas 3
 18.55 Bas les masques. Richard Brooks. Avec Humphrey Bogart, Ethel Barrymore (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
 20.00 L'Ultime Razzia. Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1956, N., 85 min) O. Cinéfaz
 20.30 Antonia et ses filles. Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
 20.35 Les Vestiges du jour. James Ivory (Etats-Unis, 1993, 125 min) O. Cinéstar 1
 20.45 The Mortal Storm. Frank Borzage (Etats-Unis, 1940, N., 120 min) O. Histoire
 20.45 Quatre au paradis. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
 20.50 September. W. Allen (EU, 1987, 85 min) O. Téva
 21.00 Certains l'aiment chaud. Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 120 min) O. Paris Première



COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Le Tombeur de ces dames. Jerry Lewis. Avec Jerry Lewis, Helen Traubel (Etats-Unis, 1961, 100 min) O. Cinétoile
 21.40 Le Monde perdu, Jurassic Park. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1997, 125 min) O. Canal + Vert
 22.25 L'Aigle des mers. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 130 min) O. Ciné Classics
 22.30 Nos funérailles. Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, 95 min) O. Ciné Cinémas 2
 0.35 Les Anges aux figures sales. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics



COLLECTION CHRISTOPHE L.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
 15.40 Sydney Police. o.
 16.40 Sunset Beach. o.
 17.35 Melrose Place. o.
 18.25 Exclufif.
 19.05 Le Bigdil.
 19.57 L'Air d'en rire.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Julie Lescaut. Cellules mortelles. O.
 22.40 Made in America. Cœur de vengeance. Téléfilm. Rod Hardy. O.
 0.20 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

15.55 Tiercé.
 16.05 La Chance aux chansons.
 16.45 Des chiffres et des lettres.
 17.15 Un livre, des livres.
 17.20 Cap des Pins. o.
 19.55 Football. Coupe de l'UEFA. Lens - Maccabi Tel Aviv.
 19.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
 20.00 Journal, Météo, Point route.
 20.55 Envoyé spécial. Les travailleuses du sexe à Calcutta. L'or blanc de la Gironde. Les médecins volants. P+S : Au royaume des caissières.
 23.00 Expression directe.
 23.10 La Machine. Film. François Dupeyron. O.
 0.50 Journal, Météo.
 1.15 Musiques au cœur. Concert Mozart.

FRANCE 3

14.45 L'express ne répond plus. Téléfilm. Richard C. Sarafian. O.
 16.20 Les Zinzins de l'espace.
 16.35 Les Minikeums.
 17.40 Le Kadox.
 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
 18.20 Questions pour un champion.
 18.48 Un livre, un jour.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Fa Si La.
 20.35 Tout le sport.
 20.50 Consomag.
 20.55 Amour et mensonges. Film. Lasse Hallström. O.
 22.45 Météo, Soir 3.
 23.20 Prise directe. A quoi sert le foot ?
 0.30 Saga-Cités. Black Artist ?
 1.00 Espace francophone. Tranches de ville : Saint-Louis du Sénégal.

CANAL +

15.50 Surprises.
 16.00 Le Vrai Journal.
 16.45 Cursus fatal. Film. Dan Rosen. O.
 ► En clair jusqu'à 20.40
 18.20 Nulle part ailleurs.
 20.30 Le Journal du cinéma.
 20.40 Tueurs à gages. Film. George Armitage. O.
 22.23 Les Têtes. Polar. O.
 22.25 L'Inconnu de Strasbourg. Film. Valeria Sarmiento. O.
 0.00 Suec perdue dans Manhattan. Film. Amos Kollek (v.o.). O.
 1.30 Le Lien secret (Firelight). Film. William Nicholson (v.o.). O.

ARTE

19.00 Connaissance.
 19.40 Sous le ciel de Paris. o.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 La Vie en feuilleton. [3/4].
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Heimatafront, la guerre au quotidien en Allemagne : la chute [6/6].
 21.40 Les Cent Photos du siècle. Gandhi, Margaret Bourke-White (1946).
 21.50 Musica. *L'Enlèvement au Sérail*. Opéra de Mozart. En simultané sur France-Musiques.
 0.25 La Lucarne. Sur les cimes tout est calme.

M 6

19.20 Dharma & Greg. o.
 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
 19.54 Le Six Minutes, Météo.
 20.10 Une nounou d'enfer. o.
 20.40 Décrochages info, Le Six Minutes sur le siècle, Avant 1^{er}.
 20.55 Ally McBeal. Pêché d'amour. O. Montrez-moi vos dents. O.
 22.45 Un monde meilleur. Téléfilm. Laurent Dussaux. O.
 0.25 Pourquoi ça marche ? Aujourd'hui, le monde est à vous.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.20 Expresso. Poésie sur parole.
 21.30 Multidiffusion.
 22.10 Carnet de notes [1/3].
 22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
 20.00 Soirée Mozart. Magazine.
 21.50 L'Enlèvement au Sérail. Opéra de Mozart. Par le Chœur de Staatsoper, et le Staatsorchester de Stuttgart, dir. Lothar Zagrosek. En simultané sur Arte.
 0.30 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre d'Adam. Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilson-Thomas ; Œuvres de Chopin. 20.40 Il Zite'n galera de Leonardo Vinci. Œuvres de Vinci.
 22.56 Les Soirées... (suite). Œuvres de Marcello.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... Santé ; sciences.
 16.00 Les Nouveaux Agriculteurs. [3/6].
 16.30 Aïf. o.
 16.55 Cinq sur cinq.
 17.10 Galliéa.
 17.25 100 % question.
 17.55 Villes du monde. Bangkok.
 18.25 Météo.
 18.30 Le Monde des animaux.
 19.00 Voyages, voyages. Saint-Petersbourg.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 La Vie en feuilleton. Bonn, Berlin, la capitale fait ses valises [4/4].
 20.40 Thema. La RDA : l'autre Allemagne. 20.45 Le joueur de tango. Film. Roland Gräf. O.
 22.20 La Liberté, ça s'achète.
 23.10 Une famille, deux Allemandes.
 23.55 A l'ombre du Mur.
 0.45 La Sirène du Mississippi. Film. François Truffaut. O.

M 6

15.25 La Belle et la Bête. o.
 16.20 M comme musique.
 17.25 Highlander. o.
 18.25 The Sentinel. o.
 19.20 Dharma & Greg. o.
 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
 19.54 Le Six Minutes, Météo.
 20.10 Une nounou d'enfer. o.
 20.40 Décrochages info, Passé simple.
 20.55 X-Files, aux frontières du réel. Le roi de la pluie. O. Pauvre diable. O.
 22.50 Les Jedis de l'angoisse. L'île du docteur Moreau. Film. Don Taylor. O.
 0.35 Fréquentstar. Francis Cabrel.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 En vivant, en écrivant.
 20.30 Décibels.
 21.20 Expresso, Poésie sur parole.
 21.30 Multidiffusion.
 22.10 Carnet de notes.
 22.30 Surpris par la nuit.
 0.05 Du jour au lendemain.
 18.30 Le Magazine.
 20.15 Les Soirées. *Scherzo capriccioso* op. 66, de Dvorak, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Carlo Maria Giulini ; Œuvres de Grieg, 20.40 Isaac Stern. Œuvres d'Enesco, Mozart, Mendelssohn, Bruch, Bloch.
 22.52 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Brahms.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
 20.15 Les Soirées. *Scherzo capriccioso* op. 66, de Dvorak, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Carlo Maria Giulini ; Œuvres de Grieg, 20.40 Isaac Stern.

Patronat et syndicats récuse le financement des 35 heures par les organismes sociaux

Le gouvernement pourrait fixer unilatéralement leur contribution

DÉFAVORABLE, défavorable, défavorable. Les uns après les autres, les partenaires sociaux se sont opposés, lundi 27 et mardi 28 septembre, au financement des 35 heures par les organismes sociaux. Tour à tour, les conseils d'administration de la Caisse nationale d'allocation familiale (CNAF), de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos), la « banque de la Sécurité », de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) et de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ont voté contre l'avant-projet de loi de financement de la Sécurité sociale que le ministère de l'emploi et de la solidarité leur a transmis en même temps qu'au Conseil d'Etat. Ce texte sera présenté au conseil des ministres mercredi 6 octobre.

L'article 2 de ce projet (35 articles, 80 pages) prévoit la création d'un

fonds d'allègement de charges sociales patronales destiné à faciliter le passage à 35 heures des entreprises, et alimenté, notamment, par une contribution des caisses de la Sécurité et de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage. Cette contribution doit faire l'objet d'une « convention » avec l'Etat. Mais une clause nouvelle figure désormais dans le texte : « A défaut de signature d'une convention avant le 31 janvier 2000, la contribution de chacun des organismes est déterminée à partir du surcroît de recettes et d'économies de dépenses induit par la réduction du temps de travail. » Autrement dit, si aucun accord ne peut être trouvé, le gouvernement se réserve la possibilité de fixer unilatéralement les modalités de la contribution.

Celle-ci pourrait être versée par trimestre, sur la base des emplois créés et de savants calculs entre les

demandes d'allègements de charges des entreprises et les enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo). Dix emplois créés font huit à neuf chômeurs de moins, estiment les services de Martine Aubry. Si le projet du gouvernement « devait comporter une mise en œuvre effective, les représentants des employeurs en tireraient nécessairement et immédiatement toutes les conséquences », a menacé, mardi, le Medef.

Dans l'esprit du gouvernement, il s'agit d'un juste « recyclage », les organismes sociaux étant les premiers bénéficiaires des créations d'emploi potentielles. Pour les partenaires sociaux, gestionnaires des caisses, c'est une question de principe. Soucieux de préserver l'indépendance du paritarisme, le patronat et les syndicats, unis, à l'exception de l'Union

professionnelle artisanale, refusent de mettre la main à la poche pour financer la politique du gouvernement. Ce serait « inacceptable » pour la CGC, un « dangereux précédent » selon FO. Le Medef y voit le signe de « l'arbitraire absolu de l'Etat, qui cherche à utiliser les partenaires sociaux comme caution ».

Les négociations sont dans l'impasse. Jusqu'à la manifestation du Medef contre les 35 heures, lundi 4 octobre, M^{me} Aubry ne se fait guère d'illusions. Passé cette date, la ministre a l'intention de revenir à la charge et d'engager avec l'Unedic une négociation globale, allant des cotisations retraites des chômeurs assumées par l'Etat jusqu'à l'amélioration de l'indemnisation du chômage. Ce sera « donnant-donnant ».

Isabelle Mandraud

Deux militants nationalistes corses mis en examen pour meurtre

STÉPHANE SBRAGGIA et Christophe Pieri, deux militants nationalistes corses, ont été mis en examen, lundi 27 septembre, du chef de « meurtre » par le juge d'instruction bastiais Paul Meurant, chargé de l'enquête sur l'assassinat de Christophe Garelli, tué de onze balles dans le dos dans la nuit du 20 au 21 août 1998, à Lucciana (Haute-Corse). La victime, chargée de mettre en place la sonorisation d'une fête organisée, ce soir là, sur la place du village, aurait été prise à partie par plusieurs individus avant d'être tuée dans un ruelle avoisinante.

Le magistrat s'appuie sur les déclarations de la compagne de Christophe Garelli, qui a déclaré à la justice avoir recueilli ces éléments auprès d'une personne présente à la fête. Selon elle, ce témoin aurait assisté à une altercation entre Christophe Garelli et Christophe Pieri. Christophe Pieri et Stéphane Sbraggia auraient pris en filature la victime avant de l'assassiner. Le portrait robot établi par les enquêteurs permettrait en outre d'établir un lien avec Christophe Pieri. Entendu par le juge, le 19 juillet, en présence de la conjointe de Christophe Garelli, le témoin a démenti avoir tenu

de tels propos. Le juge Meurant semble estimer que cette affaire relève du règlement de comptes entre organisations nationalistes.

VOITURE PIÉGÉE

Christophe Garelli était proche de l'organisation Accolta Nazionale Corsa (ANC) qui fut opposée, lors de la guerre fratricide entre nationalistes, entre 1994 et 1996, au mouvement nationaliste corse A Cuncolta Indipendentista, vitrine légal de la FLNC-canal historique, auquel appartiennent Stéphane Sbraggia et Christophe Pieri. De plus, il était lié à un membre de la

famille Pierantoni, mis en cause dans le cadre de l'attentat à la voiture piégée, du 1^{er} juillet 1996, au cours duquel le père de Christophe Pieri, Charles Pieri, secrétaire national de l'organisation nationaliste, fut gravement blessé.

« Si on l'exclut la rumeur publique de cette enquête, a indiqué au Monde, mercredi 29 septembre, l'avocat des deux personnes mises en examen, M^{re} Pascal Garbarini, il n'existe aucune charge sérieuse contre mes clients dans ce dossier. De plus, certains peuvent être tentés d'exploiter certains éléments infondés pour raviver artificiellement les tensions entre organisations nationalistes. »

Jacques Follorou

Huit tonnes de dynamite dérobées en Bretagne

UN COMMANDO s'est emparé d'un stock considérable de dynamite et de matériels explosifs, mardi matin 28 septembre près de Plévin (Côtes-d'Armor), en attaquant le dépôt d'une société privée spécialisée dans la fabrication d'explosifs habituellement destinés aux carrières de la région. Les assaillants – un groupe de sept ou huit personnes, dont une femme – portaient des treillis et des masques, ainsi que des armes de poing. Sans tirer un coup de feu, ils ont neutralisé les employés de la société Titanite. Ils ont emporté plus de huit tonnes de dynamite industrielle, plus de onze kilomètres de cordeau détonant et près de six mille détonateurs avant de s'enfuir sans être inquiétés.

L'enquête préliminaire a été confiée par la 14^e section du parquet de Paris, spécialisée dans les dossiers terroristes, au service régional de police judiciaire de Rennes et à la division nationale antiterroriste.

Même si rien ne permet d'impliquer formellement des membres de l'organisation clandestine ETA à ce

stade des investigations, quelques éléments ont mis les enquêteurs sur la piste basque. D'après les employés de Titanite, les agresseurs se sont exprimés avec un accent étranger. « Venga » (« Viens », en espagnol), a indiqué l'un d'eux à un comparse. La présence d'une femme est, en outre, fréquente dans les commandos basques espagnols, ce qui les distingue des groupes corses, bretons ou irlandais répertoriés en Europe. Avant et après la trêve illimitée annoncée en septembre 1998 par l'ETA, des sympathisants et membres de l'organisation ont par ailleurs trouvé refuge en Bretagne.

Enfin, Alvara Arri Pascual, un militant étariste, a été arrêté en 1995 lors d'une enquête sur une tentative de vol d'explosifs à Fleurigné (Ille-et-Vilaine), puis condamné en septembre 1998 par le tribunal correctionnel de Paris à dix ans de prison pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

Erich Inciyan

Mise en liberté du capitaine mauritanien écroué en France pour « crimes de torture »

LA JUSTICE française a décidé, mardi 28 septembre, la mise en liberté sous contrôle judiciaire du capitaine mauritanien Ely Ould Dah, mis en examen pour « crimes de torture » et écroué depuis le 2 juillet, a annoncé son avocat. La même cour d'appel s'était opposée le 22 juillet à une première demande de mise en liberté en retenant à l'encontre du capitaine « un trouble à l'ordre public national et international à caractère raciste ».

Le capitaine Ely Ould Dah est accusé d'avoir torturé en 1991 deux militaires mauritaniens, qui auraient participé un an plus tôt à une tentative de coup d'Etat contre le président mauritanien Maaouya Ould Taya. Le capitaine Ely avait été

arrêté et mis en examen sur plainte de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et de la Ligue des droits de l'homme (LDH), au moment où il effectuait un stage à l'école d'application d'infanterie de Montpellier.

L'action de la justice française contre le capitaine Ely Ould Dah avait provoqué une crise sans précédent entre Paris et Nouakchott. La Mauritanie a renvoyé des coopérants militaires français, rappelé les militaires mauritaniens en stage en France, et instauré un visa pour tous les Français désireux de se rendre dans ce pays.

Plus généralement, l'arrestation du militaire mauritanien – une première – a suscité dans nombre de

pays du continent africain une vague d'inquiétude parmi tous ceux, militaires ou membres des services de sécurité, qui redoutent de subir un sort identique s'ils mettent les pieds en France. La coopération militaire avec les anciennes colonies françaises en est perturbée.

Selon le défenseur du capitaine Ely, M^{re} Luc Abratkiewicz, le contrôle judiciaire stipule que le capitaine mauritanien, dont les déplacements sont limités au sud-est de la France, peut reprendre, s'il le souhaite, son stage militaire. Tel n'est pas l'avis du ministère français de la défense qui a tenu à rappeler, mardi, que la Mauritanie avait gelé toute coopération militaire avec la France. – (AFP)

Le feu sacré

par Pierre Georges

IL FAUDRA y penser. On y pense, on y pense, mais il n'y a pas le feu. Un de ces quatre matins, blême de préférence, dans la certitude où l'on sera de n'avoir pas mieux à faire, on se branchera sur RMC, 103,1, « Allô Bernard ! ». Eh oui, Nanard est de retour. Des publicités l'annoncent partout. « Allô Bernard, 8 h 30 - 9 h 00 Librement ». Ménie Tapie, conseiller-confesseur-complice des vrais gens avec leurs vrais problèmes, cela doit valoir le déplacement !

Mais, pour l'instant, on reste vaguement décontenancé par la tournure que prend l'actualité. Est-ce dépressionnaire, voire dépressif, docteur Bernard ? Toujours est-il qu'on se sent comme enligné dans cet inconfortable sentiment d'inutilité et d'attente qui dut être celui du dénommé Colin Linge.

Une délicieuse dépêche en provenance de Londres nous apprenait en effet que ce brave homme allait prendre sa retraite après vingt-neuf ans de bons et loyaux services dans l'héroïque corps des sapeurs-pompiers. A cette nuance près que Colin Linge, se retournant sur sa vie professionnelle, n'a pu qu'admettre un fait assez regrettable : en vingt-neuf ans de carrière, et 50 000 heures de service à l'aéroport de Bristol, il n'a pas eu un incendie à éteindre ! Tragique destinée d'un sapeur-pompier sans pratique. Pas le moindre crash à se mettre sous la lance. Pas même, la charité messieurs-dames !, un feu de moteur gauche sur un vieux DC 3 patrimonial. Rien. Bristol, morne plaine !

Tragique malédiction du pompier sans feu, ne l'ayant jamais vu et encore moins éteint, condamné, si l'on ose dire, à passer entre flammes et gouttes. Si

l'on osait, et parce que cela lui ferait des souvenirs le soir au coin de l'âtre et enfin une raison d'être, on ne saurait trop conseiller à ses collègues, pour son cadeau de départ, de lui organiser un joli petit feu. Même en simili incendie. Même de poubelles. Même de corbeilles à papier, ou alors de hangar désaffecté, rouillé et battu par tous les vents de Bristol. Un vrai-faux feu, de grâce, pour l'ami Colin. Tant il est vrai que c'est l'extinction qui compte !

Allons, ne plaisantons point, le syndrome Linge peut frapper partout. Et de la façon la plus cruelle. Par exemple, la rubrique éducation du Monde, fameux corps de sapeurs volontaires en matière d'incendies éducatifs. La tradition, l'expérience aussi veulent que chaque rentrée y soit l'occasion d'exercices poussés. Tout le monde prend son tour de vigie et sa longue vue à incendie de broussailles. Les casques sont brillants, les fax graissés, les reporters en pré-alerte et l'attente commence.

Certes, ces braves n'ont jamais manqué d'incendies. Mais là est toute la difficulté et la grandeur de leur métier : savoir distinguer le vrai feu de lycées du faux, faire le tri entre l'exercice rituel façon petit feu monome – pas content-des profs – des locaux – des locaux, Allègre des sous – des sous – t'es foutu-t'es foutu-les lycéens sont dans la rue ! – et le vrai et grandiose incendie courrant la France et les vastes brosses à mammoth. Alors, petit feu de routine ou incendie national ? Chaque année, la question se pose. Et les voici, pauvres, très précisément au moment où elle se pose dans la glorieuse incertitude de l'actualité et la délicate expertise des risques de propagation.

Tirage du Monde daté mercredi 29 septembre : 497 836 exemplaires

1 - 3

Inquiète face à un projet de loi qui vise à limiter la liberté d'informer en France, et face aux difficultés croissantes provoquées par l'augmentation des procédures intentées contre les photojournalistes, l'ANJRPC a lancé dès juin 1999 cet appel que nous rendons public aujourd'hui.

"AFFRONTER LE RÉEL" MANIFESTE POUR L'IMAGE

Quand des photojournalistes se voient empêchés de montrer des sans-papiers menottés reconduits de force à la frontière, quand le parquet de Paris attaque les journaux qui publient les photographies des victimes de l'attentat du Rer Saint Michel en juillet 1995, ou lorsqu'est frappée d'interdit la photographie du corps de Claude Erignac, premier préfet assassiné depuis Jean Moulin... le droit à l'information prévaut-il encore en France ? La liberté d'expression établie par la loi du 29 juillet 1881 a-t-elle perdu son sens ?

Etrange époque qui cherche à blâmer celui qui montre plutôt que de s'interroger sur ce que l'image révèle. Les reporters photographes ont quotidiennement l'ingrate mission de montrer le monde tel qu'il est, mais on assiste aujourd'hui à une privatisation de l'espace public, du fait d'une dérive marchande du droit à l'image. Cette création jurisprudentielle française, fondée sur des arguments subjectifs, entraîne une multiplication des procès intentés par les personnes photographiées. Une forme de censure insidieuse frappe dorénavant la presse, et entrave quotidiennement les photojournalistes qui assument seuls dans bien des cas de lourdes condamnations. Le photojournaliste a pour vocation de « rester en prise

directe avec la réalité » rappelait récemment Henri Cartier-Bresson. Pourtant, face à des reportages qui ne nous offrent plus que des visages masqués, des images factices, des scènes virtuelles... et confrontés à des magistrats pour qui documenter le quotidien sans autorisation est un acte illicite, les milliers de photographes qui se reconnaissent dans son héritage seraient-ils des briconniers ? Revendiquer le droit d'ingérence de l'oeil, c'est privilégier une attitude morale qui fait l'honneur de notre profession, pour que prévale le devoir de mémoire. Face à cette situation intenable, nous interpellons les autorités publiques afin que soit restaurée une information digne, respectueuse des valeurs de la République, pour qu'on cesse de dresser des paravents entre le réel et le citoyen. La liberté d'expression et le droit à l'information sont les garants des libertés publiques et un élément de pérennité pour notre démocratie.



ASSOCIATION NATIONALE
DES JOURNALISTES REPORTERS
PHOTOGRAPHES ET CINÉASTES

Signataires :

ANJRPC (Roger Pic, président, Patrick Bard, vice-président, Christian Ducasse, secrétaire général, Philippe Bachellier, secrétaire général adjoint, Gérard Bousquet, trésorier), Union des Photographes Créateurs, Groupement National de la Photographie Professionnelle, Fédération Européenne des Journalistes, Association Nationale des Iconographes, SNI, SNI CGT, SJ CFE CGC, SJ FO, USJ CDDT (syndicats de journalistes), SAIIF (société d'auteurs), FFAP, FNAPP, SAPHIR, SNAPIG (syndicats d'agences de presse), Cosmos, Editing, Magnum, Sipa Press, Vandystadt, Vu (agences photo), Reporters Sans Frontières, Ligue des Droits de l'Homme, MRAP, Abbas, Francis Apesteguay, Francine Bajande, Jean-Louis Bloch-Lainé, Henri Bureau, Henri Cartier-Bresson, Luc Choquer, Luc Delahaye, Raymond Depardon, Claude Dityvon, Martine Franck, Marc Garanger, Claude Gassian, Bruce Gilden, Diane Grimonet, Harry Gruyaert, France Keyser, Jean-Pierre Leloir, Guy Le Querrec, Marie-Paul Nègre, Jeanine Niepce, Marc Riboud, Sébastiao Salgado, Ferdinando Scianna, Jean-Loup Sief, John Vink, Patrick Zachmann, Xavier Zimbaro (photographes), ainsi que Jérôme Bonaldi (chef d'édition Canal +), Edmond Charles-Roux (écrivain), Jacques Derrida (philosophe), Thierry Garrel (responsable de l'unité documentaire de la Sept/Arte), Jean-Luc Hees (directeur de France Inter), Thierry Jonquet (écrivain), Maître Henri Leclerc (avocat), Joëlle Léandre (musicienne), Thierry Ledoux (SCAM), Yann Le Goff (L'Humanité), Jean-Pierre Ostende (écrivain), Stanislas Nordey (metteur en scène), René Vautier (réalisateur), et de nombreuses personnalités, journalistes, photographes et associations...

Publié(e)

La Chine d'aujourd'hui à travers la longue marche de Mao

Du jeudi 30 septembre au samedi 2 octobre

Le Monde
daté 1^{er}